

AGENCE POUR LA PROMOTION  
ET LE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET SOCIAL DES  
PROVINCES DU SUD DU  
ROYAUME



PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR LE  
DEVELOPPEMENT – MAROC



*Programme de Développement Territorial Durable des Provinces  
du Sud*

## **Diagnostic Territorial Participatif De la commune rurale IBN YACOUB**

**REGION : GUELMIM ES SMARA**

**PROVINCE : TATA**

**CERCLE : FOUM ZGUID**

**CAÏDAT : AKKA IGHANE**

**Rapport provisoire**

## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction</b> .....  | <b>7</b>  |
| Contexte .....   | 7         |
| Principes d'élaboration du Diagnostic Territorial Participatif .....                     | 7         |
| <b>PARTIE I : ETAT DES LIEUX</b> .....   | <b>9</b>  |
| <b>I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune</b> .....        | <b>10</b> |
| I.1- Situation administrative et spatiale.....   | 11        |
| I.1.1-. Situation administrative:.....   | 11        |
| I.1.2-. Une population homogène.....   | 11        |
| I.1.3-. Organisation spatiale : l'absence de centralité .....                            | 12        |
| I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune.....                              | 13        |
| I.2.1-. La situation géophysique et climatologique.....                                  | 13        |
| I.2.2-. Des ressources en eau en raréfaction.....  | 14        |
| I.2.3-. Des sols peu fertiles et une végétation naturelle riche en zone de montagne..... | 14        |
| I.3- Fiche d'identité de la commune.....   | 16        |
| I.3.1-. Particularités physiques de la commune.....                                      | 16        |
| I.3.2-. Les données clés .....   | 16        |
| I.4- Conclusions .....   | 17        |
| <b>II. Analyse sociodémographique</b> .....  | <b>18</b> |
| II.1- Caractérisation de la dynamique démographique .....                                | 18        |
| II.1.1- Une régression de la population qui s'amplifie .....                             | 18        |
| II.1.2- Une structure de population en déséquilibre .....                                | 20        |
| II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins .....                                       | 21        |
| II.2- Les indicateurs sociaux.....   | 22        |
| II.2.1- Des indicateurs de développement très faibles.....                               | 22        |
| II.2.2- Un taux d'analphabétisme alarmant .....  | 22        |
| II.2.3- Un taux d'activité assez élevé .....   | 23        |
| II.3- Conclusion .....   | 23        |
| <b>III. Réseaux et services de base</b> .....  | <b>24</b> |
| III.1-Un territoire éloigné des grands axes routiers .....                               | 24        |
| III.2-Un accès à l'eau domestique moyennement satisfaisant .....                         | 25        |
| III.2.1- L'accès à l'eau : un service de faible qualité.....                             | 25        |
| III.2.2- La qualité de l'eau : un souci majeur pour la population.....                   | 26        |
| III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante.....                                      | 26        |
| III.2.4- Des efforts d'investissement importants .....                                   | 27        |
| III.3-L'assainissement et la gestion des déchets quasi-inexistants .....                 | 27        |
| III.4-Electrification .....  | 28        |
| III.4.1- Un bon niveau d'électrification .....   | 28        |
| III.5-Télécommunications .....   | 29        |
| <b>IV. Equipements et services socio-culturels</b> .....                                 | <b>30</b> |
| IV.1- Education .....  | 30        |
| IV.1.1- Le niveau de formation : proche de la moyenne provinciale.....                   | 30        |
| IV.1.2- Le préscolaire : quasi inexistant.....   | 30        |
| IV.1.3- L'éducation primaire : une offre scolaire de faible qualité .....                | 30        |
| IV.1.4- L'éducation secondaire : un faible taux de poursuite.....                        | 33        |
| IV.1.5- Peu d'investissements dans le secteur .....                                      | 34        |
| IV.1.6- Une faible dynamique associative dans le secteur éducatif .....                  | 35        |

|   |  |           |
|---|--|-----------|
| IV.2-   | Une couverture santé faible .....  | 36        |
| IV.2.1-   | Un manque de personnel médical .....   | 36        |
| IV.2.2-   | Un manque d'équipement .....   | 37        |
| IV.3-   | Les équipements socio culturels .....  | 38        |
| IV.4-   | Conclusion.....  | 39        |
| <b>V.</b>   | <b>Analyse économique.....</b>   | <b>40</b> |
| V.1-  | Une agriculture oasienne de subsistance en difficulté.....                             | 40        |
| V.1.1-  | Les différents moyens de production.....   | 40        |
| V.1.2-  | Les principales spéculations adoptées.....   | 42        |
| V.1.3-  | Un mode de conduite d'élevage en évolution.....  | 45        |
| V.1.4-  | Une absence d'organisation et d'encadrement du secteur agricole.....                   | 48        |
| V.1.5-  | Les transferts monétaires de l'émigration, première source de revenus des ménages..... | 48        |
| V.1.6-  | Une activité commerciale axée sur les activités de la Zaouiya Yaacoubia .....          | 48        |
| V.1.7-  | Artisanat.....   | 48        |
| V.1.8-  | Transport.....   | 49        |
| V.1.9-  | Tourisme .....   | 49        |
| V.1.10-   | Exploitation des plantes aromatiques et médicinales .....                              | 49        |
| V.2-  | Conclusion .....   | 50        |
| <b>VI.</b>  | <b>Institutions et acteurs locaux .....</b>  | <b>52</b> |
| VI.1-   | L'institution communale .....  | 52        |
| VI.1.1-   | Le conseil communal.....   | 52        |
| VI.1.2-   | Les services de la commune.....  | 52        |
| VI.2-   | Le budget .....  | 53        |
| VI.2.1-   | Montant du budget et son évolution .....   | 53        |
| VI.2.2-   | Composition du budget .....  | 54        |
| VI.2.3-   | Une faible capacité d'exécution du budget d'investissement.....                        | 55        |
| VI.3-   | Les priorités d'action de la commune.....  | 57        |
| VI.3.1-   | Les projets réalisés .....   | 57        |
| VI.3.2-   | Les projets en cours .....   | 58        |
| VI.3.3-   | Les projets programmés.....  | 58        |
| VI.4-   | Dynamique d'acteurs.....   | 58        |
| VI.4.1-   | Les partenaires.....   | 58        |
| VI.4.2-   | Le tissu associatif .....  | 58        |
| VI.5-   | Prise en compte de la dimension genre .....  | 59        |
| VI.6-   | Conclusions.....   | 61        |
| <b>VII.</b>   | <b>Conclusion sur l'état des lieux .....</b>   | <b>62</b> |
| <b>PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE .....</b>                   | <b>66</b>  |           |
| <b>I. Dynamiques majeures et identité communale .....</b>     | <b>67</b>  |           |
| I.1-  | Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement .....                 | 67        |
| I.2-  | Identité et vocation de la commune.....  | 68        |
| <b>II. Questionnements et orientations stratégiques .....</b> | <b>70</b>  |           |

## Index des illustrations

### Index des cartes

|  |    |
|--|----|
| Carte 1: localisation et situation générale de la commune .....  | 10 |
| Carte 2: situation géographique communale.....   | 11 |
| Carte 3: carte physique de la commune.....   | 15 |
| Carte 4 : Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004 ..... | 19 |
| Carte 5: Localisation des équipements sociaux de la commune.....   | 35 |
| Carte 6: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles.....                              | 51 |

### Index des figures

|   |    |
|---|----|
| Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette .....                              | 18 |
| Figure 2: Composition du cheptel de la commune Ibn Yacoub, .....  | 45 |
| Figure 3: Programmation budgétaire de la commune 'Ibn Yacoub, moyenne 2005 à 2010.....                              | 53 |
| Figure 4: Ratio montant budget programmé par habitant et par an de la commune Ibn Yacoub, moyenne 2005 à 2010 ..... | 54 |
| Figure 5 : Réalisation budgétaire de la CR Ibn Yacoub de 2005 à 2010.....   | 56 |

### Index des tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1: Composition des groupes ethniques par douar de la commune .....                        | 12 |
| Tableau 2 : Répartition de la population par douar et distance des douars au chef-lieu .....      | 13 |
| Tableau 3: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique.....                                 | 14 |
| Tableau 4: données clés sur la commune d'Ibn Yacoub.....  | 16 |
| Tableau 5 : Structure de la population de la commune .....  | 20 |
| Tableau 6 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994/ 2004 et 2004/ 2011..... | 20 |
| Tableau 7 : Taille et croissance des ménages .....  | 21 |
| Tableau 8 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS .....  | 22 |
| Tableau 9: Taux d'analphabétisme, .....   | 22 |
| Tableau 10: Taux d'activité .....   | 23 |
| Tableau 11: liste des routes et pistes dans la commune Ibn Yacoub.....                            | 24 |
| Tableau 12 : Perception de la population des problèmes des routes et transport.....               | 25 |
| Tableau 13: Situation de raccordement des ménages en eau domestique.....                          | 25 |
| Tableau 14: Evolution du taux d'accès à l'eau domestique.....                                     | 26 |
| Tableau 15 : Perception de la population des problèmes d'eau domestique .....                     | 26 |
| Tableau 16 : taux de disponibilité des WC, bains douches et fosses septiques.....                 | 28 |
| Tableau 17 : Evolution du taux d'électrification .....  | 28 |
| Tableau 18 : Situation de raccordement des ménages au courant électrique.....                     | 29 |
| Tableau 19 : niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune.....               | 30 |
| Tableau 20 : Effectifs des élèves et enseignants du primaire 2011/2012.....                       | 31 |
| Tableau 21 : Perception de la population des problèmes de l'éducation .....                       | 32 |
| Tableau 22 : Distance entre les douars de la commune et le collège le plus proche.....            | 33 |
| Tableau 23 : taux de scolarisation.....   | 33 |
| Tableau 24: Taux d'abandon scolaire à Ibn Yacoub .....  | 34 |
| Tableau 25 : évolution du taux d'analphabétisme. ....   | 34 |
| Tableau 26: caractéristiques des infrastructures de santé .....                                   | 36 |
| Tableau 27: Rayon de couverture sanitaire.....  | 36 |
| Tableau 28 : Cas de diarrhées enregistrées chez les enfants de 0 à 5 ans .....                    | 37 |
| Tableau 29: principaux problèmes sanitaires .....   | 38 |
| Tableau 30: répartition des surfaces de la commune selon leur vocation.....                       | 40 |
| Tableau 31 : Superficie des oasis de la Commune en 2008 .....                                     | 41 |
| Tableau 32 : Situation des ressources en eau des oasis de la Commune en 2008 .....                | 41 |
| Tableau 33 : Situation des superficies des cultures .....   | 43 |

|   |    |
|---|----|
| Tableau 34 : Production des cultures.....   | 44 |
| Tableau 35 : Synthèse des contraintes et problèmes de l'agriculture, à partir des ateliers participatifs..... | 44 |
| Tableau 36 : Composition du cheptel de la commune Ibn Yacoub .....  | 45 |
| Tableau 37 : Composition du cheptel de la commune Ibn Yacoub .....  | 47 |
| Tableau 38 : Situation des moyens de transport existants sur le territoire de la commune.....                 | 49 |
| Tableau 19: caractéristiques de l'administration communale.....   | 52 |
| Tableau 40 : Pourcentage des dotations TVA et recettes propres perçus par la commune 2005/ 2010.....          | 54 |
| Tableau 41: part des budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2004 et 2010. ....         | 55 |
| Tableau 42: ratios budgétaires de la commune d'Ibn Yacoub, période 2005/ 2010.....                            | 57 |
| Tableau 43: liste des projets réalisés durant les quatre dernières années.....                                | 57 |
| Tableau 44: répartition des rôles entre hommes et femmes et accès et contrôle des ressources. ....            | 59 |
| Tableau 45: répartition des tâches et rôles entre hommes et femmes.....                                       | 60 |
| Tableau 46: Précipitations enregistrées entre 1989 et 2006.....   | 74 |
| Tableau 47: Situation des puits publics.....  | 75 |
| Tableau 48: Situation des puits privés.....   | 75 |
| Tableau 49: évolution de la population de la commune .....  | 76 |
| Tableau 50: évolution des ménages de la commune .....   | 76 |
| Tableau 51: Population par classe d'âge et par sexe.....  | 77 |
| Tableau 52: Evolution des naissances et décès 2004/2011.....  | 77 |
| Tableau 53: Situation de raccordement au réseau d'eau domestique .....  | 78 |
| Tableau 54: Situation de raccordement des habitations au réseau électrique .....                              | 78 |
| Tableau 55 Situation des équipements des écoles .....   | 79 |
| Tableau 56: les professions pratiquées.....   | 80 |
| Tableau 57: le nombre de chômeurs.....  | 80 |
| Tableau 58: Structure des exploitations .....   | 81 |
| Tableau 59 : Situation des infrastructures de petite hydraulique des oasis de la Commune en 2012.....         | 82 |
| Tableau 60: Liste des membres du conseil communal .....   | 84 |
| Tableau 61: Liste du personnel de la commune Ibn Yacoub.....  | 85 |
| Tableau 62: Liste des associations de la commune Ibn Yacoub.....  | 86 |
| Tableau 63: nombre de fonctionnaires intervenant sur le territoire de la commune .....                        | 87 |
| Tableau 64: Situation des budgets de la commune Ibn Yacoub .....  | 87 |

## Abréviations

|                |   |
|----------------|---|
| ADL :          | Agent de Développement Local  |
| ADP :          | Agent de Développement Provincial                                   |
| AGR :          | Activité Génératrice de Revenu                                      |
| APDS :         | Agence pour la Promotion et les Développement des Provinces du Sud  |
| BET :          | Bureau d'Etude Technique  |
| CC :           | Conseil Communal  |
| CCPP :         | Comité Communal de Planification Participative                      |
| CR :           | Commune Rurale  |
| CTP :          | Comité Technique Provincial   |
| DAS :          | Direction des Affaires Sociales                                     |
| DCL :          | Division de collectivités locales                                   |
| DGCL :         | Direction Générale des Collectivités Locales                        |
| Dh :           | Dirham  |
| DPA :          | Direction Provinciale de l'Agriculture                              |
| EPA :          | Equipe Provinciale d'Appui  |
| ETC :          | Equipe Technique Communale  |
| F et NF :      | Fonctionnel et Non Fonctionnel                                      |
| FEC :          | Fond d'Equipement Communal  |
| Ha :           | Hectare   |
| Habt :         | Habitant  |
| HCP :          | Haut Commissariat au Plan   |
| ICDH :         | Indice Communal de Développement Humain                             |
| INDH :         | Initiative Nationale de Développement Humain                        |
| Km, m et mm :  | Kilomètre, mètre et millimètre                                      |
| L :            | Litre   |
| OMS :          | Organisation Mondiale de la Santé                                   |
| ONE :          | Office National d'Electricité                                       |
| ONEP :         | Office National de l'Eau Potable                                    |
| ONG :          | Organisation Non Gouvernementale                                    |
| ORMVAO :       | Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouarzazate             |
| PAGER :        | Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau des populations Rurales |
| PCD :          | Plan Communal de Développement                                      |
| PERG :         | Programme d'Electrification Rurale Global                           |
| PDTS :         | Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud |
| PSP :          | Planification Stratégique Participative                             |
| Qx :           | Quintaux  |
| RGA :          | Recensement Général de l'Agriculture                                |
| RN, RR et RP : | Route Nationale, Régionale et Provinciale                           |
| RGPH :         | Recensement Général de la population et de l'Habitat                |
| SAU :          | Surface Agricole Utile  |
| SG :           | Secrétaire Général  |
| TVA :          | Taxe sur la Valeur Ajoutée  |

## Contexte

Le Maroc a, depuis les dernières années, commencé à donner une importance particulière au développement local à travers le long processus de décentralisation engagé depuis les années 60, consolidé par diverses révisions des chartes : communale, provinciale et régionale. D'autres politiques sont venues soutenir ce processus dont essentiellement les divers plans de développement socio-économique et les dispositifs d'aménagement de territoire (plans de développement, schéma régionaux, schéma national d'aménagement de territoire,...).

La DGCL et l'Agence du Sud ont uni leurs efforts pour soutenir la recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté à partir des communes et le programme PDTs s'est mis en place pour répondre à cette volonté. Il poursuit quatre grands objectifs dans le but d'appuyer les Collectivités Locales dans leur exercice de planification aboutissant à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans communaux de développement :

- Renforcer les capacités des collectivités locales en vue d'élaborer leurs plans de développement fondés sur le principe de la participation et intégrant la dimension genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;
- Assurer un accompagnement permanent et de proximité en faveur des communes afin de généraliser le redéploiement des Plans Communaux de Développement (PCD) et du Système d'Information Communal (SIC) ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD et en particulier en matière de montage, de réalisation et de suivi des projets ;
- Renforcer les systèmes de gestion au niveau communal/provincial pour répondre aux besoins de la planification locale et du suivi des indicateurs de développement humain.

Dans ce contexte, la province de Tata a été retenue pour bénéficier de ce programme. Une des premières actions est d'élaborer un **Diagnostic Territorial Participatif (DTP)** pour et avec chaque commune. C'est l'objet du présent document.

## Principes d'élaboration du Diagnostic Territorial Participatif

**Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ?** C'est tout d'abord un état des lieux, une photographie de la commune à travers différents filtres qui la caractérisent :

- son peuplement et sa démographie qui sont en quelque sorte la structure de fond ;
- son cadre naturel et environnemental,
- les réseaux et les services sociaux qu'elle met à disposition de la population ou qui existent sur son territoire ;
- son économie, avec ses évolutions ;
- enfin, l'institution communale et ses partenaires locaux, provinciaux ou plus lointains.

C'est ensuite une recherche d'analyse et d'explication de cet état des lieux pour mieux comprendre ce qu'est ce territoire, comment il fonctionne, dans quel environnement il se positionne, quels en sont les points forts ou faibles, les atouts comme les freins.

**En second lieu, à quoi sert ce diagnostic ?** Il permet, à travers des échanges avec la commune et ses acteurs, de prendre connaissance de la situation de la commune, puis de débattre des grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il permet, à partir de ces débats avec la commune et ses partenaires, de déterminer une vision, un cap vers où aller ; ce cap qui ensuite va être décliné en stratégie, puis en programmes d'actions concrètes.

**Enfin, comment a-t-il été élaboré ?** Il a fait l'objet de 4 phases de travail :

- la mise en place du Système d'Information Communal (SIC) avec l'organisation d'une enquête portant sur chaque ménage, chaque douar suivi d'une enquête « genre » portant sur un échantillon de 10% des ménages et chaque douar, permettant ainsi de produire la monographie communale.
- un recueil de données et documentations existantes pour compléter la monographie issue du SIC afin de dresser un état des lieux ;
- un travail de terrain dans la commune à travers deux types de travaux :
  - ✓ l'organisation d'ateliers participatifs dans chacun des douars et sous douars à raison de 16 ateliers (1 atelier homme et 1 atelier femme pour chaque douar) qui a permis de s'entretenir avec plus de 468 personnes dont 67% de femmes ;
  - ✓ l'organisation de rencontres ciblées (sur la base de guides d'entretiens) auprès des autorités locales, des cadres de la commune, des groupements professionnels, des agriculteurs, des autorités provinciales, des responsables du secteur de l'éducation et de la santé ainsi que des autres services extérieurs, des associations, des coopératives... combinées à un travail de terrain d'observation et de visite des douars, des écoles, centres de santé, infrastructures économiques... bref plus d'une cinquantaine de personnes rencontrées et tous les douars visités ;
- enfin, un travail d'analyse avec toutes ces informations recueillies et d'autres au niveau de la province et de la région pour compléter cette approche locale, de façon à proposer les analyses comme les questionnements essentiels pour l'avenir et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pendant ces quatre phases de travail, des formations ont été réalisées pour un transfert de compétences aux acteurs locaux :

- Une formation d'une journée sur l'approche territoriale en faveur des ETC, CCPP, CPEC, EPA et l'équipe PDTS de Tata.
- Une formation de deux jours sur l'utilisation du SIC en faveur des ETC ainsi qu'un appui d'une journée pour son opérationnalisation.
- Une formation de 3 jours de l'ETC et l'équipe PDTS, sur le DTP basée sur un travail d'analyse à partir des données SIC et statistiques de la commune en matière démographique, économique, des services, des acteurs...

Ainsi, ce rapport se propose de présenter l'analyse des différentes composantes de la vie de la commune **d'Ibn Yacoub**, que ce soit dans ses aspects physiques, démographiques, sociaux, économiques ou institutionnels tout en intégrant les dimensions genre et environnementale dans le but de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le développement humain du territoire.

Concrètement, ce document est structuré en deux parties :

- une première partie d' « Etat des lieux » qui aborde la situation de la commune à travers 6 grands thèmes : géographie et environnement, démographie, réseaux, services sociaux, économie, acteurs et institutions ;
- une deuxième partie d' « Analyse stratégique » avec d'abord, une synthèse territoriale puis ensuite, les questionnements et axes stratégiques.

Une troisième partie sera ajoutée à l'issue de la restitution du diagnostic stratégique à la commune, afin de synthétiser les débats et propositions ainsi que les priorités formulées par la commune lors de cette restitution.

# **PARTIE I : ETAT DES LIEUX**

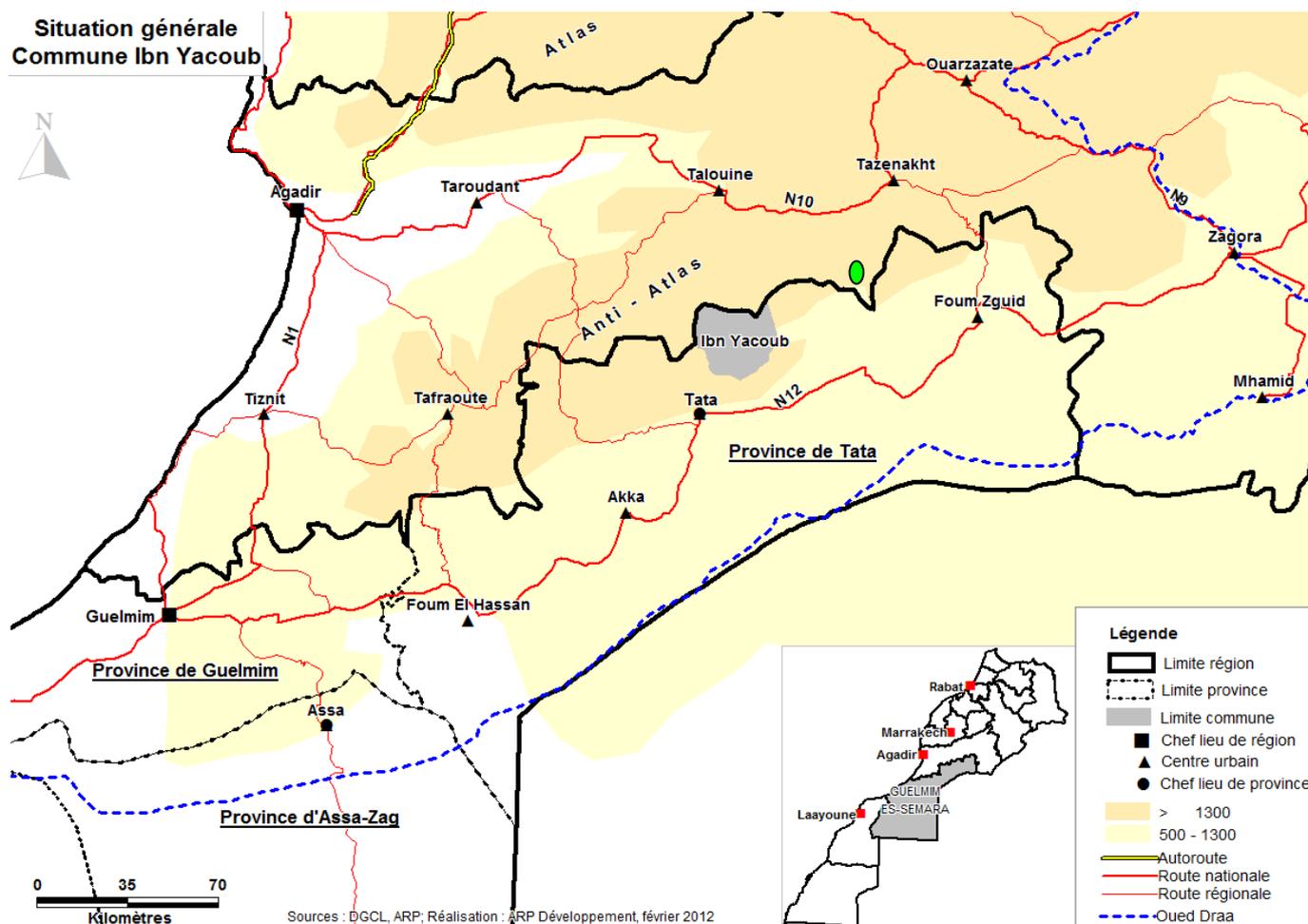
## I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune

La commune d'Ibn Yacoub est située au nord est de la province de Tata, région de Guelmim Es Smara, au sud-est de l'Anti Atlas (voir carte ci-dessous) avec une superficie de 586 Km<sup>2</sup> (soit 2.26% de la superficie totale de la province). Elle se situe à 128 Km de la capitale provinciale Tata. Elle est relativement proche des centres de Taliouine/Province de Taroudant (100 Km) et Akka Ighane (45 Km).

Le chef lieu de commune Imi Ntatelt est relié à l'axe routier Akka Ighane/Taliouine ( route provinciale (RP 1743), par la nouvelle route provinciale RP 1808 (construite en 2010) sur une distance de 18 km.

La commune est limitée géographiquement comme suit :

- Au Nord par les communes de Agadir Melloul et Azrar (province de Taroudant) ;
- A l'ouest par la commune Azaghar N'irs (province de Taroudant) ;
- A l'Est par la commune de Akka Ighane (Province de Tata) ;
- Au Sud par la commune de Tigzmert (province de Tata).



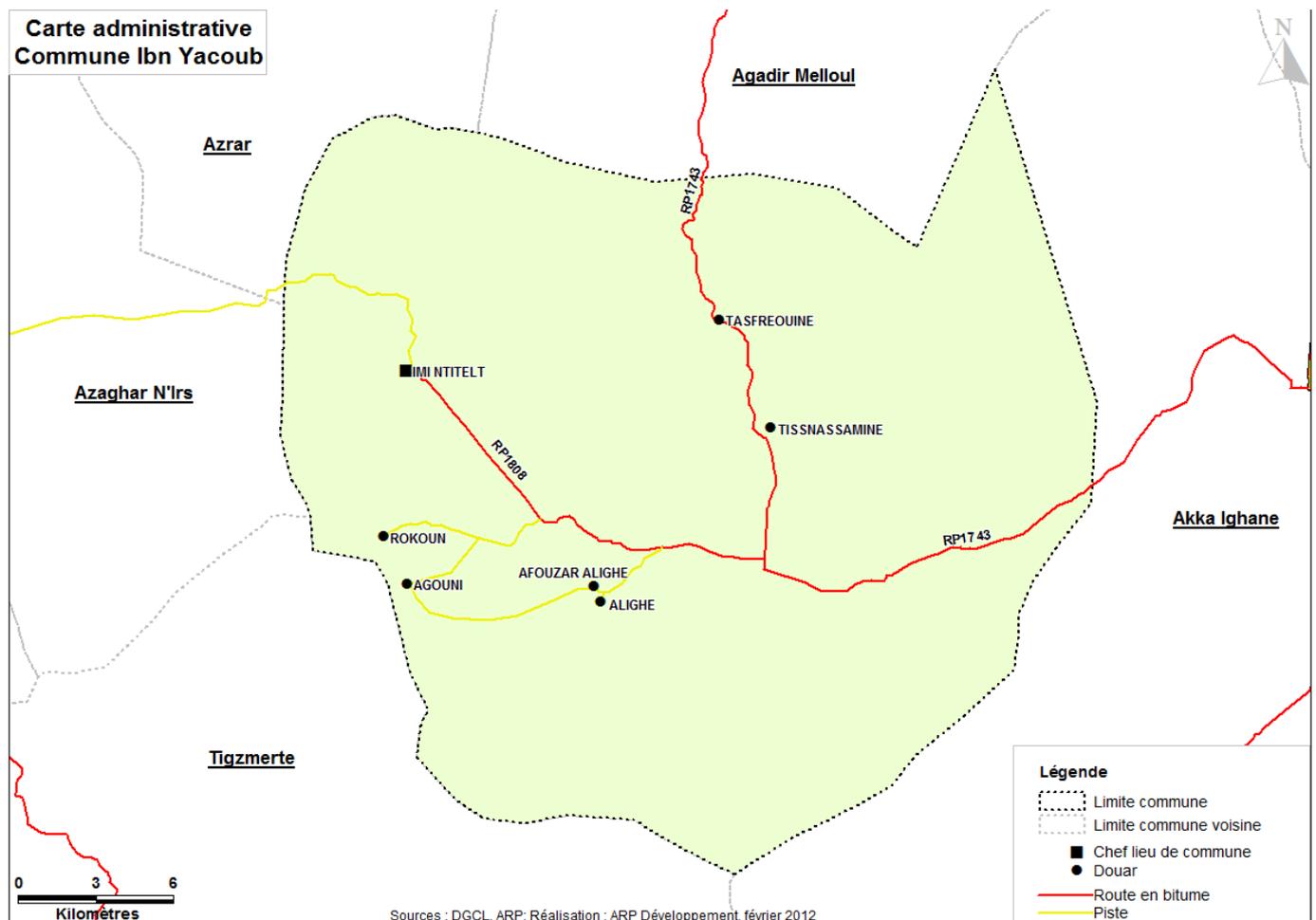
Carte 1: localisation et situation générale de la commune

## I.1- Situation administrative et spatiale

### I.1.1-Situation administrative:

La commune d'Ibn Yacoub est de création relativement récente, instituée en 1992 à l'occasion du découpage administratif qu'a connu tout le territoire du royaume. Avant cette date, son territoire était lié administrativement à la commune d'Akka Ighane. Elle est rattachée au caïdat Akka Ighane depuis la création de la province de Tata en 1977.

La commune est composée de 6 douars : Imi Ntatelte (chef lieu de commune), Imi Ntalate Aligh, Agni, Rkon, Tisfriouine et Tisnassamine auxquels se rajoute les deux sous douars : Afouzar (Iligh) et Ouilloul (Tasnassamine). Elle comporte une seule Machiakhat : Ibn Yacoub



Carte 2: situation géographique communale

### I.1.2-Une population homogène

La population de la commune fait partie en majorité de la tribu Senhadja (Iznaguen) qui sont amazigh. Seuls les habitants (13 ménages) du sous douar Ouilloul (près de Tasnassamine), sont arabes Hassanis d'origine nomades mais qui se sont installés il y'a près de 80 ans, ils parlent amazigh très couramment et se sont bien intégrés et ont de très bonnes relations avec les habitants du douar Tasnassamine.

La confédération des Sanhadja était formée au départ de 70 tribus, qui étaient en majorité au Sahara. Ils maîtrisaient les routes du commerce dans le désert en ramenant des produits d'Afrique (l'or en poudre : Tebr) vers le Maroc et en exportant d'autres produits vers l'Afrique.

Ils ont créé l'Etat Almoravides (Al Mourabidine) qui a permis au Maroc de devenir un Empire depuis l'Andalousie jusqu'au Niger et tout le Maghreb. D'ailleurs le nom du Sénégal vient ainsi du mot Sanaga qui indique aussi Sanhadja. En 1053, ils prennent Sijilmassa puis tout le Sud du Maroc, d'Aghmat à Taroudant. En 1062, Youssef ibn Tachfine fonde Marrakech au carrefour des grandes voies du commerce et y transfère sa capitale.

Le territoire de la commune, a connu également une présence juive, notamment aux douars Aligh et Afouzar Aligh (noms de lieux, pièces de monnaies...).

Le douar Imi Ntatelte (Ibn yacoub), connaît la présence de deux ethnies différentes qui ont cohabité depuis longtemps : les chorfas de la zaouia Yaacoubia et les anciens esclaves de couleur noire. A ce jour, tous les édifices religieux de la Zaouia Yaacoubia et ses moussems sont gérés entièrement par les chorfas.

La Zaouia Yaacoubia serait fondée, il y'a près de 560 ans par Sidi Mohamed Ben Yacoub (cité dans le livre Maasoul de Mokhtar Soussi), elle jouait un rôle religieux important à travers son école coranique, elle était respectée par les tribus de la région, qui acceptaient son arbitrage dans leurs différents conflits. L'école coranique, créée par le fondateur de la Zaouia, a été appuyée matériellement par ces différentes tribus. La Zaouia a pu venir en aide aux tribus environnantes pendant les périodes de sécheresse et de disette, grâce à ses réserves en denrées alimentaires (dons de ces mêmes tribus).

La Zaouia, organise annuellement, un moussem d'une semaine durant la troisième semaine du mois d'avril et qui connaît une affluence qui dépasse le territoire de la province de Tata. La Zaouia disposerait de beaucoup de biens fonciers notamment au Souss (Aoulouz) et aux alentours de Tata. Elle a pu s'étendre à d'autres endroits, il existerait notamment des représentations de la zaouia yaacoubia à Agadir Iznaguen, Aoulouz, Taroudant et Kenitra.

Tableau 1: Composition des groupes ethniques par douar de la commune

| Douar            | Nom du groupe ethnique/lignages  |
|------------------|--|
| Agni             | Aït Hmad, Aït Brahim Ou Ali, Aït Yaâkoub, Aït Youssef, Id Ali, Id Brahim, Id Lahcen, Id Abdellah   |
| Imin Tatlet      | Aït Moumou, Aït Adbelaziz, Aït Otman, Aït Hmad, Inagn, Aït Lahcen, Aït Brahim, Aït Ouïhman, Aït Oulgana, Aït Mourid, Aït El Baz, Aït Nafiaa, Aït Jaadad, Aït Saaïd, Aït Zaouite, Izgagh, Aït Khelifa, Aït Bousta |
| Ighil et Afouzar | Aït Brahim, Aït El Aassri, Aït Makhlouf, Aït Lahcen, Aït Andellah Oumoussa   |
| Rkon             | Aït Mkhlof, Aït Bih, Aït Brahim Ali, Ouakrim, Aït Saaïd, Aït El Haj, Aït Sayd, Zabr, Aït Brouhim, Aït Ouakrim, Aït Douad, Aït Abdellah, Aït Hmad   |
| Tisnassamine     | Iblouden, Aït M'Barek, Aït Yassin, Aït Hssaine, Aït Taleb, Aït Saïd  |
| Tissfriouine     | Aït Idir, Aït M'Hand ou Youssef, Aït Ishak, Ihouline, Id Ali, Aït El Moudene, Ouni, Tdressi, Aït Hsseine, Aït Abdellah, Oulehcn, Ighirane, Aït Yahya   |

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

### I.1.3-Organisation spatiale : l'absence de centralité

La commune compte 2 697 habitants en 2011<sup>1</sup> répartis dans 6 douars et 2 sous-douars. La densité de population est faible avec seulement 4 hab. /km<sup>2</sup> concentrés au niveau des douars où l'habitat y est groupé. Le chef-lieu, Imi Ntitelt, est le seul douar à dépasser les 1 000 habitants et regroupe près de la moitié de la population de la commune.

<sup>1</sup> Voir Chapitre II – Analyse sociodémographique.

Tableau 2 : Répartition de la population par douar et distance des douars au chef-lieu

| Douars                                | Distance au chef-lieu (estimation) | Population (SIC 2011)                               | %             |
|---------------------------------------|------------------------------------|---|---------------|
| IMI NTITELT                           | 0 Km                               | 1475  | 48,2          |
| ROKOUN                                | 8 Km                               | 205   | 6,7           |
| AGOUNI                                | 11 Km                              | 59  | 1,9%          |
| ALIGHE (y compris sous-douar Afouzar) | 5 Km                               | 675   | 22%           |
| TISSNASSAMINE                         | 24 Km                              | 296   | 9,7%          |
| TASFREOUINE                           | 34 Km                              | 352   | 11,5%         |
| <b>TOTAL</b>                          |                                    | <b>3 062<br/>-365 migrants<br/>= 2697 habitants</b> | <b>100,00</b> |

Source : SIC, 2011

Le territoire est organisé en deux zones :

- Une zone montagnaise à l'ouest au relief accidenté avec les douars Imi Ntitelt, Alighe, Afouzar Aligh, Rokoun et Agouni,
- Une zone de plateau d'altitude au nord avec les douars Tasfreouine, Tissnassamine et Ouilloul.

Les douars sont isolés les uns des autres du fait du relief, en particulier au sud où ils se situent dans des vallées distinctes. Les 4 douars sud ouest sont accessibles uniquement par des pistes. Le chef-lieu est excentré à l'ouest, à une vingtaine de km de l'axe principal qui relie le chef-lieu de caïdat, Akka Ighane au centre de Talouine en traversant le territoire de la commune. Il est desservi par une route bitumée qui s'arrête dans le douar. Cette position à l'extrémité d'une route n'assurant aucune liaison entre les douars ni au-delà de la commune, limite le passage par le chef-lieu qui n'assure donc pas un rôle de centralité pour les autres douars.

## I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune

### I.2.1-La situation géophysique et climatologique

Le territoire de la commune est située dans la partie sud de l'anti atlas, elle fait partie du sous bassin versant de Tissint qui lui-même fait partie du bassin versant du bas Draa. Les altitudes des douars varient entre 1115 m à Afouzar à 1311m à Rkon. Sur la partie nord de la commune, les altitudes sont plus élevées et varient de 1500 à 1700m (Jbel Azerzaf : 1705 m). Le territoire de la commune est constitué principalement de montagnes et de plateaux (Azaghar Imi Ntatelt).

Le climat de la commune, est de type semi-aride avec des étés chauds et des hivers froids. La température moyenne est de 22 °C alors que les températures maximales sont de 40 °c. Les températures extrêmes sont de 0°C l'hiver et 45 °C l'été.

En se référant aux données des stations météorologiques les plus proches du territoire de la commune (Taznakht et Merzgane), on peut estimer que les précipitations moyennes annuelles enregistrées sur la commune avoisinent les 90 mm (cf. tableau précipitations en annexe/ moyenne des 10 dernières années : 89 mm à Amerzgane et 101 mm à Taznakht).

La répartition moyenne des précipitations mensuelles montre l'existence de deux saisons pluviométriques distinctes :

- une saison humide et tempérée, d'octobre à mars où 85% des précipitations annuelles ont lieu,
- une saison sèche et chaude, allant du mois d'avril à septembre, avec seulement 15 % de la pluviométrie annuelle.

### I.2.2-Des ressources en eau en raréfaction

Située dans la zone hydrologique du bassin du Bas Draa, la commune fait partie plus spécifiquement du sous bassin versant de Tissint d'une superficie de 3500 km<sup>2</sup>. Les principaux oueds traversant le territoire de la commune sont : Assif Iligh, Assif Ntagoute, Assif Ntatelt, Assif Ntamda et Assif Agni N'Tisfriouine. Les régimes de ces cours d'eau sont irréguliers et leurs écoulements se caractérisent par des variations saisonnières importantes. Ces crues peuvent être violentes et entraîner d'importants dégâts aux terrains agricoles et des infrastructures d'irrigation traditionnelles (khetaras, sources, seguias, bassins d'accumulation...), situées sur les berges des oueds.

Quelques motfias, alimentées par les eaux de ruissellement, existent dans les zones de parcours (Azaghar Nimintatel, Tisfriouine), utilisées principalement par les nomades.

Les ressources en eaux souterraines, représentent la principale ressource en eau exploitée au niveau du territoire de la commune. Les sous écoulements des oueds (under flow), sont prélevés par des khetaras qui les amènent à la surface de la terre (sources) et sont ensuite stockées (la nuit) dans des bassins d'accumulation, avant d'être distribuées par un réseau de seguias en terres au niveau des parcelles des oasis, selon un tour d'eau et des droits d'eau reconnus par tous.

Ce sont ces sources d'eau qui irriguent les cinq oasis de montagne de la commune : Aligh, Agni, Rkon, Tasnassamine et Tisfriouine. Quelques puits ont été creusés dans les différents douars de la commune, pour l'approvisionnement en eau domestique. Au niveau de l'oasis Aligh, la plus grande de toute la commune, des dizaines de puits individuels sont équipés en groupe de pompage à des fins agricoles, en vue d'apporter un supplément d'eau aux cultures suite à la réduction des débits des sources, à cause de la succession des années de sécheresse. C'est ainsi que la profondeur de la nappe est passé de 11 m en 1975 à moins de 28 m en 2008, soit un abatement moyen de plus de ½ m par an.

Tableau 3: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique

| Commune     | Nombre d'oasis | Profondeur de la nappe en m |      |           | Salinité de l'eau |
|-------------|----------------|-----------------------------|------|-----------|-------------------|
|             |                | 1956                        | 1975 | 2007-2008 |                   |
| Ben Yaakoub | 5              | 6                           | 11   | 28        | Nulle à moyenne   |

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

### I.2.3- Des sols peu fertiles et une végétation naturelle riche en zone de montagne

Les sols sont caillouteux à rocheux au niveau des terrains en pente dans les zones de montagne. Dans le plateau d'Azaghar, les sols sont soit squelettique à caillouteux soit limoneux qui peuvent être mises en valeur pour l'agriculture. Au niveau des oasis, ou le long de certains oueds, on trouve des sols limono-argileux, résultat des dépôts de sédiments successifs des crues des oueds, utilisées pour l'agriculture oasienne.

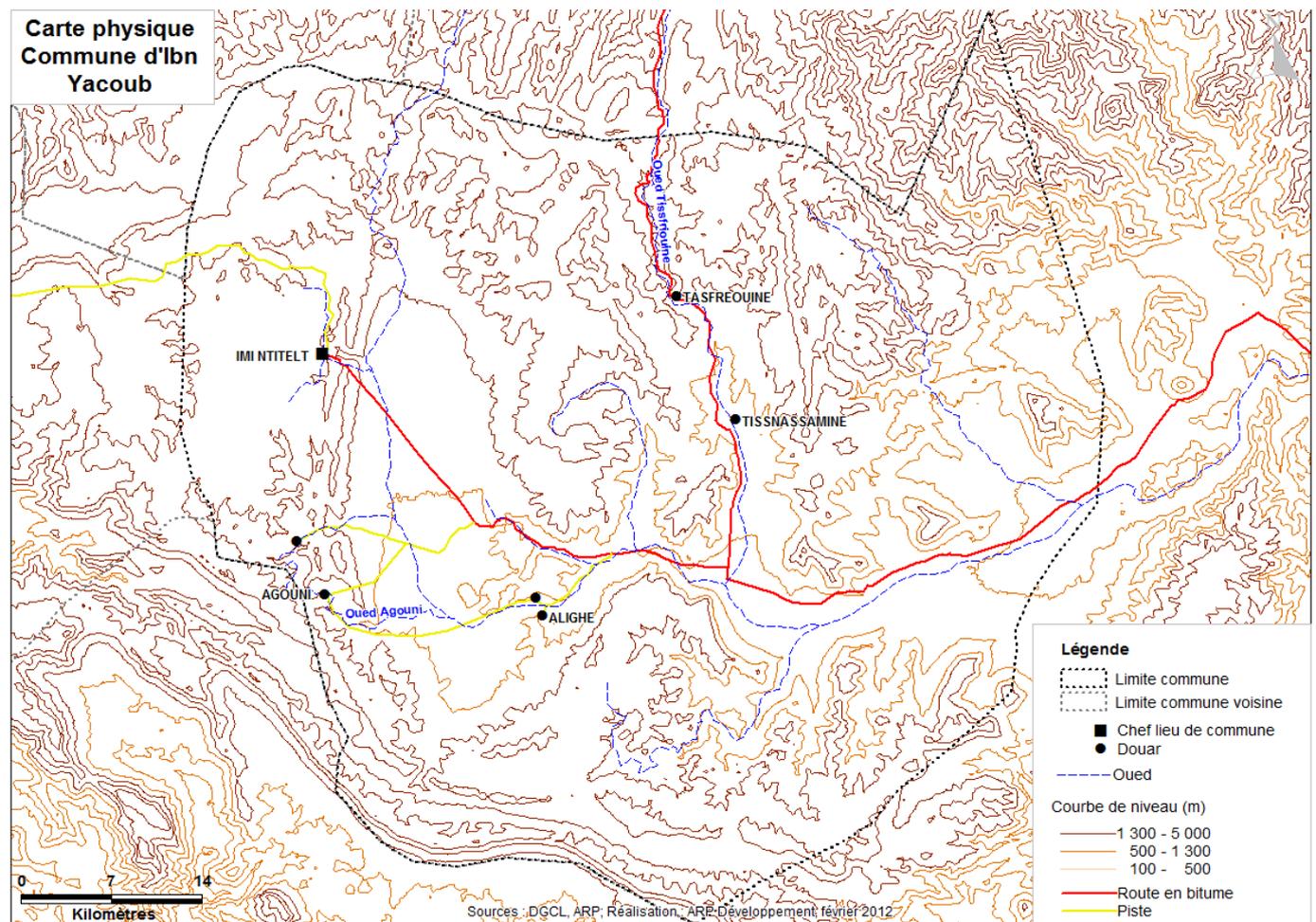
La végétation de la commune d'Ibn Yacoub varie selon les altitudes, c'est ainsi qu'au niveau de la zone de montagne située au nord ouest, on est en présence de formations de Chih (*Artemisia Herba Alba*), Achfoud (*Genistad*) et *Retama*. Sur l'Azaghar, dominant des formations clairsemées d'Assay (*Hamada scoparia*), Chih (*Artemisia herba alba*). Les berges des lits mineurs des oueds sont occupés par une ripisylve à *Nerium oleander (alili)*. Les autres

plantes abondantes, citées par la population sont *Afzdad (Ononis natrix)*, *ifsskan (Launea arborescens)*, *amrdou...* l'Acacia Radiana est présente dans la partie centre et sud de la commune, mais avec une faible densité.

Cette végétation naturelle a plusieurs utilisations : (i) plantes pastorales par le cheptel caprin et ovin, (ii) le Chih est collectée par les femmes pour être vendue à une société de valorisation des PAM, (iii) les plantes mellifères sert à l'apiculture saisonnière traditionnelle. Certains arbustes sont collectés par les femmes, pour être utilisés comme bois de feux. Ces différents prélèvements, peuvent constituer une menace à la richesse floristique et à la biodiversité du territoire de la commune, si ils ne sont pas gérés de manière rationnelle.

Durant les années pluvieuses, on assiste à l'arrivée des nomades qui s'installent avec leurs troupeaux dans l'Azaghar.

Carte 3: carte physique de la commune



## I.3- Fiche d'identité de la commune

### I.3.1-Particularités physiques de la commune

La commune présente plusieurs particularités, que l'on développera dans les différents chapitres correspondants :

- 1) Moyennement desservie en axe de communication pour rejoindre Taliouine, Agadir, Ouarzazate et Tata
- 2) Des ressources en eau sous terraines en régression
- 3) Des potentialités en plantes aromatiques et médicinales
- 4) Des potentialités en sols agricoles (Azaghar)

### I.3.2-Les données clés

Tableau 4: données clés sur la commune d'Ibn Yacoub

| Fiche d'identité d'Ibn Yacoub   |   |
|---------------------------------|---|
| Année de création               | 1992  |
| Superficie                      | 586 Km <sup>2</sup> (monographie commune), 697 Km <sup>2</sup> (SIG ARP)  |
| Région                          | Guelmim Es Smara  |
| Province                        | Tata  |
| Cercle                          | Foum Zguid  |
| Caïdat                          | Akka Ighane   |
| Nombre de douars et sous douars | 8   |
| Situation générale              |   |
| Zone                            | Zone présaharienne au sud du Maroc, sud-est de l'Anti-Atlas, bassin hydraulique bas Draa                                  |
| Ville la plus proche            | Tata 128 km (Taliouine : 100km)   |
| Gare routière la plus proche    | Tata 128 km   |
| Gare ferroviaire la plus proche | Néant   |
| Aéroport le plus proche         | Aéroport international Agadir 300 km et aérodrome Tata 128 km   |
| Port le plus proche             | Agadir  |
| Routes                          | RP 1743 et RP 1808 et pistes communales   |
| Population                      |   |
| Estimation 2011                 | 2697 habitants  |
| Foyers de peuplement            | Amazigh en quasi-totalité (un sous douar arabe : 13 ménages d'anciens nomades) et ancien peuplement juif à Iligh          |
| Topographie                     |   |
| Type                            | Terrain montagneux et plateaux  |
| Altitudes                       | Altitude moyenne 1200 m ; point le plus haut : 1705m (jbel Azerzaf); point le plus bas : 950 m oued Nadnale (Assif Iligh) |
| Direction des pentes dominantes | Du nord (Djebel azerzaf) vers le sud oued N'adnale  |
| Climat                          |   |
| Type                            | Semi aride  |
| Températures                    | Min 0° en jan et Max 40 ° en août/ Moyenne de 22°   |
| Précipitations                  | Moyenne 90 mm/an  |

| <b>Sols</b>            |  |
|------------------------|--|
| Surface                | Sols limoneux –argileux au niveau des oasis<br>Sols rocheux sur les terrains en pente des montagnes<br>Sols calcaires squelettiques ou limoneux sur le plateau d'Azaghar |
| <b>Foncier</b>         |  |
| SAU (RGA 1996)         | 991 ha   |
| Superficie oasis       | 396 ha   |
| SAU irriguée des oasis | 136 ha   |
| <b>Hydrogéologie</b>   |  |
| Nappe phréatique       | En baisse  |
| Qualité de la nappe    | Eaux chargées de calcaire dans l'oasis Tisfriouine   |

Source : Agence du Sud 2008, enquêtes de terrain et commune 2011.

## **I.4- Conclusions**

La commune d'Ibn Yacoub bénéficie de potentiels naturels et géographiques sur lesquels elle peut s'appuyer pour enclencher une nouvelle dynamique de développement.

| <b>Points forts</b>   | <b>Points faibles</b>   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une diversité des reliefs : montagnes et plateaux (Azaghar) avec des zones de parcours vastes</li> <li>• Proximité relative de Taliouine (100 km) et Akka Ighane (45 km).</li> <li>• Diversité floristique et richesse en plantes aromatiques et médicinales (notamment Chih : Artemisia herba alba) en zone montagneuse de la commune.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire enclavé</li> <li>• Une aridité de plus en plus prononcée</li> <li>• Des ressources en eau en baisse qui entraînent une régression de l'activité agricole dans les oasis</li> <li>• Une exploitation importante des PAM</li> </ul> |

## II. Analyse sociodémographique

### Point méthodologique sur les données démographiques

Pour traiter cette partie, nous avons utilisé deux sources de données :

- le RGPH pour les années 1982, 1994 et 2004 et le SIC pour l'année 2011.

Les modalités de recensement de ces deux sources sont différentes :

- Le RGPH recense uniquement la population vivant de façon permanente dans la commune,
- Le SIC recense tous les membres appartenant aux ménages, qu'ils soient présents ou non au moment du recensement. Autrement dit, les données fournies par le SIC (population totale de la commune, population par douar, population par âge et par sexe) incluent le nombre de migrants.

Afin de pouvoir comparer les deux sources d'information et ainsi disposer d'une série démographique de 1982 à 2011, nous avons rectifié les données SIC de la façon suivante :

- Le SIC fourni le nombre de migrants à l'étranger et au Maroc ; ces migrants sont en quasi-totalité des hommes de 15 à 59 ans.
- Nous avons donc soustrait le nombre de migrants (i) de la population totale d'une part et, (ii) de la classe d'âge 15-59 ans des hommes d'autre part.
- Il n'est pas possible de rectifier les données par douar car le SIC ne donne pas la répartition du nombre de migrants selon les douars. Aussi pour l'analyse « douar », nous nous limitons aux données du RGPH de 1994 et 2004 (absence de données au niveau « douar » en 1982).

Ce sont les données rectifiées du SIC qui sont utilisées dans le cadre de la présente analyse.

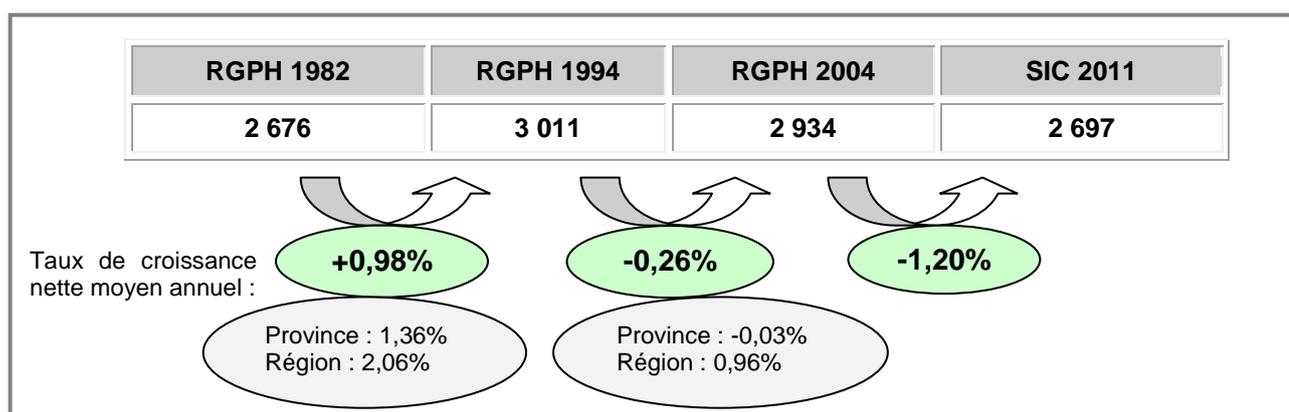
### II.1- Caractérisation de la dynamique démographique

Avec **2 697 habitants** recensés en 2011<sup>2</sup>, la commune d'Ibn Yacoub est l'une des communes les moins peuplées de la province de Tata, et la moins peuplée des communes du cercle de Foug Zguid. La densité de population est faible : **4 hab. /km<sup>2</sup>**.

#### II.1.1- Une régression de la population qui s'amplifie

La commune connaît une diminution de sa population qui s'accroît de façon régulière depuis plus de 20 ans. Cette dynamique a dû en effet s'amorcer avant 1994 au regard du faible taux de croissance enregistré entre 1982 et 1994.

Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette



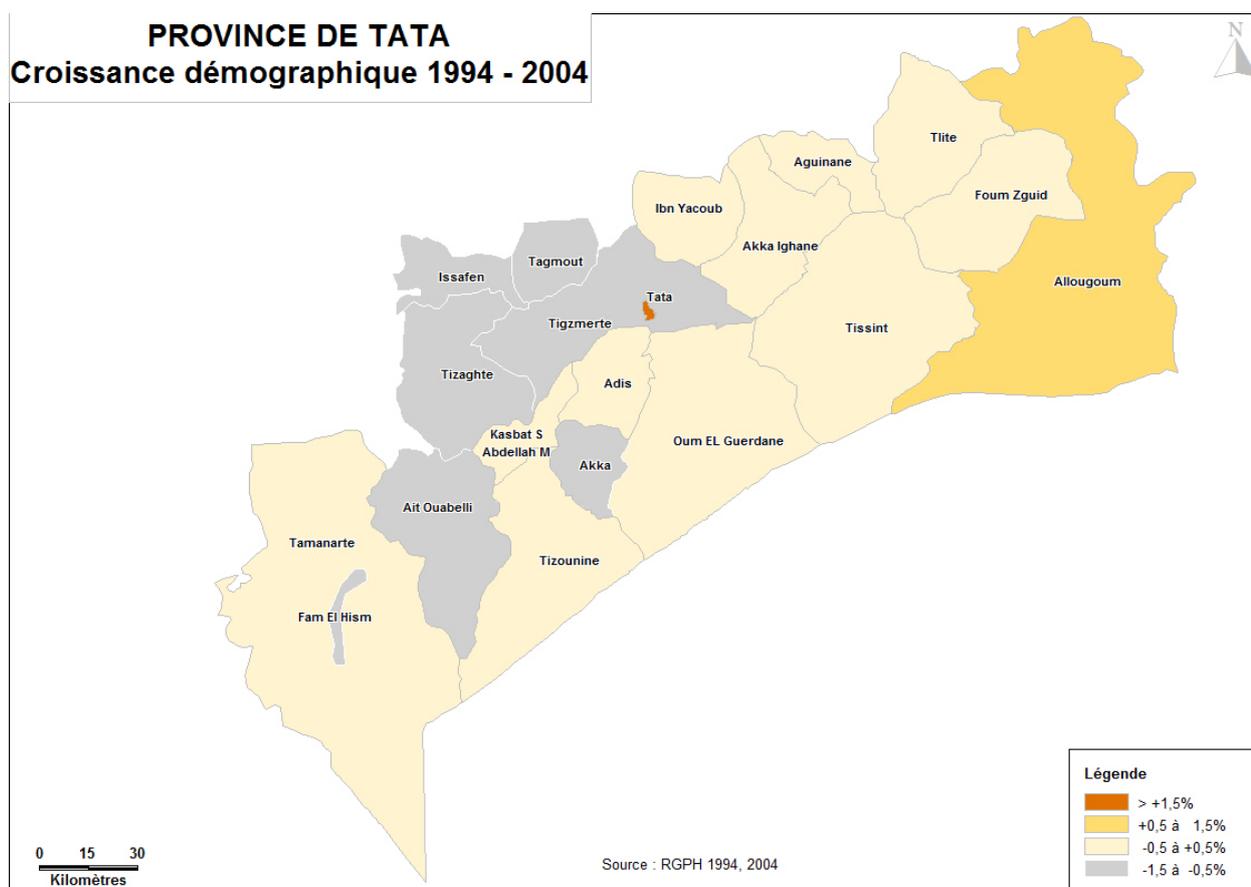
Source : RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 .

Sur la période 2004-2011, la croissance nette est significativement inférieure à la croissance naturelle (+1,7%)<sup>3</sup>. Le taux de migration nette s'élève ainsi à 2,8%, ce qui traduit un départ

<sup>2</sup> 3 062 habitants recensés dans le SIC 2011 moins 365 migrants soit 2 697 habitants.

régulier de la population : **70 à 80 personnes en moyenne quittent la commune chaque année depuis 2004**. Sur les périodes précédentes, la croissance naturelle étant au moins égale ou supérieure à 1,6%, le même phénomène de départs s'observait. La dynamique démographique de la commune se caractérise par un **exode rural** important, compensé par un accroissement naturel encore relativement élevé<sup>4</sup>.

La commune s'inscrit en effet dans la dynamique générale de la province, celle d'une déprise démographique sévère qui s'explique principalement par une agriculture en crise conjugué à l'absence de secteurs alternatifs d'emplois, et dans une moindre mesure à cause d'un fort enclavement et d'un niveau d'équipement très faible. Les centres urbains<sup>5</sup> sont autant affectés que les communes rurales avec des taux de croissance déjà négatifs sur la période 1994-2004 (hormis le chef-lieu de province Tata) et qui, d'après les données du SIC 2011, s'aggravent sur la période 2004-2011 (même Tata passe en négatif). Aucun centre secondaire n'apparaît suffisamment dynamique pour porter la croissance des territoires ruraux.



Carte 4 : Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004

<sup>3</sup> Calculé sur la base du nombre de naissance et de décès sur la même période, fournis par le bureau d'Etat Civil de la commune (voir données en annexe).

<sup>4</sup> Le taux d'accroissement naturel moyen annuel était de 1,4% au niveau national sur la période 1994-2004.

<sup>5</sup> Akka, Foug El Hisn, Foug Zguid, Tata.

## II.1.2- Une structure de population en déséquilibre

### ■ Une forte composante féminine et de la population dépendante<sup>6</sup>

La structure de la population, comparable à celle observée au niveau de l'ensemble de la province, se caractérise par un important déséquilibre hommes / femmes en particulier dans la classe des actifs (15-59 ans) et qui s'observait déjà dans les mêmes proportions dans les RGPH 1994 et 2004. Il s'explique par l'exode rural qui touche en majorité des jeunes hommes en âge de travailler (20-40 ans). Ainsi la population active ne représente que 56% de la population totale (pour 64,3% à l'échelle nationale).

Tableau 5 : Structure de la population de la commune

| Classes      | Total             | Part de chaque classe | Part de femmes dans les classes | Part de chaque classe au niveau national |
|--------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| 0-5          | 309               | 11%                   | 45%                             | 27%                                      |
| 6-14         | 517               | 19%                   | 47%                             |  |
| 15-59        | 1 537             | 56%                   | <b>64%</b>                      | 64,3%                                    |
| 60 et plus   | 377               | 14%                   | 51%                             | 8,7%                                     |
| <b>TOTAL</b> | 2740 <sup>7</sup> | 100%                  | 57%                             | 100%                                     |

Source : SIC 2011 et HCP projection 2011

La population reste jeune avec 30% de moins de 15 ans même si la part des plus de 60 ans apparaît relativement importante. La transition démographique est moins avancée que dans le reste du Maroc.

### ■ Un vieillissement de la population

L'analyse des taux de croissance des différentes classes d'âge sur deux périodes successives révèle globalement une évolution de la pyramide des âges avec une forte régression des classes les plus jeunes (moins de 15 ans) en même temps qu'une augmentation des plus âgées (supérieur à 59 ans). On observe une stabilité des classes en âge de travailler (15-59 ans) hormis les hommes sur 2004-2011 en diminution nette.

Tableau 6 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994/ 2004 et 2004/ 2011

| Classes      | Taux de croissance 1994-2004 |        | Taux de croissance 2004-2011 |        |
|--------------|------------------------------|--------|------------------------------|--------|
|              | Hommes                       | Femmes | Hommes                       | Femmes |
| 0-5          | -3,0%                        | -4,4%  | -1,8%                        | -3,9%  |
| 6-14         | -1,4%                        | 0,3%   | -0,9%                        | -4,2%  |
| 15-59        | 0,7%                         | 0,5%   | -1,5%                        | -0,1%  |
| 60 et plus   | 0,8%                         | 1,9%   | 1,5%                         | 2,0%   |
| <b>TOTAL</b> | <b>-0,26%</b>                |        | <b>-1,20%</b>                |        |

Source : RGPH 1994, 2004 et SIC 2011

Différents facteurs peuvent permettre d'expliquer cette évolution :

- La faible croissance des classes d'âge les plus jeunes s'explique essentiellement par la baisse de la natalité liée à la politique de planification familiale et au déficit d'hommes en âge de se marier du fait de l'exode.

<sup>6</sup> La population dépendante est la population qui n'est pas en âge de travailler (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées de 60 ans et plus).

<sup>7</sup> Dans le SIC, il y a un écart de 43 personnes entre le total des classes d'âge et la population totale de la commune.

- La stabilité observée au niveau de la population active (15-59 ans) s'explique par le phénomène de transition démographique : les enfants étaient plus nombreux dans les années 1990 et viennent augmenter la part des adultes, phénomène par ailleurs neutralisé par l'exode des actifs. Sur 2004-2011, le départ des hommes s'accroît et n'est plus compensé par les jeunes générations.
- L'augmentation de la classe d'âge des plus de 60 ans est en grande partie liée à l'attachement des personnes âgées à leur territoire mais aussi à l'allongement de la durée de vie.

### ■ Des ménages de taille moins importante et moins nombreux

La diminution progressive du nombre moyen de personnes par ménage est un phénomène observé dans l'ensemble du Maroc et lié à la baisse de la natalité ainsi qu'à l'évolution de la structure sociale avec l'installation des jeunes couples en dehors du foyer familial. Cependant la commune enregistre en parallèle une très faible croissance des ménages qui confirme que les jeunes actifs quittent leur famille pour partir en émigration et ne s'établissent pas dans la commune.

Tableau 7 : Taille et croissance des ménages

|          | Nombre moyen de personnes par ménage |      |      | Taux de croissance des ménages |           |
|----------|--------------------------------------|------|------|--------------------------------|-----------|
|          | 1994                                 | 2004 | 2011 | 1994-2004                      | 2004-2011 |
| Commune  | 6,5                                  | 5,9  | 5,5  | 0,69%                          | -0,32%    |
| Province | 6,5                                  | 5,8  | -    | +1,02%                         | -         |
| Maroc    | 5,9                                  | 5,2  | -    | +2,42%                         | -         |

Source : RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011

### II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins

Comme on l'a vu précédemment, le phénomène d'exode rural qui touche la commune est très important et constitue une composante majeure et intégrée de son fonctionnement : environ 1/3 de la population masculine de 15 à 59 ans participe à la migration. L'essentiel des départs concerne de jeunes actifs masculins (20-40 ans) qui pratiquent une émigration principalement au Maroc, en particulier dans les centres urbains, et pour une faible part à l'étranger (autour de 10% selon les communes de la province). La migration est généralement temporaire<sup>8</sup> et peut évoluer vers une migration définitive<sup>9</sup>. Les femmes ont en revanche rarement le droit d'émigrer individuellement.

Pour l'émigration pratiquée au Maroc, la filière du commerce des fruits secs et de graines est l'activité la plus répandue. On trouve, dans toutes les principales rues des villes marocaines, des commerçants et des vendeurs issus de la province de Tata. Ensuite les migrants sont surtout employés pour des travaux d'ouvrier non qualifié (BTP, manutention, etc.), puis on compte quelques fonctionnaires et autres.

Si cette émigration masculine apporte des ressources monétaires substantielles au territoire, le phénomène présente un aspect pénalisant qui est la perte de compétences humaines. En effet les remarques de nombreuses personnes portent à dire que ce sont les hommes les plus compétents et les plus ambitieux qui quittent le territoire.

<sup>8</sup> La migration est considérée comme temporaire dans la mesure où le migrant a l'intention de revenir dans son douar d'origine et garde des liens socio-économiques forts avec sa famille, mais elle peut s'effectuer sur une période longue (plusieurs années). La migration saisonnière est un type de migration temporaire qui n'est presque plus pratiqué dans la province.

<sup>9</sup> La migration est considérée comme définitive lorsqu'un migrant décide de s'installer définitivement en dehors de son douar d'origine et rompt les liens directs à la suite d'un regroupement familial ou d'un mariage « extérieur ». Il n'est plus considéré comme membre d'un ménage du douar d'origine.

### **Lien entre migration et crise agricole**

La crise actuelle du système oasien accélère la dynamique d'exode rural mais on ne pas dire qu'elle en est à l'origine. En effet le processus migratoire est à réinscrire dans une perspective historique beaucoup plus longue avec des mouvements migratoires anciens qui ont démarré dès le début du XXème siècle puis ont connu plusieurs vagues successives encouragées d'abord par le besoin de main d'œuvre dans les aménagements hydroagricoles des grandes plaines productives marocaines, puis de main d'œuvre ouvrière dans les centres urbains marocains et à l'étranger (France, Italie, etc.). La migration a ainsi contribué à la marginalisation de l'agriculture dans la province notamment en privant les exploitations oasiennes de main d'œuvre masculine indispensable à certaines activités qui leur sont réservées, en créant une désaffection de l'agriculture chez les jeunes préférant la stratégie migratoire plus rémunératrice, et enfin en supplantant les revenus agricoles dans le revenu global des ménages.

Les contraintes à l'intensification et à l'innovation dans les oasis principalement liés au morcellement du foncier et des droits d'eau, ainsi que les épisodes de sécheresse successifs depuis les années 1980, sont autant de facteurs renforçant le déclin agricole et amplifiant le phénomène d'exode.

## **II.2- Les indicateurs sociaux**

### **II.2.1- Des indicateurs de développement très faibles**

La commune d'Ibn Yacoub a un taux de pauvreté<sup>10</sup> légèrement inférieur à la moyenne provinciale. En revanche, son indice communal de développement humain/ICDH<sup>11</sup> et son indice communal de développement social/ICDS<sup>12</sup> sont les plus faibles des communes rurales de la province.

Tableau 8 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS

|               | <b>Commune Ibn Yacoub</b> | Min commune rurale | Max commune rurale | Moyenne provinciale | Moyenne nationale |
|---------------|---------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|-------------------|
| Taux pauvreté | <b>19,04%</b>             | 8,67%              | 40,31%             | 24,5%               | 14,2              |
| ICDH          | <b>0,50</b>               | 0,50               | 0,65               | 0,43                | 0,53              |
| ICDS          | <b>0,43</b>               | 0,43               | 0,91               | 0,62                | 0,46              |

Source : RGPH 2004.

### **II.2.2- Un taux d'analphabétisme alarmant**

La commune présente le plus fort taux d'analphabétisme de toutes les communes de la province aussi bien chez les femmes que chez les hommes avec une inégalité très marquée entre les deux sexes.

Tableau 9: Taux d'analphabétisme,

|        | <b>Commune Ibn Yacoub</b> | <b>Province Tata (rurale)</b> | <b>Région Guelmim Es Smara (rurale)</b> | Moyenne nationale (rurale) |
|--------|---------------------------|-------------------------------|---|----------------------------|
| Hommes | 48%                       | 34%                           | 33,6%                                   | 46%                        |
| Femmes | 82,9%                     | 68,4%                         | 66,2%                                   | 74,5%                      |
| TOTAL  | 68,5%                     |                               |   | 60,5%                      |

Source : RGPH 2004.

<sup>10</sup> Le taux de pauvreté représente le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative. En 2004, ce seuil est de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

<sup>11</sup> Les trois composantes de l'ICDH sont la situation sanitaire, le niveau d'éducation, et le niveau de vie approché de la population.

<sup>12</sup> Les trois composantes de l'ICDS sont l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité et l'accessibilité par une route goudronnée.

### II.2.3- Un taux d'activité assez élevé

Le taux brut d'activité<sup>13</sup> de la commune est plus élevé que la moyenne provinciale et régionale des communes rurales, en particulier chez les femmes où il se détache de l'ensemble des communes de la province et dépasse même le taux national.

Tableau 10: Taux d'activité

|        | Commune Ibn Yacoub | Province Tata (Communes rurales) | Région Guelmim Es Smara (Communes rurales) | Moyenne nationale (Communes rurales) |
|--------|--------------------|----------------------------------|--|--------------------------------------|
| Hommes | 43,8%              | 36,9%                            | 42,1%                                      | 55,1%                                |
| Femmes | 22,7%              | 10%                              | 10,5%                                      | 14,9%                                |
| TOTAL  | 31,8%              | 21,2%                            | 24,6%                                      | 34,9%                                |

Source : RGPH 2004.

### II.3- Conclusion

La commune connaît un exode rural continu de sa population depuis plus de 20 ans accéléré par la dégradation des conditions de la production agricole : ce phénomène migratoire semble désormais irréversible. Il s'agira au mieux de chercher à atténuer le nombre de départs mais surtout de valoriser cette dynamique à travers les opportunités d'investissement individuelles ou collectives qu'offrent les ressources renvoyées par les migrants, en particulier pour la diversification de l'activité économique dans le secteur agricole ou dans des secteurs alternatifs tels que le tourisme. L'exode crée un déséquilibre de la structure de la population, les jeunes hommes en âge de travailler constituant l'essentiel des effectifs qui quittent la commune : les femmes et les populations dépendantes (enfants, personnes âgées) sont en conséquence largement majoritaires. Il conviendra de les intégrer au maximum dans les processus de décisions et les actions de développement du territoire dans le cadre d'une planification axée selon le « genre ».

Les indicateurs sociaux sont très faibles, en particulier à cause d'un retard dans l'accès aux services, ce qui s'explique par l'éloignement et l'enclavement de la commune.

---

<sup>13</sup> Part de la population active incluant les chômeurs dans la population totale.

### III. Réseaux et services de base

#### III.1-Un territoire éloigné des grands axes routiers

Le territoire de la commune est desservi par 2 routes provinciales, il reste néanmoins relativement enclavé du fait de son éloignement des deux grands axes routiers : Agadir-Ouarzazate (RN 10) et Tata-Taznakht (RN 12).

La RP 1743 reliant la RN 10 (après 15 km de Taliouine dans la direction d'Ouarzazate) à Akka Ighane, passe par le territoire de la commune en traversant les 2 douars de Tisfriouine et Tasnassamine. Cette route permet aux habitants de la commune d'accéder aux souks les plus fréquentés, Taliouine, Aoulouz, Akka Ighane et Tata. L'accès aux 5 autres douars se fait en partie par le biais de la RP 1808 (construite en 2010) reliant la RP 1743 au chef lieu de commune Imi Ntateit. L'accès aux douars Afouzar Aligh, Imintlate Aligh, Agni et Rokn, se fait par le biais de pistes souvent peu carrossables à partir de la RP 1808. La RP 1808 a un très faible trafic et n'est utilisé que par les véhicules se dirigeant à ces 5 douars de la commune, puisqu'elle prend fin au chef lieu de commune.

Une piste relie Imi Ntateit à Tagmoute sur une quarantaine de kilomètres, est néanmoins non carrossable.

Tableau 11: liste des routes et pistes dans la commune Ibn Yacoub

| Type d'infrastructure | Immatric. | Liaison  | Etat                          |
|-----------------------|-----------|--|-------------------------------|
| Route provinciale     | RP 1743   | Akka Ighane-RN 10 dessert les 2 douars Tasnassamine et Tisfriouine, traverse le territoire sur une distance de près de 40 km | Bon                           |
| Route provinciale     | RP 1808   | RP 1743-Imi Ntateit sur 20 km  | Bon                           |
| Piste                 | NC        | Entre RP 1808 et Imintlat Aligh sur 3 km (passe à 500 m d'Afouzar Aligh)   | moyen                         |
| Piste                 | NC        | RP 1808-Rokn sur 8 km  | mauvais                       |
| Piste                 | NC        | RP 1808-Agni sur 14 km   | moyen                         |
| Piste                 | NC        | Entre Imi Ntateit Aligh et Agni sur 5 km   | mauvais                       |
| Piste                 | NC        | Entre Imi Ntateit et Tagmoute sur 40 km  | Très mauvais, non carrossable |
| Piste                 | NC        | Entre Imi Ntateit et Tisfriouine   | Très mauvais, non carrossable |
| Piste                 | NC        | RP 1743-Ouilloul sur 2 km  | mauvais                       |

Source : Enquête de terrain 2011

La route provinciale RP 1808 a été construite dans le cadre du PNRR2 en 2010, pour un montant de 31.67 millions DH.

Les principaux constats et problèmes soulevés lors des ateliers participatifs inter douars sont :

Tableau 12 : Perception de la population des problèmes des routes et transport

| Douar                                 | Problèmes soulevés  |
|---------------------------------------|---|
| Imi Ntatelt                           | - Rareté des moyens de transport : samedi et mardi en direction de Taliouine et lundi et jeudi en direction de Tata par Akka Ighane   |
| Aligh, Afouzar Aligh et Agni          | - Douar Afouzar isolé pendant les périodes de crue de l'oued Aligh, les élèves ne peuvent pas aller à l'école, on ne peut accéder au centre de santé ni s'approvisionner (des fois les crues durent 3 jours). La piste reliant Afouzar à Aligh (500 m dont 150 m à travers l'oued)<br>- Piste peu carrossable de 8 km reliant Agni à la RP 1808 via Aligh.  |
| Rkon                                  | - Douar enclavé, avec une piste difficile, éloigné de 8 Km de la route provinciale 1808 menant à Imi Ntatelt et vers la RP1743 (Akka Ighane et taliouine).<br>- Rareté des moyens de transport ( 200 DH/personne pour aller à Rkon à partir du douar Imi Ntatelte)<br>- Difficulté d'accéder aux habitations situées sur la RG de l'oued, pendant les périodes de crue, en raison de l'absence de piste (environ 700 m).<br>- Le sous douar Aflayane n'est pas accessible par piste |
| Tsifriouine, Tasnassamine et Ouilloul | - Non dédommagement des terrains expropriés et dégâts causés par la construction de la RP1743<br>- Difficulté d'accéder au cimetière Tsifriouine pendant les périodes de crue<br>- Le tronçon de route près de l'école Tasnassamine, fait un virage dangereux souvent source d'accidents graves.<br>- Le douar Ouilloul est accessible par une piste peu carrossable  |

Source : Ateliers participatifs douars, janvier 2012

## III.2-Un accès à l'eau domestique moyennement satisfaisant

### III.2.1- L'accès à l'eau : un service de faible qualité

Pratiquement tous les douars disposent d'un réseau collectif de distribution d'eau, sauf le sous douar Ouilloul qui reste dépourvu de tout système d'adduction d'eau et ne dispose d'aucune ressource en eau pérenne (ni source, ni puits). Les habitants sont confrontés quotidiennement au problème d'approvisionnement en eau, les habitants vont chercher une eau de mauvaise qualité, dans les mares d'eau stagnées au niveau de l'oued.

Tableau 13: Situation de raccordement des ménages en eau domestique

| Ménages de la commune | Nb de douars desservis | Nb de foyers desservis / nb total | Taux du branchement individuel |
|-----------------------|------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| 494                   | 7/8                    | 401/494                           | 81%                            |

Source : SIC 2011

Les efforts d'investissement consentis, par la commune et les associations de développement, durant les dernières années, ont permis de faire évoluer le taux d'accès à l'eau domestique de 50% en 2004 à 92% en 2011.

Tableau 14: Evolution du taux d'accès à l'eau domestique

|         | RGPH 1994 | RGPH 2004 | SIC 2011 |
|---------|-----------|-----------|----------|
| Commune | 0,22%     | 50,1%     | 81%      |

Source : RGPH et SIC 2011

Lors des ateliers participatifs, les populations des douars desservis ont fait ressortir des problèmes liés à plusieurs aspects dont les plus importants ont attrait à la faiblesse du débit des puits (notamment en été), à la vétusté des réseaux de distribution (fuites) et à la mauvaise qualité de l'eau.

### III.2.2- La qualité de l'eau : un souci majeur pour la population

La qualité de l'eau est parmi les soucis exprimés par les populations lors des ateliers participatifs, c'est le cas notamment à Tisfriouine où les habitants sont confrontés à un sérieux problème de teneur élevé en calcaire, et souhaitent trouver une ressource en eau alternative potable. Il en est de même du chef lieu de commune où des craintes de contamination des eaux du puits par infiltration des eaux usées sont exprimées par les habitants. On a constaté également une absence de suivi et de contrôle de qualité des eaux et une absence de traitement des eaux avant leur distribution aux habitations.

### III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante

La gestion des réseaux d'eau domestique est assurée par la commune au chef lieu et par des associations ou des comités dans les autres douars. Cette gestion est confrontée à des difficultés que ce soit par la commune en raison de l'insuffisance du personnel de gestion, ou par les associations qui n'assurent pas un maintien régulier des équipements, ni des investissements pour réhabiliter les réseaux de distribution, en vue de la réduction des fuites d'eau.

Les principaux problèmes liés aux questions d'alimentation en eau domestique, relevés lors des ateliers participatifs sont comme suit :

Tableau 15 : Perception de la population des problèmes d'eau domestique

| Douar       | Responsable gestion | Problèmes soulevés   |
|-------------|---------------------|--|
| Imi Ntatelt | La commune          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une seule personne (agent de service) assure la maintenance du réseau et le recouvrement des factures d'eau.</li> <li>- Il est soulevé le problème de retard de réparation des fuites constatées dans les canalisations de distribution,</li> <li>- les habitants jugent élevés les tarifs de consommation appliqués : tranche 1 : 2.54 dh/m<sup>3</sup> , tranche 2 : 7 dh/m<sup>3</sup> , tranche 3 : 11 dh/m<sup>3</sup> avec une taxe de 20 dh/3mois.</li> <li>- La pression est insuffisante pour certaines maisons surélevées (côte proche à celle du réservoir).</li> <li>- Débit du puits actuel insuffisant (projet géré par la commune)</li> <li>- Absence de traitement des eaux domestiques</li> <li>- Les eaux souterraines sont exposées à la pollution par les eaux des fosses septiques.</li> </ul> |
| Agni        | Comité du douar     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frais de consommation de gasoil sont élevés (nécessité d'électrifier le groupe de pompage) tarif : 3.5 dh/m<sup>3</sup> et 10 dh taxe/mois</li> </ul>   |
| Rkon        | Comité douar        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un réseau de distribution d'eau géré par</li> </ul>   |

|                   |                 |   |
|-------------------|-----------------|---|
|                   |                 | l'association du douar<br>- L'eau est suffisante, tous les ménages sont raccordés (35 compteurs)<br>- Le sous douar d'Azaghar (ferme/5 ménages) n'est pas doté en eau domestique.   |
| Tasnassamine      | Association     | - Les conduites de distribution, d'eau sont enterrées trop près de la surface de la terre, ce qui les expose à de fréquents dégâts causés par le passage des gros engins<br>- Absence de traitement des eaux  |
| Tisfriouine       |                 | - L'eau domestique a une teneur forte en calcaire (certaines conduites sont bouchées par le dépôt des calcaires....)<br>- Le sondage réalisé par les services de l'équipement n'est pas exploité.   |
| Imi ntalate Aligh | association     | - Réseau collectif de distribution d'eau domestique réalisé en 2004 (187 Compteurs, 3dh/m3 et 15 dh/2 mois comme taxe), motopompe électrique, contribution financière de la population au financement du projet.<br>- L'étude du réseau de distribution doit être refaite (approfondissement des conduites) |
| Afouzar Aligh     | Comité de douar | - Pompe électrique (partenariat avec INDH)<br>- Tous les ménages sont raccordés au réseau   |
| Ouilloul          |                 | - Les habitants n'ont pas accès à l'eau, ils s'alimentent à partir des mares d'eau sur le cours de l'oued.  |

Source : Ateliers participatifs douars, janvier 2012

### III.2.4- Des efforts d'investissement importants

La commune a pu améliorer le niveau d'accès à l'eau domestique grâce en partie à son partenariat avec l'INDH, en vue de la réalisation de 2 projets :

- Réalisation du réseau des conduites et raccordement de l'abri de pompage en électricité au douar Afouzar : 2007 pour un montant de 78000 dh (dont 45888 sur INDH)
- Raccordement en 2007, du centre de la commune Ibn Yacoub en eau (conduites de distribution, raccordement électrique, pompe...), pour un montant de 188000dh (dont 119968 sur INDH).

Le centre Ibn Yacoub, a été équipé grâce aux recettes versées à la collectivité ethnique en contrepartie de l'exploitation des formations de l'armoise, par la société privée d'extraction des huiles essentielles. Le montant du projet, a été de 572 400 DH.

### III.3-L'assainissement et la gestion des déchets quasi-inexistants

L'amélioration de l'accès à l'eau domestique qui a connu une évolution notable lors des 6 dernières années, assurant la mise en place pour la quasi-totalité des douars, d'un réseau collectif de distribution d'eau, a généré des problèmes environnementaux liés au mode d'évacuation des eaux usées dont les volumes ont augmenté d'une manière importante. En effet aucun douar, ne dispose d'un système collectif d'assainissement liquide et les eaux usées sont évacuées soit à l'air libre, soit vers des fosses septiques, menaçant ainsi de contaminer par infiltration la ressource en eau souterraine utilisée pour l'eau domestique.

Comme le montre le tableau suivant, le taux de mise en place des toilettes, les bains douches et les fosses septiques ont évolué d'une manière importante entre les années 1994 et 2004.

Tableau 16 : taux de disponibilité des WC, bains douches et fosses septiques

|                  | RGPH 1994 | RGPH 2004 |
|------------------|-----------|-----------|
| WAC              | 7.78%     | 62%       |
| Bain douche      | 1.08      | 2.4       |
| Fosses septiques | -         | 50.1      |

Source : RGPH 1994 et 2004

En dehors du chef lieu de commune, aucun douar ne dispose d'un système de gestion des déchets solides, lesquels sont déversés soit dans les oueds soit au milieu et aux alentours des douars.

Le douar Imi Ntatelt bénéficie depuis 2010, d'un service sommaire de collecte des déchets solides géré par l'association Tifaouine pour le développement et la coopération dans le cadre d'un projet financé par l'INDH (acquisition d'un tracteur et chariot 5 T et autres accessoires pour un montant total de 250 000 DH (dont 65% par l'INDH et 35% par l'association). Néanmoins ce projet est confronté à des difficultés de fonctionnement lié au non paiement de la redevance du service de collecte par les habitants. Pour combler le déficit des frais de fonctionnement (salaire du chauffeur et frais de consommation gasoil et autres), l'association loue le tracteur en période creuse pour le transport des matériaux de construction et autres prestations. Le projet manque également de poubelles collectives au niveau des rues principales du chef lieu de commune. Les déchets sont évacués vers un dépotoir situé à 3 km du centre, où ils sont brûlés de manière régulière. Le projet mérite d'être appuyé pour assurer, sa durabilité.

Il y'a lieu de noter un autre problème d'hygiène et environnemental lié à l'absence d'abattoirs, notamment au douar Aligh (un bovin et 2 à 3 caprins ou ovins abattus chaque jour) et notamment à Imi Ntatelt où des centaines de bovins, ovins et caprins sont abattus lors de la période du moussem annuel d'Ibn Yacoub. Ces abattages se font directement dans la nature et les déchets déversés dans les oueds avec tous les risques sanitaires qui peuvent être amplifiés par la pullulation des chiens errants.

### III.4-Electrification

#### III.4.1- Un bon niveau d'électrification

##### ■ Une forte évolution du taux d'électrification

En 1994, aucun douar de la commune n'était électrifié, mais grâce aux programmes d'électrification du monde rural mené par l'Etat, le taux d'électrification de la commune est passé de 38,6 % en 2004 à 93% en 2011.

Tableau 17 : Evolution du taux d'électrification

|         | RGPH 1994 | RGPH 2004 | SIC 2011 |
|---------|-----------|-----------|----------|
| Commune | 0,43%     | 38,6%     | 93%      |

Source : RGPH 2004 et SIC 2011

Tous les douars et sous douars de la commune sont électrifiés (8/8), cependant on note la présence de 36 foyers qui ne sont pas encore branchés au réseau, soit un taux d'électrification de 93%. Ces foyers se concentrent principalement au niveau des douars Imi Ntatelt (18 foyers), Imi Ntlate ligh (8) et Rokn (4). Cette situation est due principalement à l'éloignement relatif des poteaux de la ligne électrique et des frais élevés de raccordement qui en découlent, qui dépassent largement les capacités financières des ménages.

Tableau 18 : Situation de raccordement des ménages au courant électrique

| Ménages de la commune | Nb de douars desservis | Taux de couverture | Nb de foyers desservis / nb total | Taux d'électrification |
|-----------------------|------------------------|--------------------|-----------------------------------|------------------------|
| 494                   | 8/8                    | 100 %              | 458/494                           | 93%                    |

Source : SIC 2011

Les principaux problèmes soulevés par la population lors des ateliers participatifs, sont résumés comme suit :

- La recharge de la carte Nour se fait à Tata (frais de transport, près de 100 dh).
- Les frais de pompage des eaux agricoles par groupe de pompage diesel sont élevés (notamment à Aligh), à cause de l'éloignement de la ligne électrique.
- l'incapacité de certaines familles à faire face aux frais de raccordement (qui peuvent atteindre 20 000 dh dans le cas d'éloignement des poteaux électriques selon les normes fixés par l'ONE).
- le hameau Aflayane (Rkon) n'est pas électrifié.
- au douar Tasnassamine, la minuterie de l'éclairage publique n'est pas fonctionnelle, elle est actionnée manuellement par des volontaires.
- L'éclairage public est insuffisant dans pratiquement tous les douars
  - Imi Ntatelte : Dar Tafraoute (21 lampadaires), Agadir+Lbnain Izdar (15), dar ouanou + Irissi (10), centre administratif (3 dont 2 non fonctionnels)
  - Tisfriouine (9 lampadaires dont 4 non fonctionnels)
  - Afouzar (12 lampadaires dont 6 non fonctionnels)
  - Agni (5 lampadaires)
  - Aligh (15 lampadaires et 15 autres en cours d'installation)
  - Rkon (14 lampadaires, dont 10 rajoutés par la population)
  - Tasnassamine (8 lampadaires dont seulement 6 fonctionnels)

### III.5-Télécommunications

Le territoire de la commune est pénalisé par l'absence d'une couverture GSM sur l'ensemble de son territoire. Un service de téléphone fixe est disponible au chef lieu de commune, mais d'une qualité assez moyenne avec de fréquentes coupures. L'absence de ce service constitue une contrainte majeure pour la population de la commune, notamment lorsqu'il s'agit de transporter un malade ou une femme en situation d'accouchement à l'hôpital de Tata ou au CSCUA d'Akka Ighane.

## IV. Equipements et services socio-culturels

### IV.1- Education

#### IV.1.1- Le niveau de formation : proche de la moyenne provinciale

On constate que :

- le taux de la population ayant un niveau d'éducation équivalent au primaire/secondaire a évolué de manière significative en passant de 29,1 % en 2004 à 51,5 % en 2011.
- On note une inégalité dans le niveau d'éducation entre les hommes et les femmes à tous les niveaux (66,7 % pour le primaire et secondaire pour les hommes contre seulement 37% pour les femmes);
- Même si l'évolution de l'accès à l'éducation supérieure a été relativement importante entre 2004 (0,5%) et 2011 (3,71%), elle reste néanmoins très faible, ce qui explique que la qualité et les contraintes multiples du système éducatif en milieu rural, ne permet qu'à une petite minorité de traverser tous les obstacles pour atteindre l'enseignement supérieur.

Tableau 19 : niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune

|           | Part de la population avec un niveau préscolaire |      |      | Part de la population avec un niveau primaire ou secondaire |       |       | Part de la population avec un niveau supérieur |      |       |
|-----------|--|------|------|---|-------|-------|--|------|-------|
|           | H  | F    | T    | H   | F     | T     | H  | F    | T     |
| RGPH 2004 | 6,9%   | 0,1% | 2,9% | 44,5%   | 18,2% | 29,1% | 1,3%   | 0%   | 0,5%  |
| SIC 2011  |  |      |      | 66,7%   | 37%   | 51,5% | 4,33%  | 2,6% | 3,71% |

Source : RGPH 2004 et SIC 2011.

#### IV.1.2- Le préscolaire : quasi inexistant

Jusqu'à la fin de l'année 2011, le préscolaire moderne est inexistant dans tous les douars de la commune. Récemment une unité préscolaire intégrée à l'école primaire de Ben Yacoub, vient d'ouvrir ses portes (13 janvier 2012) grâce à un partenariat entre les trois associations Tifaouine, Ismgane et Chorafa, la délégation provinciale de l'éducation nationale et l'école centrale de Ben Yacoub (mise à disposition d'une salle de classe et encadrement de la monitrice). Ces trois associations se sont mises d'accord sur une contribution de 5000 DH pour chaque association, en vue de supporter les honoraires de la monitrice (licenciée originaire d'Imi Ntatelt). Le nombre d'enfants inscrits est de 40 dont 15 filles soit un taux de 37.5 %. Néanmoins, deux de ces associations voudraient réduire leur contribution à seulement 3000 DH, ce qui risque de faire échouer cet important projet.

On a constaté un engouement des parents pour inscrire leurs enfants à cette unité préscolaire, néanmoins l'une des contraintes soulevées est l'éloignement de l'école primaire par rapport aux habitations et du danger que constitue la route à l'entrée du douar.

L'absence du préscolaire dans la quasi-totalité des douars de la commune, a un impact certain sur l'intégration des enfants au système scolaire, surtout que les programmes du ministère de l'éducation sont conçus de manière à ce que les élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année, soient déjà alphabétisés.

#### IV.1.3- L'éducation primaire : une offre scolaire de faible qualité

- Accès aux infrastructures d'éducation primaire :

La commune dispose d'une école centrale (au chef lieu de commune) et de quatre écoles annexes (Rkon, Aligh, Tisfriouine et Tisnassamine). Le douar Afouzar est desservi par l'école d'Aligh située à 1 km, alors que les enfants du sous douar Ouilloul s'inscrivent à l'école Tisnassamine située à 2 km.

Pour ce qui est du douar Agni, une salle de classe a été construite en 2010 dans le cadre du programme d'urgence, l'ouverture de l'école était prévue pour septembre 2011, mais aucun professeur n'a été affecté par la délégation provinciale de l'éducation nationale. La plus proche école est à Rkon à 1 h de marche du douar, les parents placent leurs enfants chez des membres de leurs familles à Aligh pour pouvoir suivre leurs études primaires.

Ces différentes écoles accueillent 410 élèves dont 181 filles soit un taux de 44 %. Ce taux reste très faible dans l'annexe de Rkon avec seulement 37%, et il est plus favorable dans l'annexe d'Aligh où il atteint 48%.

Tableau 20 : Effectifs des élèves et enseignants du primaire 2011/2012

| Etablissements            | Nb d;élèves |         | Total | Pourcentage des filles | Nb d'enseig | Nb de classes | Moy élèves/ classe | Moy élèves/ enseignant |
|---------------------------|-------------|---------|-------|------------------------|-------------|---------------|--------------------|------------------------|
|                           | Fill es     | Garçons |       |                        |             |               |                    |                        |
| École centrale Ibn Yacoub | 68          | 95      | 163   | 42%                    | 6           | 6             | 27                 | 27                     |
| Annexe Rkon               | 11          | 19      | 30    | 37%                    | 2           | 2             | 18                 | 18                     |
| Annexe Aligh              | 62          | 67      | 129   | 48%                    | 6           | 6             | 24                 | 24                     |
| Annexe Tisnassamine       | 20          | 24      | 44    | 45%                    | 3           | 3             | 16                 | 16                     |
| Annexe Tisfriouine        | 20          | 24      | 44    | 45%                    | 3           | 3             | 16                 | 16                     |
| Total                     | 181         | 229     | 410   | 44%                    | 20          | 21            | 22                 | 23                     |

Source : Délégation éducation nationale, Tata, 2011

#### ■ Qualité du service d'éducation primaire : des ressources humaines insuffisantes

Les moyennes élèves/classe se situent entre 16 et 27 élèves par enseignant, se situant proche de la norme (25 élèves /enseignant). En termes de ressources humaines, on note un manque dans les 3 écoles annexes de Rkon, Tisfriouine et Tasnassamine (3 enseignants pour 6 niveaux) ce qui se traduit par la mise en place de classes multi niveaux. Ce phénomène est lié également à la baisse du nombre d'élèves dans ces douars, en raison de la migration des ménages et des effets de la planification familiale.

#### ■ Des écoles sous équipées

Concernant le niveau d'équipement des établissements scolaires, on constate que seules 3 écoles ont accès à l'eau potable ( Aligh, Rkon et Tasnassamine), l'école Ibn Yacoub est la seule école qui soit branchée au réseau électrique et qui dispose d'une cantine.

Dans la majorité des écoles, on constate que l'état des écoles et du mobilier sont dans un état dégradé, de même qu'il y'a absence d'entretien des écoles et de manque de propreté ce qui ne présente pas les conditions et une ambiance favorables pour l'enseignement.

Il y'a lieu de signaler également que le mode de construction en préfabriqué de ces écoles, n'est pas adapté aux conditions climatiques de la zone (chaud l'été et très froid l'hiver).

L'état des équipements (cf. tableau situation des équipements des écoles en annexe) est comme suit :

- Même si les sanitaires existent dans la quasi-totalité des écoles (excepté Agni), ils demeurent que seules 3 écoles/6 sont raccordés à l'eau,
- 3/6 des écoles ne sont pas raccordées à l'eau domestique,
- 5/6 des écoles ne disposent pas de courant électrique, excepté l'école centrale d'Ibn Yacoub.,
- 4/6 des écoles ne disposent pas de cantines scolaires (les repas sont servis dans les salles de classe ou à l'air libre),
- Aucune école ne dispose d'une bibliothèque.
- L'absence ou l'insuffisance des logements de fonction, ce qui n'encourage pas les enseignants à s'installer sur place.

Tous les élèves bénéficient de la cantine scolaire, néanmoins la qualité et les rations sont dérisoires avec de fréquentes interruptions de ce service.

Les principaux problèmes communs soulevés lors des ateliers participatifs sont :

- Le programme Tissir d'aide aux parents, dans le but d'encourager la scolarisation en milieu rural, ne touche pas la commune d'Ibn Yacoub.
- Absence du préscolaire
- Irrégularité du service de cantine
- Les instituteurs manquent de moyens didactiques (cartes géographiques...)

Pour les problèmes spécifiques à chaque douar :

Tableau 21 : Perception de la population des problèmes de l'éducation

| Douar             | Problèmes soulevés   |
|-------------------|--|
| Imi Ntatelt       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants ne respectent pas les horaires de rentrée des élèves aux classes</li> <li>- Eloignement du préscolaire de l'école primaire du douar et leur exposition aux dangers de la route</li> <li>- Absence d'appui financiers des différents acteurs au préscolaire récemment ouvert à l'école centrale</li> <li>- Absence de transport scolaire</li> <li>- Abandon scolaire (insuffisance des moyens des parents)</li> <li>- Faible niveau de l'enseignement primaire (les élèves passant au collège trouvent des difficultés à réussir)</li> </ul> |
| Agni              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole construite en 2011 toujours sans instituteur</li> <li>- Ecole sans clôture</li> </ul>   |
| Rkon              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les salles de classe et la maison de l'instituteur sont localisées dans le lit majeur de l'oued Izdig et menacés par ses crues</li> <li>- Absence d'électricité</li> <li>- Certains parents n'ont pas les capacités pour supporter les frais d'éducation de leurs enfants</li> <li>- Classes multi-niveaux : 2 instituteurs pour 6 niveaux</li> </ul>   |
| Tasnassamine      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école n'est pas dotée d'une clôture</li> <li>- Abandon scolaire</li> <li>- Absence de logements pour les enseignants (un logement mais non habitable)</li> <li>- Classes multi-niveaux</li> </ul>   |
| Tisfriouine       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école primaire n'est pas clôturée (créée il y'a 36 ans)</li> </ul>  |
| Imi ntalate Aligh | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des logements de fonction (1 logement pour 3 enseignants)</li> <li>- Absence d'électricité</li> <li>- L'école n'est pas raccordée à l'eau domestique</li> <li>- Mauvaise qualité de l'enseignement primaire</li> <li>- Absence d'une salle polyvalente</li> <li>- Absence d'un gardien</li> </ul>  |
| Afouzar Aligh     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école est interrompue pendant la période des crues de l'oued Aligh.</li> </ul>  |
| Ouilloul          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école Tasnassamine est située à 2 km du douar.</li> </ul>   |

Source : ateliers participatifs douars, janvier 2012

#### IV.1.4- L'éducation secondaire : un faible taux de poursuite

Actuellement, la commune d'Ibn Yacoub ne dispose pas de collège, les élèves désirant poursuivre leurs études secondaires devront s'inscrire au collège Akka Ighane situé à une quarantaine de kilomètres, et doivent bénéficier d'une bourse d'internat ou dar Talib.

Tableau 22 : Distance entre les douars de la commune et le collège le plus proche.

| Nom du douar     | Distance au collège Akka Ighan |
|------------------|--------------------------------|
| Imi Ntatelt      | 54                             |
| Rkon             | 54                             |
| Agni             | 60                             |
| Afouzar Aligh    | 45                             |
| Imi Ntlate Aligh | 45                             |
| Tisnassamine     | 40                             |
| Tisfriouine      | 70                             |
| ouilloul         | 42                             |

Source : Sic 2011

On constate que beaucoup de filles sont dans l'obligation d'arrêter leur scolarisation à la fin du primaire, en effet la proportion des filles au collège d'Akka Ighane est de 34%, alors qu'elle était de 44% au primaire. Les principales contraintes, en plus du refus des parents de laisser leurs filles poursuivre leurs études loin d'eux, sont :

- Eloignement du collège
- Les mauvaises conditions d'accueil à l'internat du collège d'Akka Ighane et un manque de suivi et d'encadrement des élèves à l'internat
- Le niveau scolaire bas des élèves issus de la commune, qui trouvent des difficultés à réussir leurs études
- Absence de transport régulier pour permettre aux élèves de rejoindre leurs maisons pendant les week ends et les vacances scolaires.
- Absence de suivi et de prise en charge sanitaire des élèves malades
- La restauration est insuffisante et de mauvaise qualité.

Au cas où l'élève ne bénéficie pas d'une bourse d'internat au collège d'internat, ses parents sont dans l'obligation de payer une redevance annuelle à Dar Talib. Certains parents n'ont pas les moyens de payer cette redevance.

#### Les indicateurs de performance de l'enseignement

La quasi-totalité des enfants en âge de scolarisation (6/11ans) ont été inscrits au terme de l'année scolaire 2011/2012, sauf au douar Agni où 7 enfants (dont 3 filles), n'ont pas pu rejoindre l'école à cause de la non affectation d'un instituteur à l'école récemment construite.

Tableau 23 : taux de scolarisation.

| Commune   | taux de scolarisation des garçons | taux de scolarisation des filles | Taux de scolarisation global |
|-----------|-----------------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| RGPH 1994 | 52,63%                            | 11,33%                           | 32,28%                       |

|                 |       |        |      |
|-----------------|-------|--------|------|
| <b>SIC 2011</b> | 97,8% | 98,1 % | 98 % |
|-----------------|-------|--------|------|

Source : RGPH1994 et Sic 2011

La scolarisation des enfants de la commune enregistre une évolution importante passant de 32 % en 1994 à 98% en 2011. Il reste néanmoins près de 2 % des enfants en âge de scolarisation qui sont exclus de l'école, c'est le cas notamment des enfants du douar Agni (école non ouverte et éloignement de l'école Rkon).

Tableau 24: Taux d'abandon scolaire à Ibn Yacoub

|  | taux d'abandon scolaire au primaire (Filles) | taux d'abandon scolaire au primaire (Garçons) | Taux d'abandon total | taux d'abandon scolaire au Secondaire (Filles) | taux d'abandon scolaire au Secondaire (Garçons) |
|--|--|---|----------------------|--|---|
| <b>2010/2011</b>                       | 3%   | 0,4%  | 1,6%                 | 4.7%   | 6.4%  |
| <b>2011/2012 (au mois de novembre)</b> | 1,36%  | 0,3%  | 0,94%                | -  | -   |

Source : Délégation éducation nationale Tata (2010/2011) et école centrale Ibn Yacoub (2011/2012).

Le taux d'abandon scolaire des élèves au niveau du primaire est très faible. Pour l'année scolaire 2010/2011, sur un nombre total d'élèves inscrits de 441 élèves (dont 45% de filles), le nombre d'abandons est de 7(dont 6 filles) soit un taux de 1,6 %.

Le taux d'abandon au collège Massira d'Akka Ighane est beaucoup plus élevé que celui du primaire. En effet en mai 2011, sur un effectif total inscrit de 499 élèves (dont 34% de filles), le nombre total d'abandon est de 29 (dont 8 filles) soit un taux d'abandon de 5,8%.

#### ■ **Alphabétisation des adultes : Un analphabétisme prononcé au milieu des femmes**

Selon les données du recensement RGPH 2004, le taux d'analphabétisme de la population de la commune d'Ibn Yacoub est de 68,5 %, qui reste élevé par rapport à la moyenne provinciale (54,9%) et la moyenne nationale (60,5%). La situation est plus alarmante pour les femmes, dont le taux en 2004 était de 82,9% contre seulement 48% pour les hommes.

Tableau 25 : évolution du taux d'analphabétisme.

| Commune          | taux d'analphabétisme des hommes | taux d'analphabétisme des femmes | Taux d'analphabétisme total |
|------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| <b>RGPH 1994</b> | 58,75                            | 95,52                            | 80,18                       |
| <b>RGPH 2004</b> | 48                               | 82,9                             | 68,5                        |

Source : RGPH 1994 et 2004, et SIC 2011

On note l'absence de programme de lutte contre l'analphabétisme, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. La commune Ibn Yacoub est pratiquement la seule commune à ne pas bénéficier du programme appuyé par le ministère de l'éducation, du fait qu'aucune association de la commune n'a soumis une proposition de programme aux services de la délégation provinciale de l'éducation de Tata.

#### **IV.1.5- Peu d'investissements dans le secteur**

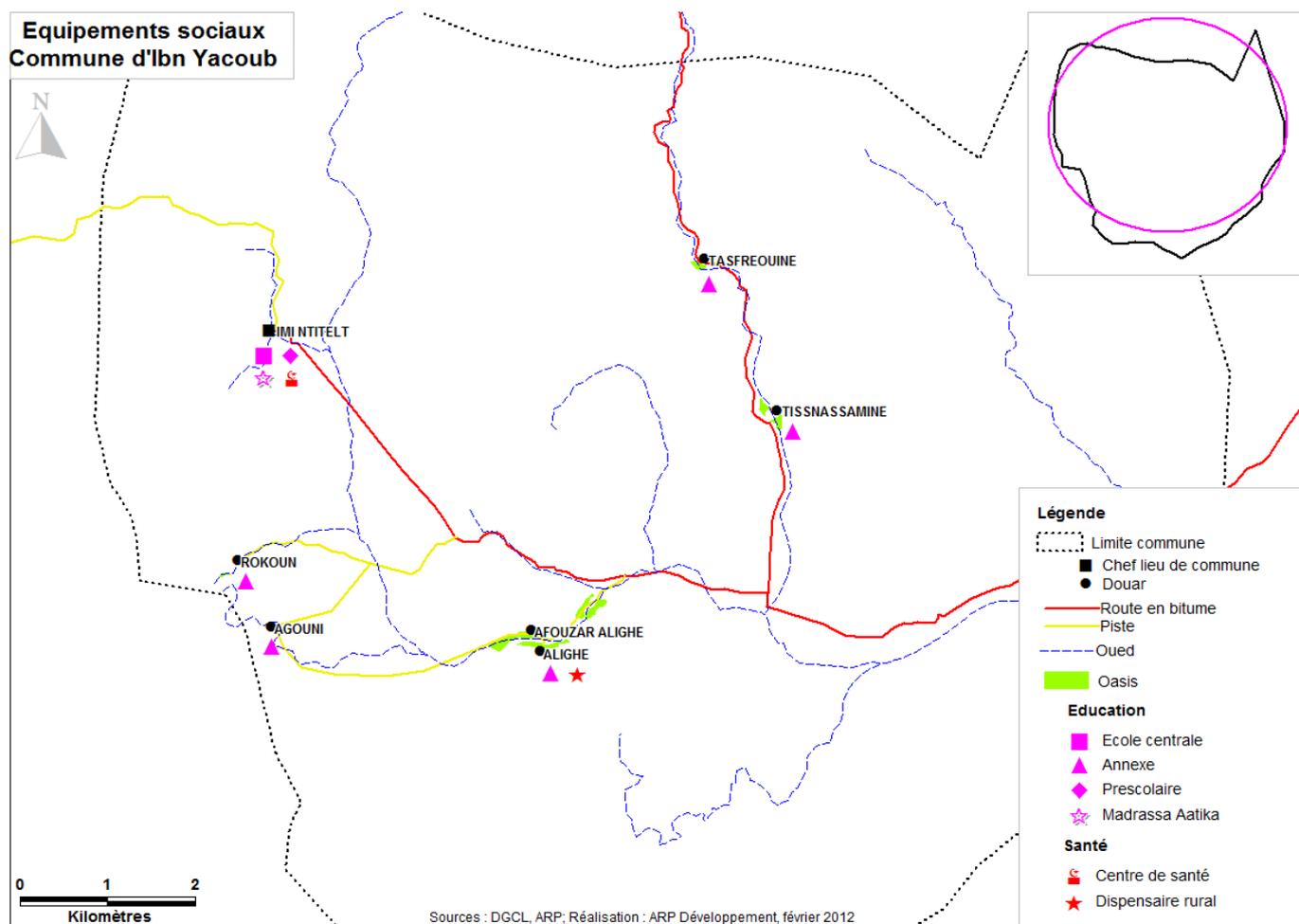
Les projets d'investissement dans le domaine de l'aménagement ou de construction des écoles sont assez limités. Durant les cinq dernières années, seul le projet de construction

d'une salle de classe au douar Agni a été réalisé en 2011 sur le budget de la commune Ibn Yacoub avec un montant de 119 998 DH.

Dans le cadre du programme d'urgence du MEN, il est programmé la réhabilitation des écoles de Tisfriouine et Tisnassamine (Etudes achevées en 2011).

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase de l'INDH (programme de mise à niveau territorial), il est prévu la construction d'un logement pour instituteur dans chacune des écoles de Tisfriouine et Tasnassamine, pour un montant estimé à 380 000 DH.

Carte 5: Localisation des équipements sociaux de la commune



#### IV.1.6- Une faible dynamique associative dans le secteur éducatif

On note l'existence d'une association Annajah au niveau de l'école centrale, elle a bénéficié d'une subvention de 50 000 dh dans le cadre du programme d'urgence.

Il existe également une APE dans toutes les écoles mais sont dans leur majorité peu actives. On note très peu d'actions de la part de la commune (construction d'une salle à Agni) du tissu associatif en faveur de l'école, excepté le projet du préscolaire au chef lieu, appuyé par 3 associations. Il y'a lieu de relever le dynamisme du directeur de l'école centrale, de sa capacité à communiquer avec les différents acteurs notamment le tissu associatif et les parents d'élève, en vue de les convaincre à s'intéresser davantage aux questions d'éducation.

## IV.2- Une couverture santé faible

La commune rurale d'Ibn Yacoub dispose d'un centre de santé au chef lieu de commune Imi Ntatelt et d'un dispensaire rural au douar Imi Ntalate Aligh encadrés respectivement par une infirmière et un infirmier.

Tableau 26: caractéristiques des infrastructures de santé

| Type d'infrastructure | Douar            | Nombre des médecins | Nombre des personnels |             | Nombre de Sage femmes | Ambulances | Nombre de lit |
|-----------------------|------------------|---------------------|-----------------------|-------------|-----------------------|------------|---------------|
|                       |                  |                     | Infirmiers            | Infirmières |                       |            |               |
| CSC                   | Imi Ntatelt      | 0                   | 0                     | 1           | 0                     | 1          | 1             |
| DR                    | Imi Ntalat Aligh | 0                   | 1                     | 0           | 0                     | 0          | 0             |

Source : Entretiens avec le personnel CSC Ibn Yacoub et DR Aligh, 2011

### Couverture sanitaire

Selon les normes de l'OMS concernant le rayon de couverture sanitaire (5 km), près d'1/3 de la population de la commune n'est pas couverte par les services de santé fixes, il s'agit des douars Rkon, Agni, Tasnassamine, Tisfriouine et Ouilloul qui sont à des distances dépassant les 10 km de ces deux structures. Ces deux structures sont excentrées par rapport aux douars Tasnassamine, Tisfriouine et Ouilloul, dont la population se dirige vers le centre de santé d'Akka Ighan (40 à 50 km).

Le centre de santé, est censé assurer la couverture sanitaire au douar Tidili de la commune Tigmerte, situé à proximité du douar Agni.

Tableau 27: Rayon de couverture sanitaire

| Distance entre les douars et l'unité sanitaire | Part de la population concernée |
|--|---------------------------------|
| Moins de 3 Km                                  | 69%                             |
| Entre 3 et 5 Km                                | 0%                              |
| Plus de 5 Km                                   | 31%                             |

Source : enquête de terrain 2011

L'absence de moyens de communication (absence de couverture GSM et rareté des moyens de transport) constitue une contrainte majeure pour accéder aux services de santé notamment pour les situations d'urgence. Ces douars sont desservis uniquement par les unités mobiles avec des fréquences de passage d'une fois tous les 3 à 4 mois.

Les deux structures disposent de très peu de moyens aussi bien en ressources humaines qu'en matériel pour offrir un service de qualité.

### IV.2.1- Un manque de personnel médical

En l'absence d'un médecin au centre de santé d'Ibn Yacoub, la population se trouve obligé de se déplacer au centre de santé d'Akka Ighan (1 médecin non résident qui vient 2 fois par semaine, avec une très forte affluence des habitants des 3 communes Akka Ighane, Ben Yacoub et Aguinane). Dans certains cas, les patients vont se diriger à l'hôpital provincial de Tata, ce qui se traduit par des dépenses liés au transport et à la restauration.

A ce jour, on compte un infirmier pour 1558 habitants c'est presque cinq fois inférieur aux normes de l'OMS et des objectifs du Maroc qui sont respectivement : d'un infirmier pour 435 habitants et 3 infirmiers pour 1000 habitants.

L'absence d'une infirmière au dispensaire rural d'Imi Ntlate Aligh, n'encourage pas les femmes à se présenter au centre de santé notamment pour les questions de planification familiale et de suivi pré et post natal.

L'absence d'un module d'accouchement au centre de santé Ibn Yacoub, constitue l'un des problèmes majeurs soulevés par la population de la commune lors des ateliers participatifs. Les situations d'accouchement deviennent très problématiques surtout pour ce qui est de la mobilisation de l'ambulance communale en raison de l'absence de la couverture du téléphone GSM et le manque de moyens de transport dans la majorité des douars.

Les principales prestations fournies par les deux structures sont : le programme de vaccination, la planification familiale, la santé de la mère et de l'enfant, les consultations paramédicales...

### Santé de l'enfant

Les cas d'enfants souffrant de diarrhées qui se sont présentés aux deux structures de santé, représentent près d'un tiers des enfants de moins de 5 ans. La situation est certainement beaucoup plus importante, vu la difficulté d'accès aux structures de santé rencontrée par les habitants des douars. Cette maladie serait en corrélation avec le risque de contamination des eaux domestiques par l'infiltration des eaux usées évacuées dans les fosses septiques.

Tableau 28 : Cas de diarrhées enregistrées chez les enfants de 0 à 5 ans

| Douars           | Enfants âgés entre 0 et 5 ans | Nombre de cas | Pourcentage  |
|------------------|-------------------------------|---------------|--------------|
| Imi Ntatelt      | 154                           | 51            | 33,12        |
| Rkon             | 7                             | 4             | 57,14        |
| Agni             | 9                             | 2             | 22,22        |
| Afouzar Aligh    | 10                            | 1             | 10,00        |
| Imi Ntlate Aligh | 44                            | 14            | 31,82        |
| Tisnassamine     | 31                            | 6             | 19,35        |
| Tisfriouine      | 45                            | 7             | 15,56        |
| ouilloul         | 9                             | 1             | 11,11        |
| <b>Total</b>     | <b>309</b>                    | <b>86</b>     | <b>27,83</b> |

Source : services de santé de la commune Ibn Yacoub, 2011

### IV.2.2- Un manque d'équipement

Les deux structures de santé sont raccordées à l'électricité, seul le dispensaire rural d'Iligh est approvisionné en eau. Le centre de santé d'Ibn Yacoub dispose de deux logements (1 réservé pour le médecin à affecter au CSC et 1 pour l'infirmière), alors que celui d'Imi Ntlate Aligh est doté d'un logement pour l'infirmier. Ces deux structures sont sous équipés en matériels et d'équipements de santé. Certains équipements sont très anciens et ne peuvent plus être utilisés. Les deux structures ne disposent pas de moyen pour l'entretien des locaux et des équipements mis sur place.

Dans le cadre du programme de mise à niveau territorial (2<sup>ème</sup> phase INDH), il est prévu la construction d'un logement de fonction au chef lieu de commune, pour un montant de

200 000 DH. Il est à noter, qu'un logement réservé au médecin est également vacant en l'absence de personnel affecté au centre de santé communal.

Lors des ateliers participatifs inter douars, la population a estimé que les problèmes de santé figurent parmi leur première priorité (classé entre priorité 1 et 3 selon les douars). La population a une perception très négative sur la qualité de service de santé. Les principales faiblesses retenues sont :

Tableau 29: principaux problèmes sanitaires

| Principales faiblesses relevées  | Conséquences   |
|--|--|
| <b>Infrastructures</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement du centre de santé Ibn Yacoub des douars Agni, Rkon, et Tidli.</li> <li>- Les douars Tisfriouine, Tisnassamine, Ouilloul ne sont pas couverts par les 2 structures</li> <li>- Absence d'un Module d'accouchement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation des femmes souvent dans des conditions de transport difficiles, pour accoucher au centre de santé d'Akka Ighane situé à une distance entre 40 et 70 km (ou à Tata).</li> </ul> |
| <b>Personnel</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un médecin</li> <li>- Absence d'une infirmière au dispensaire rural d'Imi Ntlate Aligh</li> <li>- Absence d'une sage femme</li> <li>- Insuffisance de personnel paramédical</li> <li>- Insuffisance et irrégularités des tournées des unités mobiles ( 1 fois tous les 3 à 4 mois)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de service insuffisante, départ vers les centres de santé d'Akka Ighane, ou à l'hôpital provincial de Tata (dépenses de transport et autres).</li> </ul>                          |
| <b>Approvisionnement</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance ou absence des médicaments dans les 2 centres de santé</li> <li>- Absence de dépôt de pharmacie</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des médicaments dans le dépôt de pharmacie d'Akka Ighane et les pharmacies de Taliouine et Tata</li> </ul>  |
| <b>Equipement et matériel</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une seule ambulance communale</li> <li>- Absence de lits d'hospitalisation</li> <li>- Difficulté de mobiliser l'ambulance communale en situation d'urgence (absence de réseau GSM)</li> <li>- Les frais de transport par l'ambulance communale sont trop élevés (210 DH pour Akka Ighane, 410 dh pour Tata et 750 dh pour taroudant, aller simple)</li> <li>- Absence de vaccin anti-rabbique et de serum anti poison contre les morsures des scorpions et serpents (on doit se déplacer à Tata)</li> <li>- Pullulation des chiens errants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de transporteurs clandestins pour évacuer les malades ;</li> <li>- Départ vers les unités sanitaires d'Akka Ighane, Tata et Taroudant.</li> </ul>                               |

Source : enquête de terrain et ateliers participatifs douars, 2011

### IV.3- Les équipements socio culturels

La commune Ibn Yacoub ne dispose d'aucune infrastructure socio-culturelle (foyer féminin, terrain de sport...), sur l'ensemble de son territoire. La Zaouia Yaacoubia, dispose d'une Dar Diaffa utilisée surtout pour l'accueil des invités officiels du Moussem annuel Sidi Yacoub, mais utilisée exceptionnellement pour l'organisation de certaines activités (réunions des associations...). Les associations de la commune, souhaitent disposer d'un local pour l'organisation de leurs activités et ont présenté une demande pour que l'on mette à leur disposition l'ancien local du centre de santé d'Ibn Yacoub qui n'est plus utilisé.

L'association Ismgane pour la sauvegarde du patrimoine, organise annuellement son moussem culturel à la fin du mois d'Avril et dure 3 jours, où sont présentés entre autres activités, les chants Ganga d'Imi Ntatelet.

#### **IV.4- Conclusion**

Le territoire de la commune est enclavé, même si il est desservi par deux routes provinciales goudronnées, en raison de son éloignement des grands axes routiers. En dehors des trois douars Imi Ntatelete (chef lieu de commune), Tisnassamine et Tisfriouine qui sont desservis par des routes revêtus, tous les autres douars sont accessibles par des pistes souvent peu carrossables. Le territoire de la commune est relié à l'extérieur par la route provinciale RP 1743 (Akka Ighane- RN 10), notamment à Taliouine et Akka Ighane, qui sont les 2 centres qui polarisent le plus le territoire de la commune.

Des progrès ont été enregistrés, dans le domaine de l'électrification (93% des ménages) et dans une moindre mesure, le raccordement des habitations à l'eau courante domestique (81%). Le sous douar Ouilloul reste le seul à ne pas disposer d'eau courante domestique, ni d'un point d'eau permanent (puits ou source) pour s'approvisionner en eau.

La qualité de l'eau domestique est problématique, car la plupart des points d'eau sont soumis au risque de contamination par les infiltrations des eaux usées des fosses septiques. A Tisfriouine, l'eau est très chargée en calcaire (les conduites d'eau sont régulièrement obstruées par le dépôt du calcaire). L'insuffisance ou le non fonctionnement de l'éclairage public se pose dans tous les douars électrifiés de la commune.

Aucun douar de la commune ne dispose d'un réseau collectif d'assainissement liquide, l'évacuation des eaux usées se fait vers des fosses septiques ou à l'air libre (le creusement des fosses est difficile dans certains douars, où le terrain est rocheux). Seul, le chef lieu de commune dispose d'un service sommaire de collecte des déchets solides (1 tracteur à chariot et 1 chauffeur), géré par l'association Tifaouine. Ce projet est néanmoins confronté à certaines difficultés, notamment le non paiement de la redevance annuelle par les habitants pour faire face aux frais de fonctionnement.

Les terrains agricoles et certaines habitations des douars de la commune sont exposés à des degrés différents, aux menaces des crues des oueds.

Sur le plan de l'éducation, on constate une évolution favorable de la scolarisation des enfants (taux de scolarisation de près de 98% et faible abandon scolaire au primaire (1.6%). La proportion des filles au primaire reste relativement satisfaisante (44%), néanmoins beaucoup de filles abandonnent leur scolarisation à la fin du primaire à cause de l'éloignement du collège d'Akka Ighane et du refus des parents de les mettre à l'internat loin d'eux. La proportion des filles au collège n'est plus que de 34%.

La couverture de santé est faible, plus de 30% de la population est entièrement excentrée par rapport aux deux structures de santé de la commune (CSC de Ben Yacoub et DR d'Aligh). La qualité de service de santé n'est pas satisfaisante, en raison de l'insuffisance des ressources humaines (absence de médecin, 2 infirmiers pour toute la commune), l'absence d'un module d'accouchement, le sous équipement des 2 structures de santé et l'insuffisance des moyens de locomotion et de la difficulté de leur mobilisation (absence de réseau GSM). La population se trouve dans l'obligation de se diriger vers le centre de santé d'Akka Ighane ou à l'hôpital provincial de Tata pour certaines prestations (consultation d'un médecin, accouchement, hospitalisation...).

Un plan de développement du chef lieu de commune est en cours de préparation par l'agence urbaine de Guelmim.

## V. Analyse économique

### V.1- Une agriculture oasisienne de subsistance en difficulté

Les oasis de la commune ont été fragilisés par la succession de plusieurs années de sécheresse, qui a entraîné une baisse notable des débits des sources d'eau et donc une réduction des superficies irriguées. Même si l'activité agricole continue à occuper une bonne partie de la population active, son poids économique tend à régresser par rapport aux transferts d'argent opérés par les exodants.

#### V.1.1- Les différents moyens de production

L'accès aux moyens de production que sont le foncier, l'eau et la main d'œuvre vont nous permettre de mieux comprendre l'évolution du système oasisien qui a subi de grands changements depuis ces dernières décennies.

##### ■ Le foncier et sa répartition

La superficie agricole utile est de 991 Ha soit uniquement 1.4 % de la superficie totale de la commune. La superficie irriguée est de 136 hectares soit près de 14 % de la SAU, localisée principalement au niveau des oasis de la commune.

Tableau 30: répartition des surfaces de la commune selon leur vocation

| Superficie totale de la commune en ha (SIG/ARP) | Répartition des surfaces en hectare (ha) |       |                        |         |      |                       |
|---|--|-------|------------------------|---------|------|-----------------------|
|   | SAU <sup>14</sup>                        | Forêt | Parcours <sup>15</sup> | Inculte | Bour | Irrigué <sup>16</sup> |
| 69 700  | 991                                      | -     | 20 000                 | 48 709  | 855  | 136                   |

Sources : RGA 1996, ORMVA Ouarzazate 2007 et typologie oasis/AS, 2008

Deux types de statuts de la terre existent sur le territoire de la commune, le Melk au niveau des terrains agricoles des oasis et le collectif au niveau des terrains bours et des parcours, c'est le cas notamment de l'Azaghar.

La taille moyenne des exploitations et des parcelles<sup>17</sup> est respectivement de 1.52 ha et 0.04 ha. Les exploitations sont caractérisées par le morcellement, avec une moyenne de 13 parcelles par exploitation pour la catégorie inférieure à 0.5 ha. 97.7% des exploitations ont une superficie inférieure à 2 ha. Ces exploitations, de part leurs tailles, ne peuvent plus être viables pour les familles d'autant plus que les ressources en eau ont connu une diminution à cause des sécheresses récurrentes depuis les années 1970.

Le mode de faire valoir direct (99.5%) reste le mode le plus dominant au niveau de la commune.

##### ■ Ressources en eau et gestion de l'irrigation

L'agriculture au sein de la commune, repose principalement sur l'irrigation traditionnelle à partir d'un réseau de seguias en terre alimentées par des sources qui elles mêmes captent

<sup>14</sup> RGA 1996

<sup>15</sup> Monographie agricole commune/ORMVAO

<sup>16</sup> Typologie des oasis

<sup>17</sup> Monographie agricole commune Ibn Yacoub, ORMVAO, 2007

les eaux des sous écoulements des oueds par un réseau de khetaras. La situation des superficies irriguées par oasis est synthétisée comme suit :

Tableau 31 : Superficie des oasis de la Commune en 2008

| Nom de l'Oasis       | Superficie en ha | SAU irriguée en ha | Variation de la SAU irriguée en (%) |     |
|----------------------|------------------|--------------------|-------------------------------------|-----|
|                      |                  |                    | hiver                               | été |
| Agni                 | 50               | 18                 | 36                                  | 2   |
| Agni Aning           | 60               | 20                 | 30                                  | 0   |
| Imi Ntatelt          | 6                | 0                  | 16                                  | 0   |
| Ighil                | 140              | 15                 | 80                                  | 10  |
| Rkon                 | 10               | 10                 | 100                                 | 30  |
| Tisnassamine         | 50               | 48.5               | 97                                  | 25  |
| Tisfriouine          | 80               | 25                 | 90                                  | 20  |
| <b>Total commune</b> | <b>396</b>       | <b>136.5</b>       |                                     |     |

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

Les superficies irriguées diminuent de manière importante pendant la période de l'été, à cause de la baisse des débits des sources. Pendant cette période, la priorité est donnée à l'irrigation des arbres fruitiers et notamment aux palmiers dattiers. Les ressources en eau mobilisées au niveau de chacune des oasis sont comme suit :

Tableau 32 : Situation des ressources en eau des oasis de la Commune en 2008

| Nom de l'Oasis   | Nb sources | Nb Séguias | Nb Khetaras | Nb puits    |              |            |              |
|------------------|------------|------------|-------------|-------------|--------------|------------|--------------|
|                  |            |            |             | Individuels | Dont équipés | Collectifs | Dont équipés |
| Agni             | 2          | 2          | 1           | 5           | 5            | 0          |              |
| Imi Ntatelt      | 0          | 1          | 1           | 0           | 0            | 0          | 0            |
| Aligh et Afouzar | 3          | 3          | 3           | 300         | 70           | 0          |              |
| Rkon             | 1          | 5          | 1           | 7           |              | 0          |              |
| Tisnassamine     | 3          | 2          | 0           | 14          |              | 2          | 1            |
| Tisfriouine      | 4          | 4          | 0           | 7           |              | 0          |              |
| <b>Total</b>     | <b>12</b>  | <b>17</b>  | <b>6</b>    | <b>333</b>  | <b>75</b>    | <b>2</b>   | <b>1</b>     |

Source : ateliers participatifs des douars de la commune, janvier 2012

#### ■ Des ressources en eau souterraines en diminution

Au niveau de la commune, l'agriculture repose essentiellement sur l'irrigation traditionnelle au niveau des oasis, alors que le bour est marginal en raison de la rareté des précipitations. L'irrigation d'épandage des eaux de crue se pratique peu dans le territoire de la commune. Près de 400 hectares sont irriguées de manière saisonnière sur les terrains agricoles situés à proximité des oasis de Iligh (Azaghar) et Tisnassamine.

En raison de la réduction des débits des sources d'eau, des puits individuels sont creusés et équipés, pour apporter un complément d'irrigation, notamment en été. C'est le cas particulièrement, à l'oasis Ilighe, où on dénombre plus de 300 puits individuels dont 70 sont équipés de groupes de pompage qui fonctionnent au gasoil ou au gaz butane. Les dépenses

de gasoil pour le pompage sont élevées<sup>18</sup> et se situent à près de 0.7DH/m<sup>3</sup> (1 l de gasoil pour une heure de pompage pour un débit de 12 m<sup>3</sup>/h).

Les ouvrages hydrauliques traditionnels (cf. situation des infrastructures de petite hydraulique en annexe), nécessitent des entretiens permanents de la part des agriculteurs, notamment après chaque passage de crue de l'oued. Ceux les plus exposés aux dégâts de crue sont les khetaras et les sources qui sont comblées par le dépôt des alluvions des oueds. Les seguias sont souvent en terre, ce qui entraîne des pertes en eau par infiltration et une faible efficacité du réseau d'irrigation.

En dehors des oasis, notamment sur le plateau d'Azaghar (d'une superficie estimée à 1000 hectares), on note l'installation d'une vingtaine de fermes (de 1 à 3 Ha) dont l'agriculture est basée sur le pompage à partir de la nappe souterraine. Néanmoins, le développement de ce type d'exploitation est confronté à la contrainte foncière, puisqu'il s'agit de terres collectives dont l'exploitation est conditionnée par une autorisation de la part de la collectivité ethnique. Des études sur les potentialités hydrauliques de la nappe d'Azaghar doivent être également réalisées, en vue d'encourager l'installation de fermes viables, avec des spéculations adaptées à la zone (palmiers dattiers, fourrage, élevage..). Le niveau de la nappe est à 25 m.

#### ■ Les autres facteurs de production (main d'œuvre, équipements..)

L'agriculture repose principalement sur la main d'œuvre familiale non rémunérée. Néanmoins les départs massifs des jeunes vers les villes et leur désintéressement au travail agricole, fait que les exploitations sont confrontées à un problème sérieux de manque de main d'œuvre pour les travaux agricoles, l'entretien des palmiers et la maintenance des réseaux d'irrigation traditionnelle. Pour faire face à cette carence, les femmes interviennent de plus en plus dans les activités agricoles.

Le niveau de mécanisation est faible (2.5% des exploitations disposent d'un tracteur), en raison de l'exiguïté des parcelles et du relief montagneux de la commune. Les exploitations agricoles utilisent très peu de semences sélectionnées, d'engrais et de pesticides, en raison de leurs coûts élevés.

### V.1.2- Les principales spéculations adoptées

Le système de culture dominant au niveau de la commune, repose principalement sur le palmier dattier en association avec des cultures sous jacentes et un élevage de petits ruminants (ovins et caprins) conduit en stabulation ou en parcours.

Les principales cultures pratiquées sont l'orge et le maïs (destinés à l'aliment de bétail), le blé, les légumineuses, le maraîchage et la luzerne (comme culture fourragère).

La céréaliculture occupe la première place des assolements, avec 75% de la superficie des cultures, vient ensuite le maraîchage (13%), la luzerne avec 9% et les légumineuses (3%).

La superficie des maraîchages est de 16 ha (oignon, navet, carottes..). La production est destinée en grande partie à l'autoconsommation, certains agriculteurs d'Igh vendent une partie de leurs productions au chef lieu de commune (Imi Ntitelte) ou au souk d'Akka Ighane. Les rendements de ces cultures sont très variables, entre 8 à 30 T/ha. Un peu de Safran est cultivé au niveau de l'oasis de Rkon.

L'arboriculture fruitière est constituée principalement par les oliviers, l'amandier le pommier et abricotier (particulièrement à Agni et Rkon), mais avec de très faibles rendements.

---

<sup>18</sup> Entretiens avec des agriculteurs d'Igh, avril 2012

Tableau 33 : Situation des superficies des cultures

| Oasis                | Nbre total de palmiers | NB Arbori culture |        | Superficie culture sous jacentes | Superficie en (ha) culture sous jacentes |              |          |            |                 |
|----------------------|------------------------|-------------------|--------|----------------------------------|--|--------------|----------|------------|-----------------|
|                      |                        | Oliviers          | Autres |                                  | Céréale                                  | Légumi Neuse | Fourrage | Maraîchage | Autres ou henné |
|                      |                        |                   |        |                                  |  |              |          |            |                 |
| <b>Agni</b>          | 2 000                  | 300               | 2 000  | 18                               | 16                                       | 1            | 0        | 1          | 0               |
| <b>Agni Aning</b>    | 6 000                  | 0                 | 0      | 0                                | 0  | 0            | 0        | 0          | 0               |
| <b>Imi Ntatelt</b>   | 15                     | 0                 | 57     | 6                                | 6  | 0            | 0        | 0          | 0               |
| <b>Ighil</b>         | 30 000                 | 600               | 1 440  | 15                               | 10                                       | 0            | 2        | 3          | 0               |
| <b>Rkon</b>          | 700                    | 250               | 1 810  | 8                                | 4  | 0            | 1        | 2          | 1               |
| <b>Tisnassamine</b>  | 4 500                  | 600               | 2 380  | 48.5                             | 38.5                                     | 2.5          | 2.5      | 5          | 0               |
| <b>Tisfriouine</b>   | 2 000                  | 600               | 2 600  | 25                               | 15                                       | 0            | 5        | 5          | 0               |
| <b>Total commune</b> | 45 215                 | 2350              | 10287  | 110.5                            | 89.5                                     | 3.5          | 10.5     | 16         | 1               |

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

La commune compte 45 215 palmiers dattiers, dont près des 2/3 à l'oasis Ighil avec 30 000 palmiers. Les principales variétés des palmiers dattiers existantes sur le territoire de la commune sont : Boufkouss, Jihel, Boutadef, Sayr, Askri, Azegzaou, Admam, Abenkraou, Tamkate. La variété sayr de faible qualité est la plus fréquente (plus de 70%), reste la plus résistante à la maladie du Bayoud.

Selon les entretiens avec quelques agriculteurs, seuls 20% de ces palmiers sont productifs, à cause de la maladie du Bayoud, le manque d'eau pour l'irrigation, le manque d'entretien, le manque de main d'œuvre pour la pollinisation et pour la récolte des dattes. Les rendements par pied varient selon les variétés, l'âge du palmier et le degré d'irrigation. Elle est évaluée entre 15 et 20 kg/pied/an, avec de fortes variations inter annuelles.

La vente des dattes constitue le revenu principal de l'exploitation agricole. Les quantités commercialisées sont de l'ordre de 40 %, elles sont plus importantes pour les variétés de bonne qualité (70 % du Jihel, Boufegousse et Askri). Près de 30% de la production des dattes non aptes à la consommation, sont destinées à l'alimentation du bétail. Le reste de la production est autoconsommée ou envoyée aux membres de la famille vivant dans les villes (lorsque leurs terres continuent à être exploitées par l'agriculteur resté sur place).

Les dattes sont vendues sur place à des commerçants qui se déplacent aux douars, ou dans les souks de Taliouine, Akka Ighane, Taroudant, Inezgane et au mousem de Ben Yacoub. Les dattes sont vendues en vrac, généralement cédées au volume (1 abra vaut près de 13 kg) et non pas au poids (kg), exceptés pour certaines variétés de très bonne qualité vendues au kg. Les prix de vente des dattes par les agriculteurs sont faibles :

- Boufkouss : 10 à 15 dh/kg (150 dh/abra)
- Jihel : 8 dh/kg (100 dh/abra)
- Sayr : 1.5 dh/kg (20 dh/abra)

## La production agricole de la commune

Les principales productions agricoles du territoire de la commune Ibn Yacoub, sont synthétisées comme suit :

Tableau 34 : Production des cultures

| Oasis  | Nbre total de palmiers | Nombre de palmiers productifs (20%) | NB Arbori culture |           | Superficie culture sous jacentes | Superficie en (ha) culture sous jacentes |              |          |            |
|--|------------------------|-------------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|--|--------------|----------|------------|
|  |                        |                                     | Oliviers          | Autres    |                                  | Céréale                                  | Légumi Neuse | Fourrage | Maraîchage |
| <b>NB ou superficie</b>                        | 45 215                 | 9043                                | 2350              | 10287     | 110.5                            | 89.5                                     | 3.5          | 10.5     | 16         |
| <b>Rendement moyen : qx/ha ou kg/arbre</b>     |                        | 15kg/pied                           | 10 kg/pied        | 2 kg/pied |                                  | 15                                       | 30           | 300      | 80         |
| <b>Production moyenne annuelle en quintaux</b> |                        | 1356                                | 2350              | 206       |                                  | 1342                                     | 105          | 3150     | 1280       |

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

Les principaux problèmes soulevés par les agriculteurs, lors des ateliers participatifs organisés au niveau des douars, sont résumés comme suit :

Tableau 35 : Synthèse des contraintes et problèmes de l'agriculture, à partir des ateliers participatifs

| Problèmes soulevés   | Potentialités existantes   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terrains agricoles situés sur les rives sont emportés par les crues des oueds.</li> <li>- Dégâts causés aux productions agricoles par les sangliers et rats (Aligh)</li> <li>- Insuffisance de formation et conseil agricole</li> <li>- Coût élevé des engrais</li> <li>- Manque de machines agricoles</li> <li>- Absence d'appui pour les opérations de nettoyage des touffes des palmiers</li> <li>- Difficulté de récolte des dattes, particulièrement pour les palmiers hauts</li> <li>- Maladie du Bayoud</li> <li>- Faiblesse de l'appui aux agriculteurs (engrais, produits phytosanitaires, matériel agricole...)</li> <li>- Insuffisance de formation et conseil agricole</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des terres collectives aptes à l'agriculture au plateau de l'Azaghar et aux alentours des oasis de Tasnassamine et Tisfriouine,</li> <li>- Travail des femmes</li> <li>- Diversité des variétés des palmiers</li> <li>- Savoir faire dans la culture des palmiers dattiers</li> <li>- Savoir faire dans l'élevage du petit bétail</li> <li>- Zone vastes de parcours</li> <li>- Plantes mellifères</li> </ul> |

- Insuffisance des ressources en eau
- Frais élevés de consommation du gasoil utilisé pour le pompage

Source : Ateliers participatifs, janvier 2012

### V.1.3- Un mode de conduite d'élevage en évolution

L'élevage sur parcours est en régression sur le territoire de la commune, il est pratiqué principalement par les habitants du douar Ouilloul, d'origine nomade. Leur cheptel est constitué principalement de caprins (80%) et d'ovins (20%), avec des effectifs variant entre 50 et 200 têtes par éleveur.

Tableau 36 : Composition du cheptel de la commune Ibn Yacoub

| Années                                     | Bovin | Ovin | Caprin | Equidés |
|--|-------|------|--------|---------|
| <b>RGA 1996</b>                            | 393   | 2374 | 4609   | 274     |
| <b>ORMVAO 2007</b>                         | 270   | 800  | 3000   | 100     |
| <b>Etude typologie des oasis/AS (2008)</b> | 336   | 1830 | 3670   | 387     |

Source : RGA 1996, ORMVAO 2007 et typologie oasis/Agence du Sud.

En dehors du douar Ouilloul, l'élevage est conduit surtout en stabulation. Il est constitué d'effectifs réduits d'ovins et de caprins de race locale (entre 10 et 20 par famille). Certaines familles ont une à 2 vaches pour la production de lait de consommation. L'alimentation du cheptel est composée d'orges, paille, luzerne, et des dattes non consommables (principalement les déchets de Sayr). L'élevage sur parcours continue, mais avec de faibles effectifs que les ménages confient généralement à un seul berger, qui conduit quotidiennement le troupeau (à dominance caprin) vers les pâturages près des douars. Le cheptel est constitué exclusivement des races locales (faible prolificité et faible performance en production de viandes).

En plus de la viande, le cheptel ovin produit de la laine et des poils, avec une production moyenne de 400 g de laine par tête d'ovin et 200 g de poil par tête de caprin.

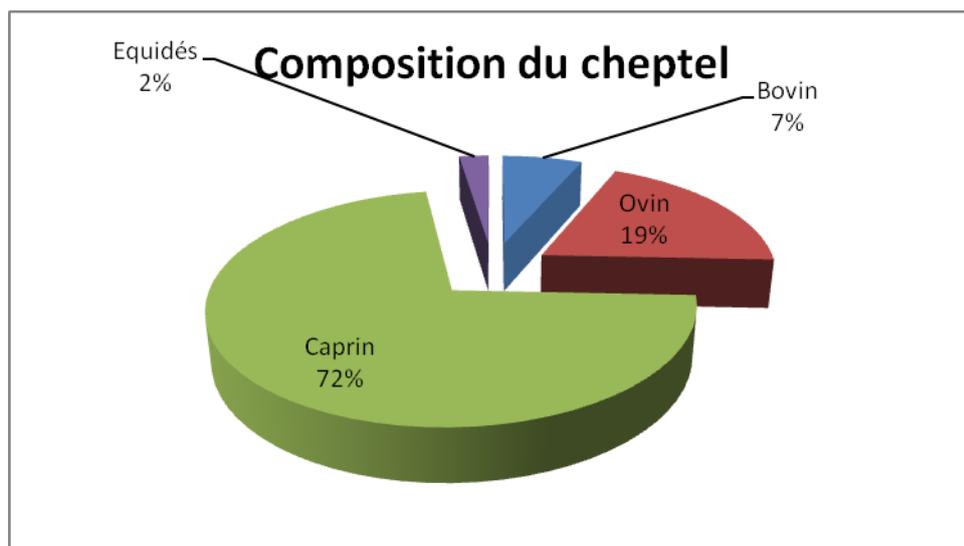


Figure 2: Composition du cheptel de la commune Ibn Yacoub,

L'apiculture est saisonnière, elle est conduite de manière traditionnelle (absence de transhumance...), elle est pratiquée en particulier dans les douars d'Agni et Rkon (5 à 100

ruches par agriculteur) pendant les années pluvieuses, en raison du potentiel en plantes aromatiques et mellifères existantes à proximité de ces 2 douars d'altitude élevée. Les productions de miel sont très faibles, elles varient entre 2 à 6 kg/ruche selon les saisons. La production est destinée en grande partie à l'autoconsommation, certains vendent le surplus de leurs productions. L'activité apicole reste traditionnelle et non organisée.

Les principaux problèmes de l'activité d'élevage soulevés lors des ateliers participatifs sont résumés comme suit :

- Coût élevé de l'aliment de bétail
- Manque de vétérinaire
- Le cheptel ne bénéficie pas des campagnes de vaccination
- Détérioration des motfias (15) utilisées pour l'abreuvement du cheptel (Tisfriouine)

Les ovins et caprins constituent une trésorerie pour l'exploitation agricole et pour les dépenses du ménage. Les ventes et les achats des animaux se font aux souks d'Akka Ighane ou Taliouine ou au moussem annuel de Ben Yaacoub. Le prix de vente d'un agneau de 1 an varie de 800 à 1000 dh, le chevreau se vend à 800 dh/tête. Les veaux sont généralement vendus très jeunes (avant 6 mois), du fait que leur engraissement nécessite beaucoup d'aliments composés à acheter en dehors de l'exploitation. Le prix de vente est de l'ordre de 3500 DH.

### **I.1.1-Analyse agro-économique des systèmes d'exploitation agricoles**

La commune d'Ibn Yacoub fait partie des oasis de montagne. Le système d'exploitation dominant est composé par une association entre la production végétale et la production animale où chaque composante joue un rôle important dans l'activité économique de l'exploitation agricole. Ce mode d'exploitation, caractérisé par des cultures conduites en irrigué est dominé par l'association du palmier dattier, des arbres fruitiers tels que l'amandier et/ou le caroubier avec des cultures en sous étage concernées par plusieurs successions à savoir : Succession orge-mais, orge- jachère, et succession maïs-jachère, luzerne. Des petites superficies sont consacrées aux cultures maraichères et légumineuses destinées généralement à l'autoconsommation.

Dans l'Azaghar qui est en périphérie des oasis, on trouve des zones d'épandage des eaux de ruissellement mais de superficie assez limitée, avec des cultures d'orge et des parcours pour le bétail. Le palmier dattier assure non seulement la survie des oasis mais constitue une source de revenu annuelle régulière pour les agriculteurs.

Les céréales (en particulier l'orge et le maïs), sont cultivées pour servir d'aliments de bétail, il en est de même de la luzerne. Les cultures maraichères lorsqu'elles sont cultivées servent à palier les dépenses éventuelles de consommation de ces produits.

Dans ce système d'exploitation, l'élevage ovin et caprin (avec pour certaines exploitations 1 à 2 têtes de bovins), en plus de son rôle de trésorerie pour l'agriculteur, joue un rôle capital dans la production de fumier en quantité importante pour le maintien de la fertilité des sols.

Généralement, dans ces oasis l'eau d'irrigation est principalement assurée par l'apport des séguias avec un complément par pompage.

Un système d'exploitation peu développé est aussi présent et concerne un petit nombre d'éleveurs de caprins et d'ovins qui ne possèdent pas de terres agricoles (cas notamment des éleveurs du douar Ouilloul). L'alimentation de leurs troupeaux dépend étroitement des parcours.

Pour ces deux systèmes d'exploitation, on constate que les revenus de la migration provenant des activités des membres de la famille qui sont soit employés dans le commerce, le BTP ou dans la fonction publique, jouent un rôle important pour combler le déficit de

l'exploitation agricole en vue de supporter toutes les dépenses de consommation du ménage (entre 65% et 88 %).

Tableau 37 : Composition du cheptel de la commune Ibn Yacoub

| Caractéristiques des exploitations           | Modèle 1 (Oasis Iligh)  | Modèle 2 (oasis Tisfriouine)  | Modèle 3 (oasis Tisnassamine)  |
|--|---|---|--|
| <b>Nombre d'actifs</b>                       | 2 actifs  | 1,5 actif   | 2 actifs   |
| <b>Superficie cultivable</b>                 | 500 m2  | 225 m2  | 0,5 Ha   |
| <b>Irrigation</b>                            | Seguia et pompage   | Séguia  | Séguia mais tarissement d'une source   |
| <b>Production des cultures sous jacentes</b> | 250 m <sup>2</sup> d'orge, 125 m <sup>2</sup> de maraichage (oignon, navet et carottes) et 125 m <sup>2</sup> de luzerne. Mais Après la moisson des parcelles de l'orge | 200 m <sup>2</sup> d'orge et 25 m <sup>2</sup> de maraichage (oignon, navet et carottes). Après la moisson de l'orge on cultive 100 m <sup>2</sup> de maïs. | 2500 m <sup>2</sup> d'orge et 10 0 m <sup>2</sup> de maraichage (oignon, navet et carottes). 2500 m <sup>2</sup> de jachère    |
| <b>Arboriculture</b>                         | 4 amandiers et 10 palmiers dont 2 Boufeggous, 2 Jihel, 4 Boutifest et 2 Sair.   | 6 amandiers, 4 caroubiers et 15 palmiers dont 10 Sair et 5 Boutifest  | 10 amandiers, 8 caroubiers 10 oliviers et 60 palmiers dont 20 de la variété Boutifest, 30 de Sair, 5 Bouffeggous et 5 Bouskri. |
| <b>Elevage</b>                               | 1vache ,11 brebis et 16 chèvres   | 20 chèvres  | 40 brebis et 10 chèvres  |
| <b>Culture en épandage de crue</b>           | oui   | oui   | oui  |
| <b>Commercialisation</b>                     | 100 % dattes, Boufeggous, Jihel et Boutifest et 95 % amandes  | 0 % dattes, 100 % des caroubes  | 100 % de dattes Boutifest, Boufeggous et Bouskri ains 90 % d'amande et 100 % caroubes  |
| <b>Résultat net</b>                          | 14 900 Dh composé par : palmier dattier 27 %, (céréales, luzerne et maraichage déficitaires – 8%) et élevage 81 %   | 7208 Dh avec 21 % palmier dattier (céréales et maraichage déficitaires) , arboriculture 26 %et 64 % pour l'élevage  | 21 095 Dh avec 21% pour le palmier, 8% pour l'arboriculture, 6 % pour l'orge et 65% pour l'élevage                             |
| <b>Performance économique</b>                | <b>20 dh/jour/actif</b>   | <b>13 dh/j/actif</b>  | <b>28,9 dh/j/actif</b>   |
| <b>Revenus migratoires</b>                   | <b>75% des revenus</b>  | <b>88% des revenus</b>  | <b>65% des revenus</b>   |

Source : Analyse économique des exploitations agricoles, sur base entretiens de l'expert agroéconomie avec des agriculteurs de la commune Ibn Yacoub, avril 2012

#### **V.1.4- Une absence d'organisation et d'encadrement du secteur agricole**

Il n'existe aucune coopérative agricole, sur tout le territoire de la commune. L'encadrement technique des agriculteurs est quasi-absent, en raison de l'absence des ressources humaines au niveau du sous CMV de Tissint (un technicien) et du CMV de Foum Zguid (2 techniciens), tous deux très éloignés de la commune.

#### **V.1.5- Les transferts monétaires de l'émigration, première source de revenus des ménages**

Les études réalisées en 2008 par l'Agence du Sud<sup>19</sup>, ont évalué à 77%, les foyers de la province de Tata qui reçoivent des transferts monétaires de la part des migrants, travaillant dans différentes villes du Maroc.

L'enquête ménage réalisé en octobre 2011, dans le cadre du diagnostic de la commune d'Ibn Yacoub, a fait ressortir, que 365 personnes travaillent à l'extérieur du territoire de la commune dont 2 à l'étranger soit pratiquement 1 personne par ménage. Ces personnes, procèdent à des transferts d'argent de manière régulière aux membres de leurs familles et parents laissés sur place.

L'enquête agro économique, réalisée sur plusieurs exploitations de la commune en avril 2012, a estimé de 65% à 88% (selon les modèles d'exploitation), les apports des transferts de la migration pour combler le déficit de l'exploitation dans la prise en charge des dépenses du ménage.

#### **V.1.6- Une activité commerciale axée sur les activités de la Zaouiya Yaacoubia**

L'activité commerciale est assez limitée au niveau du territoire de la commune, il n'y'a aucun souk hebdomadaire, malgré l'existence d'un local aménagé pour l'organisation du souk. Quelques petites épiceries sont ouvertes surtout à Imi Ntatelt, Aligh et Tisfriouine.

L'activité commerciale principale est représentée par le moussem annuel de Ben Yaacoub, qui se tient au mois d'avril durant une semaine où on compte plusieurs milliers de visiteurs (estimé à 20 000 par les participants à l'atelier du douar Imi Ntatelt). Durant cette semaine, le nombre d'abattages destinés au commerce est estimé à 200 têtes de caprins et ovins et 30 bovins. D'autres abattages ont lieu au niveau de la Zaouia (offrande par différents visiteurs), sont de l'ordre de 200 têtes de caprins et ovins, 5 bovins et 3 dromadaires, ce qui traduit l'importance commerciale et attractive du moussem.

Les souks les plus fréquentés par la population de la commune par ordre d'importance, sont ceux de Taliouine (lundi), Aoulouz (mercredi) , Sebt Anzour (samedi), tous les trois dans la province de Taroudant et Akka Ighane (lundi).

#### **V.1.7- Artisanat**

L'activité artisanale des tapis, jellabas et Adghar (tissu spécialement conçu pour les futures mariées 80x80cm) est exclusivement pratiquée par les femmes. Actuellement, les femmes, produisent principalement pour l'utilisation interne au ménage, à cause de la difficulté de commercialisation des produits (prix bas). Cette activité n'est pas organisée, de même que les femmes ne disposent pas de moyen financiers pour l'achat de la matière première pour la confection des tapis.

---

<sup>19</sup> Typologie des oasis, 2008

Certaines personnes maîtrisent le métier de construction par la pierre, notamment à Aligh, Rkon et Imi Ntatelet. Une centaine de personnes dont quatre grands Maallems originaires du douar Imi Ntatelet, travaillent dans les grandes villes du Maroc.

### V.1.8- Transport

L'enclavement du territoire de la commune et l'insuffisance des moyens de transport constituent, les deux contraintes majeures de son développement. Le service de transport n'est pas organisé (la commune dispose d'un seul agrément pour grands taxis mais pas utilisé), il est assuré exclusivement par les transporteurs « clandestins » utilisant souvent des Transits, qui sont bien adaptés au transport inter souks et à la circulation sur les pistes difficiles.

Tableau 38 : Situation des moyens de transport existants sur le territoire de la commune

| Nom du douar                | Nombre de véhicules |          |          |          | Destination                    | observations   |
|-----------------------------|---------------------|----------|----------|----------|--------------------------------|--|
|                             | Taxis agréés        | Camions  | pick up  | Transit  |                                |  |
| Imi Ntatelet                | 1                   | 1        | 1        | 2        | Taliouine, Akka Ighane et Tata | Dessert quelquefois le douar de Rkon                                       |
| Iligh/Afouzar               | 0                   | 2        | 0        | 1        | Taliouine, Akka Ighane et Tata |  |
| Agni                        | 0                   | 2        | 1        | 0        | Taliouine, Akka Ighane et Tata |  |
| Tisfriouine et Tasnassamine |                     |          |          |          |                                | Bénéficient des moyens de transport reliant entre Akka Ighane et Taliouine |
| <b>Total</b>                | <b>1</b>            | <b>5</b> | <b>2</b> | <b>3</b> |                                |  |

Source : SIC 2011 et ateliers participatifs, janvier 2012

### V.1.9- Tourisme

La commune d'Ibn Yaacoub dispose de potentialités touristiques importantes :

- Le douar Imi Ntatelet avec ses habitations en pierres avec de grandes murailles et ruelles en pentes, ainsi que la tour Borj Ait Lahcen.
- Le douar Agni situé en zone montagneuse avec ses deux Agadirs
- Piste touristique allant vers Tagmoute
- Tasnassamine et Tisfriouine avec leurs Agadirs
- La Zaouia Yaacoubia, construite toute en pierre avec une très ancienne mosquée (Talmaksourte) et différentes dépendances : les greniers, les moulins à grains (Izergane), les citernes enterrées d'eau, les chambres des étudiants....

### V.1.10- Exploitation des plantes aromatiques et médicinales

Le territoire de la commune, de part sa situation en zone montagneuse de l'anti atlas, recèle un potentiel important en plantes aromatiques et médicinales (PAM), dont notamment l'armoise blanche/Chih ( *Artemisia herba alba* ). En médecine traditionnelle, cette herbe est utilisée pour soigner, le diabète, bronchite, abcès, diarrhée et comme vermifuge. Une unité traditionnelle de distillation du Chih (basée sur la technique de la vapohydrodistillation moyennant des alambics mobiles à feu nu) est installée à Imi Ntatelet, par une société de Tétouan (Haddou Lyounsi). Ces unités sont constituées de fours, d'alambics et de bassins de refroidissement. Les habitants des douars collectent les herbes et les vendent à l'entreprise au prix moyen de 0.8 DH/kg. L'activité dure 3 à 4 mois selon la disponibilité de la plante. Cette activité de récolte des PAM, est effectuée à 75% par des femmes. Les quantités récoltées peuvent atteindre 100 kg/jour/femme ce qui peut rapporter 80 DH/jour de

travail pénible (sans compter le transport de la montagne à dos d'âne). Entre 200 à 300 personnes, principalement des douars Iligh, Rkon et Imi Ntatelt s'adonnent à cette activité.

Dans le cadre d'une adjudication lancée par la province de Tata (division des affaires rurales), un contrat a été signé avec la société pour une période de 3 ans, moyennant un droit de location annuel d'un montant de 110 000 DH/an au profit des trois ethnies collectives de Imi Ntatelt, Tisfriouine et Iligh. Les recettes de cette location, sont réinvesties dans des projets communautaires au profit de ces 3 douars (un projet d'AEP d'un montant de 580 000 DH a été réalisé à Imi Ntatelt). La main d'œuvre utilisée par l'unité est de 6 à 10 personnes, ramenées par la société de l'extérieur de la commune.

La capacité de traitement de l'unité d'extraction des huiles essentielles, est de 6 tonnes d'herbes /jour. L'unité est constituée de 6 fours avec alambics ( tonneaux ) pouvant contenir chacun près d'1 tonne d'Artemesia. Ces alambics sont reliés au moyen de conduites à 3 bassins d'eau de refroidissement, qui permettent de liquéfier la forme gazeuse d'Artemesia en huile essentielle, qui est ensuite récoltée dans des fûts de 50 litres. Le rendement moyen en huile essentielle varie de 1 à 1.5% soit près de 10 litres/tonne de matière sèche. Cette production est destinée en grande partie à l'exportation (le Maroc détient 90% de la production mondiale), pour être utilisée dans la cosmétologie et la parfumerie.

## V.2- Conclusion

L'économie de la commune repose principalement sur l'agriculture et l'élevage, l'exploitation des plantes aromatiques et médicinales, le moussem annuel de la Zouia Yaacoubia et le transfert des exodants.

L'agriculture oasisienne est en difficulté du fait qu'elle est confrontée à plusieurs contraintes majeures, à savoir : (i) des ressources en eau en régression, (ii) des exploitations de petite taille, (iii) un morcellement des parcelles et micro-parcellaire et (iv) une raréfaction de la main d'œuvre familiale masculine (migration).

Le système de production dominant est basé sur une agriculture vivrière associée à l'élevage ovin et caprin. L'agriculture est dominée par les céréales (75% SAU), avec l'orge et le maïs destinés à l'alimentation du cheptel et le blé à l'alimentation humaine. La céréaliculture occupe la première place des assolements, avec 75% de la superficie des cultures, vient ensuite le maraichage (13%), la luzerne avec 9% et les légumineuses (3%).

Le palmier dattier complète ce système et représente la principale production commercialisée à côté de l'élevage. Cette agriculture a été fragilisée par la succession des années de sécheresse et par la migration des jeunes, privant les exploitations d'une main d'œuvre familiale gratuite. Malgré ces contraintes, quelquefois insurmontables (foncier, ressources en eau), ce système a pu se maintenir, grâce à la main d'œuvre familiale féminine et aux transferts des membres de la famille travaillant à l'extérieur du territoire de la commune.

Les productions des dattes et viandes rouges représentent plus de 80 % de la marge brute de la quasi-totalité des exploitations agricoles, elles sont les deux seules productions commercialisées (à l'oasis Iligh, une partie de la production maraichère est vendue à Imi Ntatelt et Akka Ighane). Le développement de l'élevage ovin et caprin par l'introduction de race améliorée plus prolifiques et performantes en production de viande peut constituer une voie pour l'amélioration des marges brutes de ces exploitations agricoles.

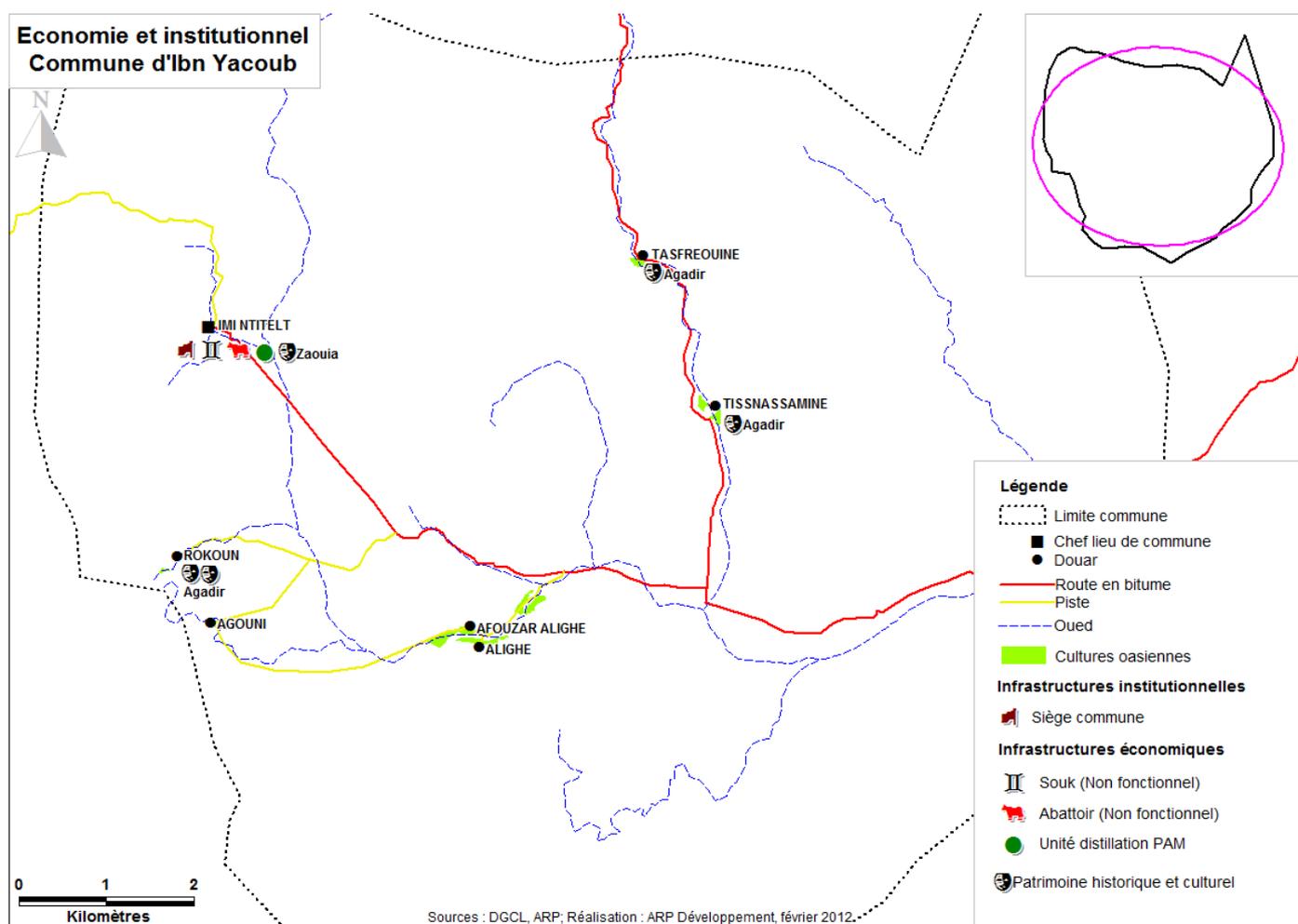
Face à la contrainte foncière que constitue l'exiguïté des exploitations agricoles, certains agriculteurs (douars Aligh, Afouzar, Agni, Rkon et Imi Ntatelt) ont opté pour le choix de sortir de l'oasis et d'installer des fermes de 2 à 3 hectares au niveau des terrains collectifs de l'Azaghar, en y investissant par le creusement et l'équipement d'un puits, la plantation de palmiers, oliviers et céréales (principalement l'orge). Cette alternative, mérite d'être encouragée, mais doit être précédée par une étude sur les potentialités hydrauliques de la nappe de l'Azaghar. Les agriculteurs doivent disposer de superficies viables pour la mise en

place d'exploitation moderne et leur faciliter l'octroi des subventions d'investissement agricoles (aménagement fonciers, goutte à goutte et plantations...).

La principale activité commerciale de la commune, consiste en l'organisation du Moussem annuel de la Zaouia Yaacoubia, qui dure une semaine et qui draine plusieurs milliers de visiteurs. Les principales productions agricoles écoulées, lors du moussem sont les dattes et le cheptel. En dehors du Moussem, le commerce se limite à quelques petites épiceries au niveau des douars Imi Ntatelt, Aligh et Tisfriouine. La population s'approvisionne des souks de Taliouine et Akka Ighane, qui captent une grande part des revenus générés par l'approvisionnement des ménages en différents produits (alimentation, matériaux de construction, vente des produits agricoles, achat des intrants...).

L'exploitation des plantes aromatiques et médicinales (Armoise/chih) par une société privée, génère la création d'un emploi non négligeable pour la population active notamment les femmes, même si il reste saisonnier. Une gestion rationnelle de cette activité est primordiale pour assurer la durabilité de cette activité et des ressources en plantes aromatiques et médicinales et notamment l'armoise blanche.

L'activité artisanale féminine axée sur le tapis, manque d'un local, d'organisation, d'appui en formation et de financement de la matière première et des équipements.



Carte 6: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles

## VI. Institutions et acteurs locaux

### VI.1- L'institution communale

#### VI.1.1- Le conseil communal

Le conseil communal<sup>20</sup> se compose de 13 élus dont 2 femmes :

- Le président avec un niveau d'instruction universitaire ;
- 3 élus ayant un niveau collège (2<sup>ème</sup> vice président, président d'une commission, un conseiller)
- 3 élus avec niveau primaire (1<sup>er</sup> vice président, président d'une commission, vice président d'une commission)
- 6 conseillers sans niveau d'instruction;

Sur les 13 élus, seuls 3 ont moins de 45 ans. 6 membres du conseil sont issus du parti politique USFP, 5 (dont le président) sont membres du PAM et deux sont membres de l'UC. Le président dispose d'une majorité stable, qui lui facilite la prise de décision au sein du conseil communal.

#### VI.1.2- Les services de la commune

La commune compte 12 fonctionnaires dont 2 détachés. Le niveau d'instruction est moyen à élevé (2 universitaires dont 1 technicien, 7 avec un niveau secondaire, 1 primaire et 2 sans niveau d'instruction). Cette ressource humaine est insuffisante pour assurer une bonne gestion des affaires de la commune.

Tableau 39: caractéristiques de l'administration communale

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Chef-lieu                        | Imi Ntatelet  |
| Personnel communal fonctionnaire | 12  |
| Dont personnel détaché           | 2 (1 à la province et 1 à l'association de bienfaisance d'Akka Ighane (Dar Al Atfal)  |
| Services                         | Service technique<br>Etat civil<br>Finance<br>Administration générale<br>Poste (géré par un fonctionnaire de la commune)  |
| Principaux problèmes             | <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence d'un secrétaire général.</li><li>- Les services de la commune, sont scindés en deux : (i) la régie et l'administration générale ont des bureaux au sein de la caïdat d'Akka Ighane, éloigné de plus de 40 km du siège administratif de la commune, (ii) l'état civil et le service technique au siège à Imi Ntatelet. Cette situation ne permet pas une gestion optimale de l'administration communale.</li></ul> |

<sup>20</sup> Voir tableau en annexe

## VI.2- Le budget

### VI.2.1- Montant du budget et son évolution

#### ■ Programmation budgétaire de la commune

L'analyse du budget de la commune durant les six dernières années, fait ressortir les éléments suivants :

- Une légère progression du budget de fonctionnement, qui est passé de 1 125 878 DH en 2005 à 1 538 678 DH en 2010, soit un taux de 37%.
- Une augmentation importante du budget d'investissement, de l'ordre de 185% en passant de 1 167 738 DH en 2006 à 3 330 262 DH en 2010.

L'importante progression que connaît le budget d'investissement, cache en fait un déficit important en matière de programmation et d'exécution du budget de la part de la commune. En effet les taux de décaissement du budget d'investissement restent très faibles et ne dépassent pas les 8% en année normale. Cette augmentation du budget est donc due à un cumul d'année en année des crédits de report non engagés.

Malgré cette situation, on peut noter que les budgets restent relativement peu élevés, les crédits d'investissement représentent près de 60 % des crédits globaux alors que le fonctionnement en constitue 40 %.

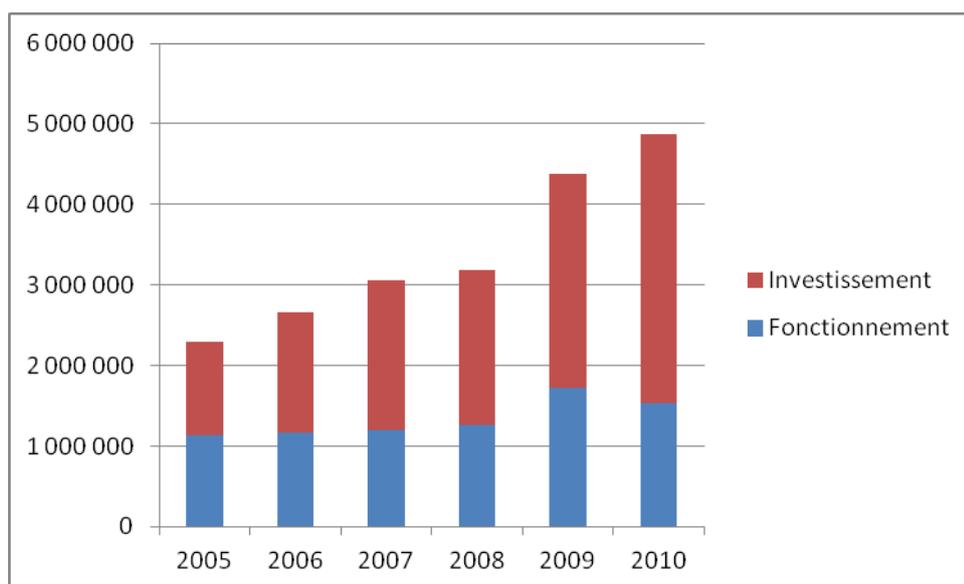


Figure 3: Programmation budgétaire de la commune Ibn Yacoub, moyenne 2005 à 2010

Comparée aux autres communes du cercle de Foug Zguid, on peut considérer que la commune Ibn Yacoub est relativement bien dotée en crédits de fonctionnement et d'investissement. Pour le fonctionnement, les dotations sont comprises entre 305 DH/hab/an pour la commune de Tissint et 918 DH/hab/an pour Foug Zguid, la commune Ibn Yacoub vient en 3<sup>ème</sup> position avec 496 DH/hab/an. Pour l'investissement, la CU de Foug Zguid vient en tête avec 2242 DH/hab/an, la commune la moins dotée est Tissint avec 249 DH/hab/an. Ibn Yacoub dispose d'un investissement à programmer de 768 DH/hab/an, soit près de 2.5 fois celui de Tissint.

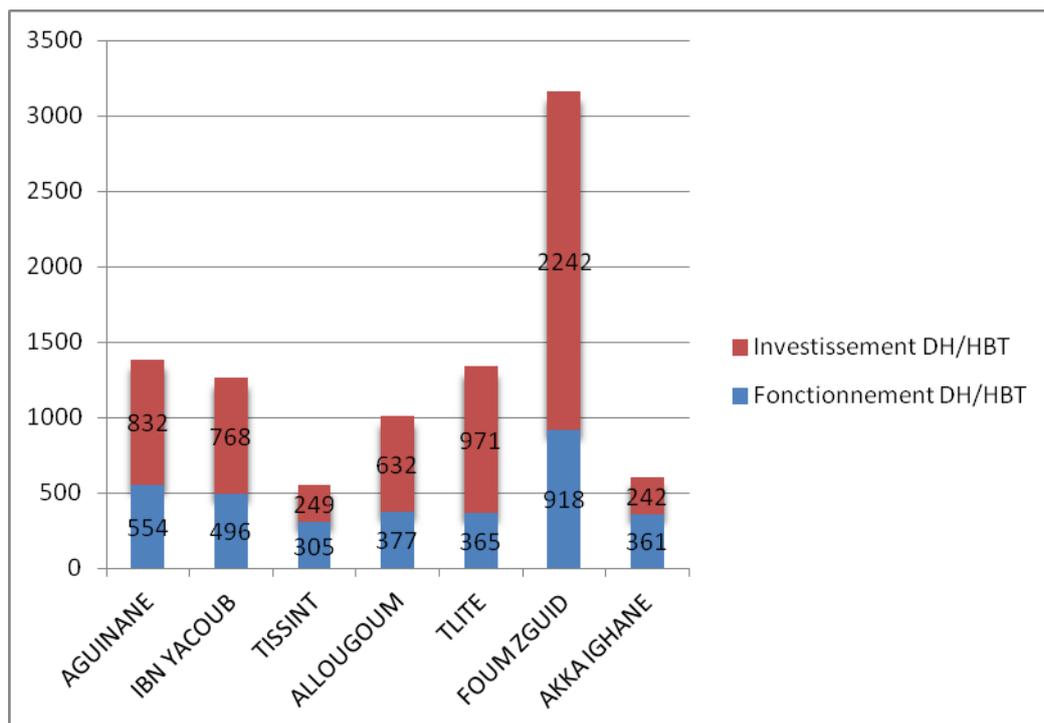


Figure 4: Ratio montant budget programmé par habitant et par an de la commune Ibn Yacoub, moyenne 2005 à 2010

## VI.2.2- Composition du budget

Le budget de la commune dépend principalement des subventions de la TVA qui constituent près de 87 % des recettes de fonctionnement, alors que les recettes propres constituées de quelques impôts locaux (droits de timbre et d'enregistrement, gestion du service d'eau domestique au chef lieu de commune, recettes du moussem annuel de Sidi Yacoub...) restent faibles et stables, elles constituent en moyenne 13%.

Tableau 40 : Pourcentage des dotations TVA et recettes propres perçus par la commune 2005/2010.

|                      | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Moyenne 2005/2010 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|-------------------|
| Dotations TVA (%)    | 80   | 83   | 87   | 91   | 83   | 96   | 87                |
| Recettes propres (%) | 20   | 17   | 13   | 9    | 17   | 4    | 13                |

Source : division des collectivités locales, province de Tata, 2012

### ■ Part des dépenses d'équipement et de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement dominent les dépenses budgétaires de la commune avec une proportion de plus de 85 % (moyenne des six dernières années), alors que les dépenses d'investissement ne représentent qu'une moyenne de 15 %. Quatre années sur 6, cette proportion n'a pas dépassé les 10%, avec une exception en 2007 où ce taux a atteint 40 % en raison de la contribution de la commune au financement des projets INDH réalisés sur son territoire, à hauteur de 30%.

Tableau 41: part des budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2004 et 2010.

|                     | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Moyenne 2005/2010 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|-------------------|
| Part fonctionnement | 90   | 95   | 60   | 84   | 94   | 99   | 85                |
| Part investissement | 10   | 5    | 40   | 16   | 6    | 1    | 15                |

Source : division des collectivités locales, province de Tata, 2012

On constate que la commune dispose de crédits d'investissement importants (plus de 3 330 000 DH en 2010), mais n'arrive pas à les consommer, principalement en raison de l'insuffisance de la ressource humaine pour la préparation des dossiers techniques et pour le suivi des travaux et d'un manque d'une programmation pluriannuelle des projets. La commune a réalisé principalement des projets d'adduction d'eau domestique, dans le cadre de l'INDH. Pour dépasser cette contrainte de ressources humaines, la commune est appelé à chercher des partenaires qui seraient capables en plus de la mobilisation de moyens financiers, à se charger de la maîtrise d'œuvre des projets à réaliser.

### VI.2.3- Une faible capacité d'exécution du budget d'investissement

L'analyse de l'état d'exécution du budget de la commune, montre des faibles taux de décaissement du budget de l'investissement. En effet, pour le fonctionnement, la moyenne du taux de décaissement des six dernières années est de 59 %, il a baissé de manière régulière en passant de 76% en 2005 à 48 % en 2010 ce qui est expliqué par une légère baisse des frais de fonctionnement couplée à une relative augmentation des recettes de fonctionnement. Pour la même période, la moyenne des taux de paiement des crédits d'investissement n'est que de 7 %, ce faible taux est la conséquence de plusieurs facteurs :

- l'absence d'une programmation budgétaire pluriannuelle.
- l'insuffisance des ressources humaines (1 seul technicien) pour la préparation des études techniques d'exécution, des dossiers d'appels d'offres et pour le suivi de la réalisation des projets.

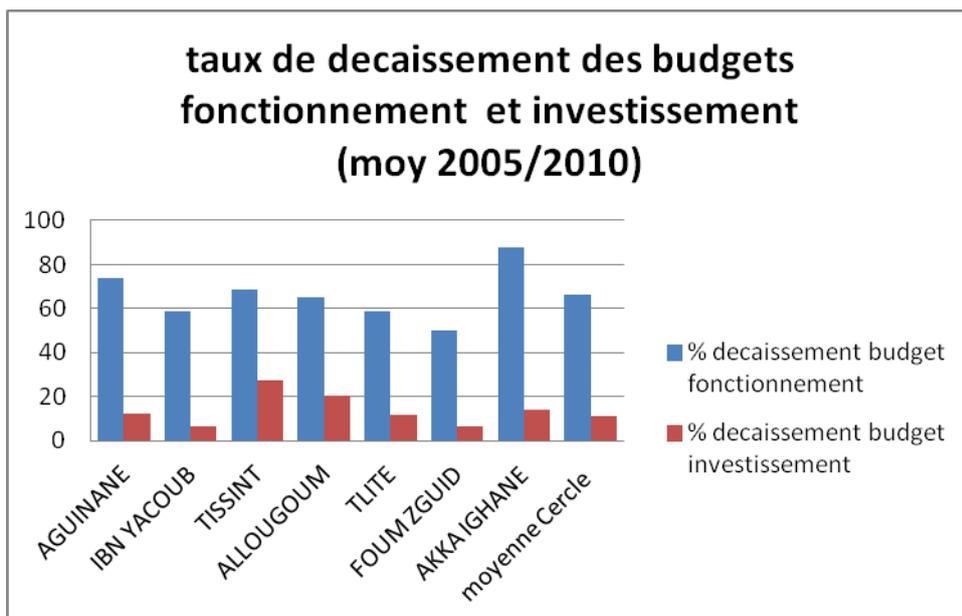


Figure 5 : Taux de décaissement des budgets fonctionnement et investissement des communes du cercle de Foug Zguid (moyenne 2005 à 2010)

En termes de budget réellement réalisé (décaissements), l'investissement ne représente plus que 15 % (moyenne des 6 dernières années) des totaux des décaissements (fonctionnement et investissement) alors qu'il constituait 60 % du budget programmé. Le fonctionnement quand à lui, consomme 85 % du budget réalisé.

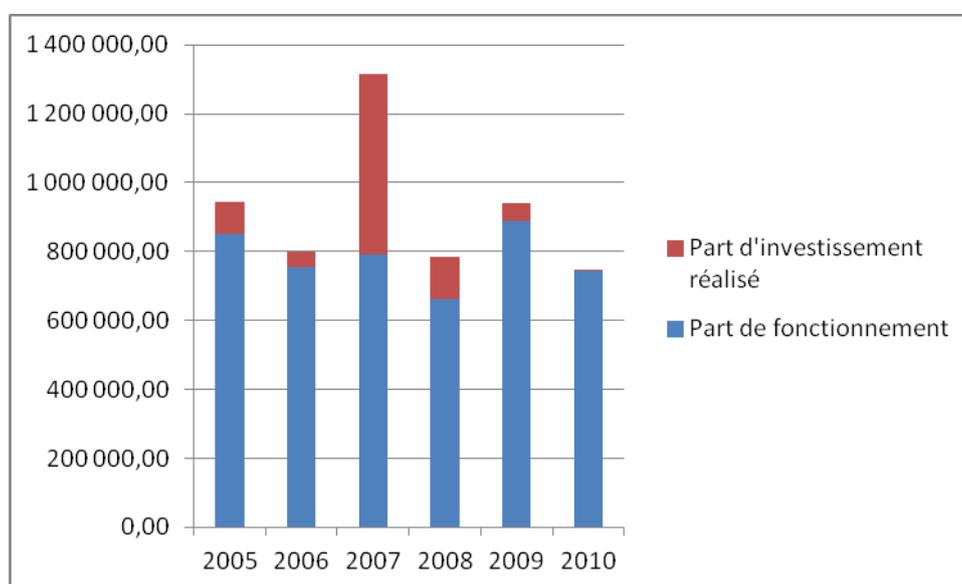


Figure 6 : Réalisation budgétaire de la CR Ibn Yacoub de 2005 à 2010

#### ■ Quelques ratios financiers du budget communal :

- Les dépenses globales par habitant sont de 342dh/hab/an inférieur à la moyenne du cercle de Foug Zguid qui est de 407 dh/an/hab.

- Le ratio investissement par habitant et par an est de 52 DH, il est le plus faible de toutes les communes du cercle, et ne représente que 50% de la moyenne du cercle qui est de 102 DH.

Tableau 42: ratios budgétaires de la commune d'Ibn Yacoub, période 2005/ 2010.

| Ratios   | Moyenne 2005/2010 | Moyenne communes cercle Foug Zguid |
|--|-------------------|------------------------------------|
| Budget global par habitant (DH)                    | 1264              | 1330                               |
| Dépenses globales par habitant(DH)                 | 342               | 399                                |
| Investissement réalisé/habitant (DH)               | 52                | 92                                 |
| Fonctionnement réalisé/habitant (DH)               | 290               | 307                                |
| Autonomie financière (recettes propres/dép. fonct) | 13%               | 17%                                |
| Part investissement réalisé/budget global dépensé  | 15%               | 24%                                |
| Part fonctionnement réalisé/budget global dépensé  | 80%               | 76%                                |

Source: calculs sur base données budgétaires de la DCL/ province de Tata, 2012

## VI.3- Les priorités d'action de la commune

### VI.3.1- Les projets réalisés

Durant les trois dernières années, la commune a réalisé une vingtaine de projets dans le cadre de son propre budget ou en partenariat avec le CPDH ou le Conseil Provincial. Ces projets touchent principalement les secteurs de l'eau domestique (7), l'aménagement des seguias (6), la protection contre les dégâts de crue (5), aménagement du siège de la commune (1), construction d'une salle de classe à Agni (1).

Tableau 43: liste des projets réalisés durant les quatre dernières années.

| Intitule ou/et Consistance du Projet                      | date | Partenaire | Etat avancement | Montant    |
|---|------|------------|-----------------|------------|
| Projet d'alimentation en eau potable du douar Afouzar     | 2008 | I.L.D.H    | achevé          | 69.285,00  |
| Projet d'alimentation en eau potable du centre Ibn yacoub | 2008 | I.L.D.H    | Achevé          | 176.368,80 |
| Aménagement de la maison communale                        | 2011 |            | Achevé          | 99.999,02  |
| Construction d'une classe scolaire au douar Agni          | 2011 |            | Achevé          | 119.997,77 |
| Branchement de l'école Tisnassamine en eau potable        | 2011 |            | Achevé          | 55.353,60  |
| Extension du réseau d'eau potable au douar Imintatelt     | 2011 |            | Achevé          | 64.327,50  |
| Aménagement du réseau d'eau potable du douar Afouzar      | 2011 |            | Achevé          | 19.999,20  |
| Construction d'un local technique douar Imintatelt        | 2011 |            | Achevé          |            |
| Aménagement Séguia « lmissne » au douar Illigh            | 2011 |            | Achevé          | 39.990,00  |
| Aménagement Séguia « Agni » au douar Agni                 | 2011 |            | Achevé          | 19.987,20  |
| Aménagement Séguia « Tinoumra » au douar Tisférouine      | 2011 |            | Achevé          | 19.995,60  |
| Aménagement Séguia « Timsal Tahtania » au douar Rkouné    | 2011 |            | Achevé          | 43.907,28  |
| Aménagement Séguia « Doutgmi » au douar Tisnassamine      | 2011 |            | achevé          | 22.990,61  |
| Aménagement Séguia « Tafouzar » au douar Illigh           | 2011 |            | Achevé          | 19.986,00  |
| Construction d'un mur de protection à Tisnassamine        | 2011 |            | Achevé          | 77.402,64  |
| Construction d'un mur de protection à Tisnassamine        | 2011 |            | Achevé          | 18.710,40  |
| Construction d'un mur de protection au douar Afouzar      | 2011 |            | Achevé          | 29.992,80  |
| d'un mur de protection au douar Illigh                    | 2011 |            | Achevé          | 39.999,00  |

Source : services de la commune Ibn Yacoub, 2012

### VI.3.2- Les projets en cours

- Projet de mise à niveau du centre Ibn Yacoub (voirie, trottoirs, dallage, parkings...), dans le cadre d'un partenariat avec le conseil provincial. Les travaux ont démarré au mois de mars 2012. Le coût total du projet est évalué à 1 765 000 DH, dont 85 % sur budget du conseil provincial et 15 % sur le budget de la commune.

### VI.3.3- Les projets programmés

- Approvisionnement du douar Ouilloul en eau domestique, dans le cadre d'un partenariat entre la commune et le conseil provincial. Le montant du projet est estimé à 120 000 DH.
- Acquisition d'un véhicule utilitaire pour un montant de 200 000 DH.
- Acquisition de mobilier de bureau : 48 480 DH
- Achat de motopompes pour les douars : 39 920 DH.
- Acquisition de 3 ordinateurs pour la commune : 30 000 DH.
- Acquisition de matériels divers (réfrigérateur, tapis) : 9200 DH.
- Achat d'un vélomoteur : 12 000 DH.
- Aménagement de la seguia « Tinoumra » à Tisfriouine : 29 808 DH.

## VI.4- Dynamique d'acteurs

### VI.4.1- Les partenaires

Les partenariats tissés par la commune font partie dans leur majorité des programmes nationaux touchant le milieu rural : INDH, PNRR, programme d'urgence du MEN. Ils visent essentiellement les équipements et les infrastructures de bases :

- INDH : pour cette 2<sup>ème</sup> phase de l'INDH (2011/2015), la commune Ibn Yacoub va être concerné par le programme de lutte contre la pauvreté (le seuil de pauvreté retenu pour la sélection des communes, a baissé de 30% à 14%). La commune, va ainsi bénéficier d'une dotation d'un montant de 1.200.000 DH/an sur une période de 5 ans
- Programme d'urgence : Ministère de l'éducation nationale pour la réhabilitation des écoles Tisfriouine et Tisnassamine.
- Programme national des routes rurales : Ministère de l'équipement pour la construction de la route provinciale RP 1807
- Conseil provincial, pour la mise à niveau du centre Ibn Yacoub et approvisionnement en eau du douar Ouilloul..

### VI.4.2- Le tissu associatif

Le territoire de la commune rurale d'Ibn Yacoub compte 11 associations (cf. liste en annexe), dont 1 association féminine. Les principales activités des associations concernent le développement local (8), le patrimoine culturel (1), la gestion de la Zaouia (1), l'agriculture, la culture locale, l'artisanat et les activités sociales (1).

Plus des ¾ des associations ont été créées après 2005, date de lancement de l'INDH, qui conditionnait le financement de certains projets socio-économiques par la mise en place d'une association.

Excepté quelques associations du chef lieu de commune (Tifaouine, Achorafa et Ismgane), toutes les associations des douars trouvent des difficultés à tisser des partenariats et à

mobiliser des ressources financières pour réaliser des projets, à cause du manque de compétences en matière de montage des projets et de recherche de financement. Aucune coopérative n'existe sur le territoire de la commune.

On constate une faible communication entre les associations et le conseil communal.

## VI.5- Prise en compte de la dimension genre

Les femmes jouent un rôle important dans les activités socio-économiques de la commune. Elles constituent 64% de la population de la tranche d'âge 15-59 ans, à cause du phénomène de migration de la population masculine que connaît la commune. C'est grâce à elles que les systèmes d'exploitation agricoles continuent à se maintenir, malgré les contraintes majeures, liées au foncier et à la ressource en eau, en apportant une main d'œuvre gratuite en substitution au travail des hommes de la famille ayant migré aux villes. Le rôle des femmes dans les processus décisionnels, reste marginal voir absent, au sein du conseil communal (deux élues sur treize). Aucune responsabilité au sein du bureau ou de ses commissions n'est confiée à ces deux élues. C'est également le cas au sein du tissu associatif, où l'on note l'absence de femmes dans les bureaux des différentes associations intervenant sur le territoire de la commune, excepté l'association féminine récemment créée au niveau du douar Imi Ntitelt.

Les responsabilités assumées par les femmes, de plus en plus importante par effet de l'exode et des changements climatiques font que le développement de la commune, ne se fera pas sans l'intégration de la femme au développement socioéconomique.

L'analyse selon le genre, effectuée sur la base des données de l'enquête SIC et des ateliers tenues avec les femmes, a porté sur la division du travail, l'accès aux ressources matérielles et non matérielles et le contrôle de ces ressources, la base légale de l'égalité et de l'inégalité des genres et les engagements de principe à cet égard, ainsi que sur la culture, les attitudes et les stéréotypes sous-jacents.

L'éducation est l'un des domaines où l'on peut considérer qu'il y'a une amélioration significative, particulièrement au primaire où toutes les filles en âge de scolarisation ont rejoint l'école (année scolaire 2011/2012). La proportion des filles au primaire est de 44 %, ce taux baisse à 34 % au collège. En matière d'alphabétisation des femmes, on constate que les femmes de la commune, bénéficient très peu de ces programmes, du fait que les associations de développement des douars n'ont pu tisser des partenariats avec les délégations des ministères de l'éducation et des affaires islamiques, pour la mise en œuvre de ces programmes sur le territoire de la commune.

### Résultats du diagnostic genre

Le tableau suivant présente la répartition des rôles entre les hommes et les femmes quant à l'accès et au contrôle des ressources disponibles.

Tableau 44: répartition des rôles entre hommes et femmes et accès et contrôle des ressources.

| RESSOURCES                   | Qui a accès ? qui utilise ? |        | Qui contrôle ? |        |
|------------------------------|-----------------------------|--------|----------------|--------|
|                              | Femmes                      | Hommes | Femmes         | Hommes |
| <b>Biens matériels</b>       |                             |        |                |        |
| Foncier : Terre et Propriété | ++                          | +      |                | +      |
| Eau                          | ++                          | +      |                | +      |

|   |    |    |   |     |
|---|----|----|---|-----|
| Logement                                | ++ | +  | + | +++ |
| Infrastructures : Outils et Equipements | +  | +  | + | +   |
| <b>Biens non matériels</b>              |    |    |   |     |
| Education                               | +  | ++ |   | +   |
| Emploi rémunéré                         | +  | ++ |   | +   |
| Revenu                                  | +  | ++ |   | +   |

Source : analyse des données des enquêtes SIC/2011 et des ateliers participatifs douars/janvier 2012

Le tableau suivant résume la répartition des rôles entre les femmes et les hommes tels qu'elle a été identifiée à travers les premières étapes du diagnostic.

Tableau 45: répartition des tâches et rôles entre hommes et femmes.

| Tâches et Rôles                            | Qui fait quoi ? |       |
|--|-----------------|-------|
|  | Femme           | Homme |
| <b>ACTIVITES REPRODUCTIVES</b>             |                 |       |
| Education des enfants                      | +++             | +     |
| Santé                                      | ++              | +     |
| Approvisionnement en Eau (Ouilloul)        | +               |       |
| Collecte de bois de cuisson et chauffage   | +               |       |
| Cuisine et préparation des repas           | +               |       |
| Tâches ménagères                           | +               |       |
| <b>ACTIVITES PRODUCTIVES</b>               |                 |       |
| Activité Salariale                         |                 | +++   |
| Activité informelle (PAM)                  | +++             | +     |
| Activité Génératrice de Revenu : artisanat | +               |       |

| ACTIVITE AGRICOLE  |     |     |
|--|-----|-----|
| Travaux du sol   | +   | ++  |
| Arboriculture  | +   | +   |
| Céréales   | +   | +   |
| Maraîchage   | +   |     |
| Cueillette   | ++  | +   |
| Elevage  | +++ | +   |
| <b>Activités communautaires : fêtes, associations, culturelles</b> | +   | ++  |
| GESTION ET PRISE DE DECISION                                       |     |     |
| Niveau politique   | +   | +++ |
| Niveau associatif  | +   | +++ |
| Niveau Communautaire et famille                                    |     | +   |

Source : analyse des données des enquêtes SIC/2011 et des ateliers participatifs douars/janvier 2012

Les deux tableaux ci-dessus montrent que les femmes assument de lourdes tâches concernant les tâches ménagères, les enfants et leur éducation mais aussi les travaux agricoles, l'approvisionnement en bois ou en eau quand besoin est. Néanmoins, ce sont les hommes qui contrôlent les différentes ressources disponibles et qui sont responsables de la prise de décision.

On a constaté une forte motivation des femmes à participer aux ateliers organisés au niveau des douars (8 ateliers femmes), et un intérêt à aborder toutes les problématiques de développement du territoire de la commune. Le nombre total de participants à ces ateliers était de 468 dont 314 femmes soit une proportion de 67%. Ces ateliers ont montré que la situation de la femme dans la commune est plus qu'alarmante et montre que l'intégration effective de l'approche genre aux PCD est plus que nécessaire, dans l'objectif de contribuer à un développement intégré de la commune et arriver ainsi à réduire l'exode rural à défaut de le stopper. Cette intégration doit passer par le fait de renforcer les capacités des femmes, d'améliorer leur empowerment, de les appuyer quant à la création et le développement d'activités génératrices de revenus dans un cadre juridique formel qui peut se faire à travers la promotion du modèle coopératif ou associatif.

## VI.6- Conclusions

La commune est confrontée à un problème d'insuffisance de ses ressources humaines, notamment technique pour lui permettre de préparer les dossiers techniques et d'assurer le suivi de ses projets d'investissements. En effet les résultats comptables, montrent une faible capacité d'exécution du budget d'investissement, limité à un taux de décaissement de 13 %. L'Administration communale, est également pénalisée par l'absence d'un secrétaire général et de la répartition de l'équipe communale sur 2 locaux : le siège de la commune à Imi Ntatelte et Caidat à Akka Ighane.

Le tissu associatif est jeune et peu qualifié, peu d'associations arrivent à tisser des partenariats et à mobiliser des financements pour réaliser des projets de développement. Les associations ont besoin d'une mise à niveau en termes de renforcement de leurs capacités pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le développement du territoire de la commune.

Les deux acteurs principaux de la commune, à savoir le conseil communal et le tissu associatif, sont appelés à travailler en harmonie, pour enclencher une dynamique d'acteurs qui est à la base de tout développement local. Le renforcement des capacités de ces deux acteurs, leur permettra de jouer un rôle plus important dans le développement du territoire de la commune.

## VII. Conclusion sur l'état des lieux

| Forces   | Faiblesses   |
|--|--|
| <b>Cadre naturel et environnemental</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une diversité des reliefs : montagnes et plateaux (Azaghar) avec des zones de parcours vastes</li> <li>• Proximité relative de Taliouine (65 km)</li> <li>• Diversité floristique et richesse en plantes aromatiques et médicinales, notamment l'armoise (Chih : <i>Artemisia herba alba</i>) en zone montagneuse de la commune.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire enclavé</li> <li>• Une aridité de plus en plus prononcée</li> <li>• Des ressources en eau en baisse qui entraînent une régression de l'activité agricole dans les oasis</li> <li>• Une exploitation non rationnelle des PAM</li> </ul>                               |
| <b>Analyse démographique</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Densité de population faible : 4 hab/km<sup>2</sup></li> <li>• Population jeune : plus de 30% ont moins de 15 ans</li> <li>• Taux d'activité élevé : 31.8% (province rurale : 21.2% ; région rurale : 24.6%)</li> <li>• Présence féminine importante : le premier</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de croissance nette négatif : -1.2% (moyenne provinciale : 0%) ;</li> <li>• Exode rural important : Taux de migration nette négatif (-2.8%)</li> <li>• Migration des jeunes hommes (entre 20 et 40 ans) c'est donc des compétences qui quittent le territoire ;</li> </ul> |

|  |  |
|--|--|
| <p>acteur de la commune en matière d'actif (64 % de la tranche d'âge 15-59 ans) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert de ressources monétaires par les exodants</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté des femmes à se marier et âge de mariage qui recule</li> <li>• Vieillesse de la population : 14 % ont plus de 60 ans (8.7% à l'échelle nationale) ;</li> <li>• Indicateurs sociaux faibles : taux de pauvreté (19%), ICDH (0.5), ICDS (0.43).</li> </ul>   |
| <b>Analyse des réseaux et services sociaux de base</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux routes provinciales desservent le territoire de la commune ;</li> <li>• Niveau d'accès à l'eau domestique (81% des ménages) et électricité (93%) satisfaisants ;</li> <li>• Existence d'un service de collecte des déchets solides au chef lieu de commune, géré par une association</li> <li>• Une école dans chaque douar : 1 école centrale et 4 annexes</li> <li>• Taux de scolarisation satisfaisant (98%) et faible taux d'abandon scolaire (1.6%) au primaire.</li> <li>• Proportion des filles au primaire en amélioration (44%)</li> <li>• Existence d'un centre de santé au chef lieu de commune et d'un dispensaire rural à Iligh</li> <li>• Existence d'une Dar Diafa gérée par la Zaouia</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement des grands axes routiers</li> <li>• Réseau de pistes peu carrossables</li> <li>• Absence de tout point d'eau pour le sous douar Ouilloul</li> <li>• Débit du puits à Imi Ntatelt insuffisant</li> <li>• Mauvaise gestion de l'eau potable par les associations et les comités des douars</li> <li>• Mauvaise qualité des eaux (cas de Tisfriouine, eau chargée en calcaire)</li> <li>• Absence de contrôle de qualité des eaux domestiques</li> <li>• Absence de couverture GSM</li> <li>• Absence d'un système d'assainissement liquide collectif pour tous les douars et risque de contamination des eaux domestiques par l'infiltration des eaux usées.</li> <li>• Absence de service de collecte des déchets en dehors du chef lieu de commune</li> <li>• Insuffisance de l'éclairage public dans tous les douars</li> <li>• Insuffisance de préscolaire (une unité au chef lieu de commune)</li> <li>• L'annexe d'Agni n'a pas ouvert ses portes à cause de la non affectation d'un professeur par la délégation éducation</li> <li>• Pas de collège ni de lycée - Déplacement à Akka Ighane situé à une quarantaine de Km, ceci pose problème surtout aux filles ; Absence de transport scolaire</li> <li>• Beaucoup de filles arrêtent leur scolarisation à la fin du primaire (proportion des filles au collège : 34%)</li> <li>• Mauvaises conditions d'accueil et d'hébergement au collège d'Akka Ighane</li> <li>• Un tiers de la population n'est pas couverte par les 2 structures de santé</li> <li>• Pas de médecin au CSC d'Ibn Yacoub,</li> <li>• Absence d'infirmière au dispensaire rurale d'Iligh, ce qui pénalise les femmes</li> <li>• Absence de module d'accouchement</li> <li>• L'ambulance communale est difficilement mobilisable pour les malades en dehors du chef lieu de commune, en raison de l'absence de couverture GSM.</li> <li>• Absence de foyer féminin dans tous les douars</li> <li>• Menace des terrains agricoles et de certaines habitations par les crues des oueds</li> </ul> |
| <b>Analyse économie</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert de ressources monétaires par les</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire enclavé, éloigné des grands axes</li> </ul>  |

|   |  |
|---|--|
| <p>exodants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de savoirs féminin dans le cadre des activités artisanales (tissage, tapis, jellabs....)</li> <li>• Savoir faire dans l'élevage ovin et caprin</li> <li>• Production de maraichage commercialisée à Imi Ntatelt et Akka Ighane, par les agriculteurs d'Iligh</li> <li>• Existence d'un potentiel en terres agricoles collectives à l'Azaghar</li> <li>• Existence d'un potentiel en plantes aromatiques et médicinales, exploité par une société de distillation des huiles essentielles;</li> <li>• Présence des potentialités touristiques ;</li> <li>• Présence d'un patrimoine historique</li> <li>• Rôle économique important du moussem annuel de Sidi Ibn Yacoub</li> <li>• Existence d'un espace aménagé pour l'organisation d'un souk hebdomadaire</li> <li>• Potentiel patrimonial important (Zaouia Ibn Yacoub, les Agadir de Rkon, Tisnassamine, Tisfriouine et Imi Ntatelte, l'ancienne mosquée d'Iligh Afouzar...)</li> </ul> | <p>routiers et des grands centres de production de l'économie nationale,;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rareté des moyens de transport</li> <li>• Eloignement des services techniques de l'agriculture (Foum Zguid et Ouarzazate)</li> <li>• L'argent reçu de la migration développe une attitude attentiste par certains agriculteurs,</li> <li>• Economie basée sur la migration, les études estiment à 80% les foyers vivant de ces transferts financiers;</li> <li>• L'Agriculture oasienne est en difficulté, elle est confrontée à une multitude de contraintes : exploitations exigües, morcellement des parcelles et micro parcellaire, ressources en eau insuffisantes, raréfaction de la main d'œuvre masculine familiale.....;</li> <li>• Difficulté de mise en valeur des terres de l'Azaghar, en raison des procédures et du non partage des terres par la collectivité ethnique chargée de la gestion des terres collectives</li> <li>• Non exploitation des potentiels touristiques ;</li> </ul>                                     |
| <b>Analyse institutionnelle</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de 12 associations dont une féminine ;</li> <li>• Le président du conseil dispose d'une majorité stable, qui permet de faciliter la prise de décision au sein du conseil communal ;</li> <li>• La commune dispose d'une épargne budgétaire satisfaisante, lui permettant d'initier la réalisation de projets dans le cadre du PCD</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de coopérative</li> <li>• Un tissu associatif peu dynamique.</li> <li>• Faible capacité d'exécution du budget d'investissement par la commune (taux de décaissement moyen de 7%).</li> <li>• L'administration communale est répartie sur le siège de la commune Imi Ntatelte (service technique et état civil) et au bureau du caïdat à Akka Ighane (administration générale et finances)</li> <li>• La commune ne dispose pas d'un secrétaire général.</li> <li>• Personnel technique insuffisant (1 seul technicien), pour assurer l'élaboration des dossiers techniques des projets et du suivi de leur réalisation</li> <li>• Très faible part des dépenses investissement par rapport à la part de fonctionnement, moins de 15% en moyenne;</li> <li>• Manque de projets d'investissement à caractère économique ;</li> <li>• Faible qualification du tissu associatif;</li> <li>• Ressources financières propres de la commune sont très limitées (moins de 7% des recettes de fonctionnement) ;</li> </ul> |



# PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE

## I. Dynamiques majeures et identité communale

La commune rurale d'Ibn Yacoub, a été créée en 1992, elle dépendait de la commune Akka Ighane, actuel chef lieu de Caidat. Elle est la moins peu peuplée de toute la province de Tata, avec 2697 habitants. Elle fait partie du cercle de Foug Zguid, et se situe à 120 km de la ville de Tata, chef lieu de province. Elle est située dans la partie Sud de la chaîne de l'Anti-Atlas.

### I.1- Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement

Le fonctionnement de la commune d'Ibn Yacoub, s'articule autour de deux zones bien distinctes :

- **La zone située autour de la Zaouia Yaacoubia : « l'Azaghar »**, à l'ouest de la commune comprend 5 douars (Imi Ntatelt, Iligh, Afouzar Iligh, Agni et Rkon) où habitent les 2/3 de la population de la commune. Cette zone excentrée par rapport à l'axe routier principal Akka Ighane-Taliouine (RP 1743), joue néanmoins un rôle économique important (agriculture à Iligh, unité des PAM à Imi Ntatelt et Moussem annuel de Moulay Yacoub) et renferme les principaux services (un centre de santé et un dispensaire rural, ambulance communale, un préscolaire, école centrale, siège de la commune, bureau de poste ...). Le chef-lieu de commune Imi Ntatelt située à l'extrême nord ouest de la commune, ne joue pas un rôle de centralité pour les autres douars de la commune qui sont davantage tournés vers Akka Ighane ou Taliouine pour l'accès aux services et aux souks. Pour autant, le chef-lieu dispose d'un certain dynamisme économique grâce aux activités commerciales générées par l'organisation d'un moussem annuel au rayonnement national et qui permet de maintenir la population du douar à plus de 1300 habitants depuis 20 ans (soit près de la moitié de la population de la commune).
- **La zone Est située le long de la route provinciale RP 1743**, où l'on trouve les 2 oasis Tisfriouine et Tasnassamine ainsi que le sous douar Ouilloul. Ces trois douars éloignés du chef lieu de commune, limitent leurs contacts avec ce dernier à l'obtention de documents administratifs et à la participation au moussem annuel de Sidi Yacoub. Pour les services de santé et souks. Ces douars sont avantagés par le passage de la RP 1743, qui explique que la population s'oriente plutôt vers le centre de Taliouine, Akka Ighane et Agadir Melloul. Le sous douar Illoul, dont la population d'origine nomade arabe Hassani (la population de la commune est Amazigh) sédentarisée depuis près de 80 ans, est le moins doté en services (aucun point d'eau, piste difficile, éloignement de l'école Tasnassamine..).

Le territoire dans sa globalité est polarisé en grande partie par le centre de Taliouine et Akka Ighane, situés respectivement à 60 km et 40 km du chef lieu de commune. Ces deux centres offrent plusieurs fonctionnalités :

- Administrative (Akka Ighane) : chef lieu du Caidat et annexe des services de la commune (administration générale et finances)
- Services sociaux : centre de santé avec médecin et unité d'accouchement (Akka Ighane et Taliouine) et Collège (Akka Ighane)
- Economique : à travers le souk hebdomadaire d'Akka Ighane (lundi) et Taliouine (jeudi), les services liés au secteur agricole (Taliouine) : vente et achat des

produits et intrants, crédit agricole, station d'essences, banques, ateliers de réparation des véhicules, offre en moyens de transport (autocars, taxis...)...

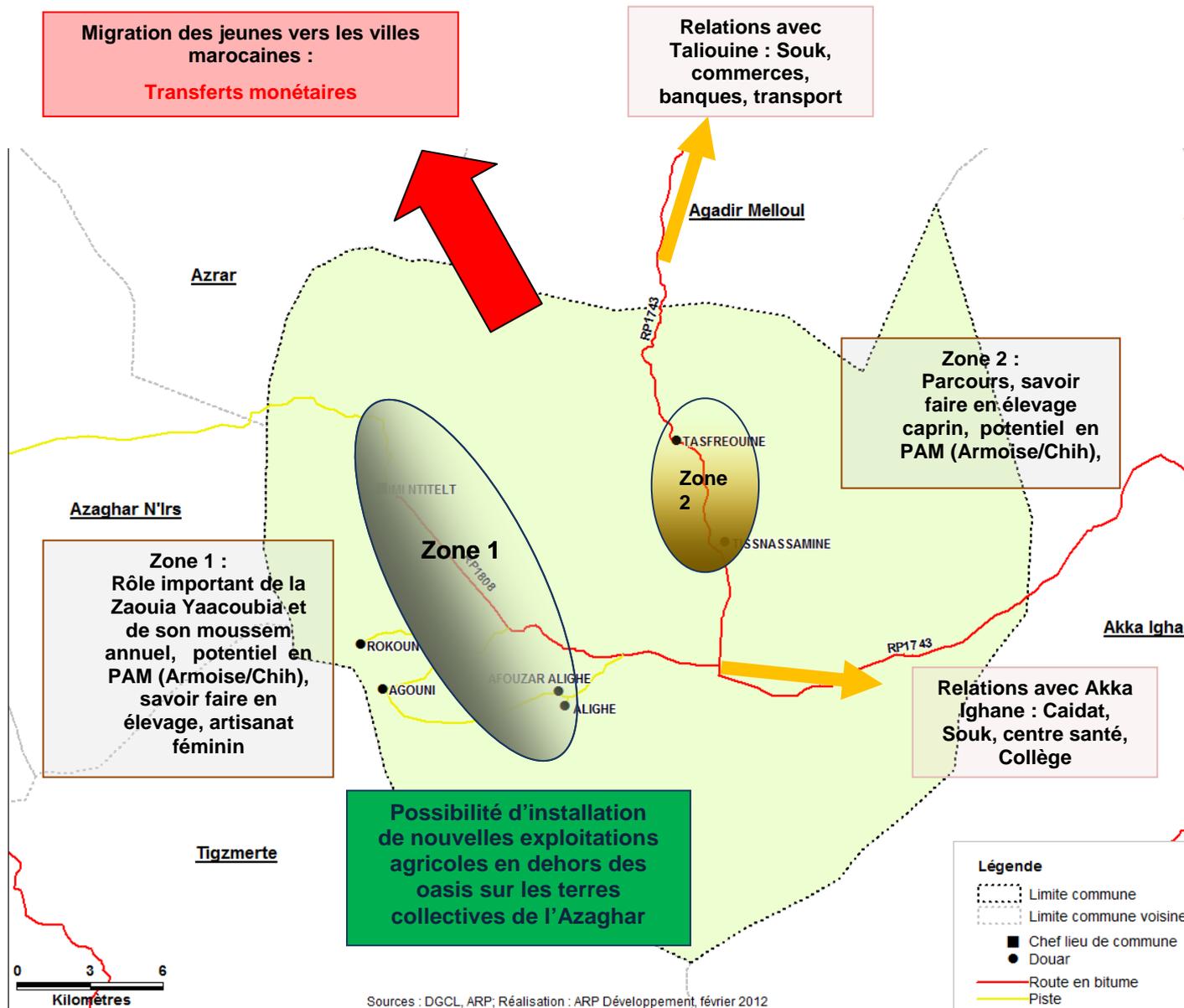
Face à ces deux centres, le chef lieu de commune Imi Ntatelt dont la fonctionnalité principale se limite à sa fonction administrative (siège commune, école centrale, centre de santé) et à l'organisation du moussem annuel de la Zaouia Sidi Yaacoub, trouvera des difficultés à émerger et à être attractif par rapport aux autres douars de la commune et ceux des communes avoisinantes (Tigzert...), d'autant plus qu'il est excentré par rapport à l'axe routier principal qu'est la RP 1743.

L'agriculture oasienne constituait l'économie principale du territoire de la commune, néanmoins la succession des années de sécheresse entraînant une diminution des ressources en eau des khetaras et sources, la miro-exploitation consécutive des partages successifs des héritages, ont rendu ces systèmes d'exploitation peu viables, ce qui a amplifié le mouvement migratoire que connaissait la zone depuis les années soixante. Le taux de croissance nette est passé de +1 % entre 1982/1994 à -1.2% pour la période 2004/2011. Cet exode, a accentué la crise de ces systèmes oasiens, en leur ôtant une main d'œuvre familiale gratuite qui arrivait à maintenir le système malgré sa non viabilité. Ces systèmes continuent à subsister grâce à la main d'œuvre féminine qui a remplacé les hommes dans certaines activités agricoles et aux transferts monétaires des exodants membres de la famille.

## **I.2- Identité et vocation de la commune**

La commune d'Ibn Yaacoub est une petite commune, confrontée à une crise démographique traduite par l'exode des jeunes, couplée à une crise du système d'exploitation agricole oasien devenu peu viable et bloqué par des contraintes majeures (foncière, ressource en eau insuffisante, raréfaction de la main d'œuvre familiale..). La commune dispose néanmoins de potentialités qui pourraient être mieux valorisées pour servir le développement de son territoire :

- Une couverture en services sociaux relativement satisfaisante, mais dont la qualité reste à améliorer
- Une production de dattes à mieux valoriser
- Un savoir faire en matière d'élevage caprin et ovin
- Des terrains agricoles fertiles, en dehors des oasis, où commencent à se développer quelques fermes par pompage dans la nappe, mais dont l'investissement est bloqué par le statut collectif de ces terres : cas de l'Azaghar commun aux 5 douars d'Imi Ntatelt, Iligh, Afouzar Iligh, Agni et Rokoun. Ces terrains pourront être exploités pour la culture du palmier dattier en intensif, des études de reconnaissance des possibilités d'exploitation de la nappe seront nécessaires.
- Un patrimoine historique et culturel important : Zaouia Yaacoubia, Agadirs d'Agni, Imi Ntatelt, Tasnassamine et Tisfriouine, ancienne mosquée d'Afouzar.
- Le moussem annuel de la Zaouia Yaacoubia
- Potentiel en plantes aromatiques et médicinales (Chih)
- Des compétences humaines à travers les associations de douars, qui restent à renforcer
- Une population féminine active très dynamique



## II. Questionnements et orientations stratégiques

La commune d'Ibn Yacoub est confrontée à deux enjeux majeurs de développement de son territoire, à savoir : (i) comment atténuer le mouvement migratoire que connaît la commune et qui va en s'accroissant et (ii) comment développer l'économie de la commune, devant la crise que connaît le système agricole oasien ? Les acteurs locaux essentiellement le conseil communal et le tissu associatif, avec l'appui de leurs partenaires, pourront à travers un processus de concertation lors de la phase de planification du PCD, apporter des solutions et alternatives à ces deux enjeux, et initier une nouvelle dynamique de développement territorial, sur la base d'une meilleure valorisation de ses potentialités.

A la lumière de l'état des lieux et de l'analyse du fonctionnement du territoire et de l'analyse transversale, le développement du territoire de la commune nous interpelle sur les questionnements stratégiques suivants :

### 1. Comment conforter la vocation agricole de la commune ?

Consolider la vocation agricole de la commune, par la valorisation des productions des dattes, le développement de l'élevage du petit bétail (introduction de races adaptées aux oasis), l'encouragement des plantations nouvelles modernes de palmier dattier et d'autres arbres fruitiers (amandiers, caroubiers...) sur les terres collectives (Azaghar et autres) en dehors des oasis et une meilleure valorisation des ressources PAM (Chih) en faveur des populations de la commune tout en assurant la durabilité de la ressource. Cette orientation, doit être accompagnée par le renforcement de l'organisation professionnelle de ces filières (dattes, arboriculture fruitière, viandes rouges et PAM). Le plan Maroc vert (pilier II) constitue une opportunité pour atteindre cet objectif.

### 2. Comment mettre à niveau le territoire de la commune et consolider le rôle de chef lieu de commune?

→ **Faciliter l'accès aux douars** (Rkon Iligh Afouzar Iligh, Agni, Ouilloul) et améliorer l'offre de transport public par l'encouragement des prestataires de ce service à desservir le territoire de la commune. L'aménagement de la piste reliant Imi Ntatelete à Tisfriouine, sur une distance de 10 km, pourra « rapprocher » les douars Tasnassamine, Tisfriouine et Ouilloul, du chef lieu de commune et ce dernier de l'axe routier principal RP 1743.

#### → Améliorer l'accès et la qualité de l'eau domestique

- Protéger les points d'eau utilisés pour l'eau domestique du risque de contamination par les infiltrations des eaux usées des fosses septiques.
- Recherche de nouveaux points d'eau pour améliorer la qualité et le débit (Imi Ntatelet, Tisfriouine, Ouilloul)
- Appuyer les associations pour qu'elles puissent mieux gérer le réseau dont elles ont la responsabilité.

#### → Consolider le projet de collecte des déchets solides du chef lieu de commune :

Consolider le projet de gestion des déchets solides du chef lieu de commune et initier de nouveaux projets dans les grands douars

## → Améliorer la qualité de l'éclairage public,

Les habitants des douars ont tous exprimé l'insuffisance de l'éclairage public et l'absence de renouvellement des lampadaires défectueux. L'énergie solaire peut être une alternative à moyen terme, pour une solution durable à cette problématique.

## → Améliorer la qualité de l'enseignement

- L'encouragement du préscolaire dans tous les douars de la commune, cet enseignement est primordial à la poursuite des élèves dans leur parcours d'enseignement primaire et secondaire ;
- Appuyer les APE en vue d'une implication forte dans le suivi des questions de scolarisation des enfants
- Rechercher des solutions alternatives aux écoles annexes dont la qualité de l'enseignement se dégrade de façon progressive et inquiétante avec un nombre d'élèves par classe de plus en plus réduit ;

### **3. Comment renforcer la dynamique des acteurs, afin de créer une synergie entre ces acteurs et favoriser l'émergence d'initiatives locales de développement économique, social et culturel ?**

- Renforcer la capacité de la commune à négocier, à lier des partenariats (aux niveaux local, régional, national voire international) notamment avec des investisseurs privés ainsi qu'avec les services extérieurs dans le cadre des programmes nationaux.
- Comment mobiliser plus de ressources propres sur le budget de la commune ( en lien avec l'organisation des moussem de Sidi Ben Yacoub)
- Réflexion sur l'intercommunalité, en particulier avec
  - la commune d'Akka Ighane sur les questions d'accès aux services (collège et centre de santé);
  - les communes de la Caidat Akka Ighnae, sur les infrastructures à mettre en place pour le conditionnement et la valorisation des dattes.
- Renforcer les capacités du tissu associatif existant
- Appuyer et accompagner les porteurs de projets économiques ou autres (individus, associations et coopératives) dans le montage, la recherche de financement et la réalisation des projets.
- Appuyer les activités culturelles visant la préservation du patrimoine artistique, culturel et religieux de la commune.

### **4. Comment mieux valoriser les compétences des femmes dans le développement socio-économique de la commune ?**

- Les femmes détiennent un savoir faire en matière d'artisanat, notamment le tapis, Jellabas et Adghar. Les femmes ont la volonté de s'organiser pour développer cette activité, Il s'agit de les appuyer pour valoriser ce potentiel de connaissances et de savoir-faire et améliorer la qualité des produits. La commercialisation reste l'une des problématiques majeures de ce secteur, l'organisation du moussem annuel d'Ibn Yacoub, pourrait constituer une vitrine pour écouler et promouvoir les produits d'artisanat de la commune.
- Renforcement des capacités des femmes et de leurs organisations (alphabétisation, gestion administrative et financière des associations, montage de projets...)
- Appuyer les femmes dans la mise en place de projets générateurs de revenus (élevage, PAM, valorisation des produits agricoles....).

# ANNEXES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Annexe présentation générale .....</b> | <b>74</b> |
| <b>Annexe démographie.....</b>            | <b>76</b> |
| <b>Annexe services de base.....</b>       | <b>78</b> |
| <b>ANNEXES ECONOMIE.....</b>              | <b>80</b> |
| <b>ANNEXES VOLET INSTITUTIONNEL.....</b>  | <b>84</b> |



## ANNEXE PRESENTATION GENERALE

Tableau 46: Précipitations enregistrées entre 1989 et 2006

| Année    | Stations météorologiques |           |
|----------|--------------------------|-----------|
|          | Amerzgane                | Taznakhte |
| 89-90    | 246.00                   | 197.00    |
| 90-91    | 131.50                   | 86.50     |
| 91-92    | 170.90                   | 152.40    |
| 92-93    | 67.60                    | 52.50     |
| 93-94    | 131.00                   | 10.50     |
| 94-95    | 163.00                   | 202.60    |
| 95-96    | 138.50                   | 115.00    |
| 96-97    | 83.50                    | 108.50    |
| 97-98    | 96.60                    | 64.50     |
| 98-99    | 41.50                    | 36.50     |
| 99-00    | 126.30                   | 107.10    |
| 00-01    | 04.50                    | 45.00     |
| 01-02    | 25.20                    | 104.00    |
| 02-03    | 44.30                    | 93.90     |
| 03-04    | 27.00                    | 85.00     |
| 04-05    | 11.00                    | 65.20     |
| 05-06    | 00.00                    | 95.00     |
| Moyennes | 88.73                    | 100.66    |

Source : ORMVA Ouarzazate

Tableau 47: Situation des puits publics.

| Douar            | Puits publics |                |
|------------------|---------------|----------------|
|                  | Nombre        | Utilisation    |
| Imi n tatelt     | 3             | Eau domestique |
| Roken            | 2             | Eau domestique |
| Aguoni           | 1             | Eau domestique |
| Afouzar Iligh    | 1             | Eau domestique |
| Imi ntalat Iligh | 1             | Eau domestique |
| Tissnassamine    | 1             | Eau domestique |
| Tisfriouine      | 1             | Eau domestique |
| ouayloul         | -             | Eau domestique |

Source : SIC 2011

Tableau 48: Situation des puits privés.

| Douar             | Puits Privés |             |
|-------------------|--------------|-------------|
|                   | Nombre       | Utilisation |
| Imi n tatelt      | 8            | Agriculture |
| Roken             | 7            | Agriculture |
| Aguoni            | 5            | Agriculture |
| Afouzar Iligh     | 10           | Agriculture |
| Imi ntatelt Iligh | 95           | Agriculture |
| Tissnassamine     | 16           | Agriculture |
| Tisfriouine       | 7            | Agriculture |
| ouayloul          | -            | Agriculture |

Source : SIC 2011

## ANNEXE DEMOGRAPHIE

Tableau 49: évolution de la population de la commune

|          | Pop 1982   | Pop 1994   | Pop 2004   | Pop 2011 | Tcma <sup>21</sup><br>82/94 | Tcma<br>94/04 | Tcma<br>04/11 |
|----------|------------|------------|------------|----------|-----------------------------|---------------|---------------|
| Commune  | 2 676      | 3 011      | 2 934      | 2 697    | 0,98%                       | -0,26%        | -1,20%        |
| Province | 101 214    | 119 218    | 118 810    |          | 1,36%                       | -0,03%        |               |
| Région   | 300 953    | 386 075    | 425 211    |          | 2,06%                       | 0,96%         |               |
| Maroc    | 20 621 962 | 26 073 717 | 29 680 069 |          | 1,95%                       | 1,29%         |               |

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011

Tableau 50: évolution des ménages de la commune

|          | Ménage<br>1994 | Ménage<br>2004 | Ménage<br>2011 | Tcma<br>Ménage<br>94/04 | Tcma<br>Ménage<br>04/11 | Taille<br>Ménage<br>94 | Taille<br>ménage<br>04 | Taille<br>ménage<br>2011 |
|----------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Commune  | 464            | 497            | 486            | 0,69%                   | -0,32%                  | 6,5                    | 5,9                    | 5,5                      |
| Province | 18 369         | 20 349         |                | 1,02%                   |                         | 6,5                    | 5,8                    |                          |
| Région   | 63 487         | 82 001         |                | 2,55%                   |                         | 6,1                    | 5,2                    |                          |
| Maroc    | 4 444 271      | 5 665 264      |                | 2,42%                   |                         | 5,9                    | 5,2                    |                          |

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011

<sup>21</sup> Taux de croissance moyen annuel.

Tableau 51: Population par classe d'âge et par sexe

| Classes      | Hommes 1994  | Hommes 2004  | Hommes 2011  | Tcma 94/04   | Tcma 04/11   |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 0-5          | 263          | 194          | 171          | -3,0%        | -1,8%        |
| 6-14         | 338          | 294          | 276          | -1,4%        | -0,9%        |
| 15-59        | 575          | 616          | 556          | 0,7%         | -1,5%        |
| 60 et plus   | 155          | 168          | 186          | 0,8%         | 1,5%         |
| <b>TOTAL</b> | <b>1 331</b> | <b>1 272</b> | <b>1 189</b> | <b>-0,5%</b> | <b>-1,0%</b> |
| Classes      | Femmes 1994  | Femmes 2004  | Femmes 2011  | Tcma 94/04   | Tcma 04/11   |
| 0-5          | 283          | 181          | 138          | -4,4%        | -3,9%        |
| 6-14         | 314          | 324          | 241          | 0,3%         | -4,2%        |
| 15-59        | 945          | 989          | 981          | 0,5%         | -0,1%        |
| 60 et plus   | 137          | 166          | 191          | 1,9%         | 2,0%         |
| <b>TOTAL</b> | <b>1 680</b> | <b>1 661</b> | <b>1 551</b> | <b>-0,1%</b> | <b>-1,0%</b> |
| Classes      | Total 1994   | Total 2004   | Total 2011   | Tcma 94/04   | Tcma 04/11   |
| 0-5          | 546          | 376          | 309          | -3,7%        | -2,8%        |
| 6-14         | 651          | 619          | 517          | -0,5%        | -2,6%        |
| 15-59        | 1 521        | 1 605        | 1 537        | 0,5%         | -0,6%        |
| 60 et plus   | 292          | 334          | 377          | 1,3%         | 1,7%         |

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011

Tableau 52: Evolution des naissances et décès 2004/2011

| Année | Naissances | Décès |
|-------|------------|-------|
| 2011  | 40         | 14    |
| 2010  | 50         | 14    |
| 2009  | 68         | 12    |
| 2008  | 57         | 10    |
| 2007  | 57         | 11    |
| 2006  | 60         | 21    |
| 2005  | 60         | 16    |
| 2004  | 87         | 8     |

Source : Etat Civil de la commune

## ANNEXE SERVICES DE BASE

Tableau 53: Situation de raccordement au réseau d'eau domestique

| Douar             | Nb foyers  | Réseau ONEP | Autres réseaux | Total des foyers desservis | %            |
|-------------------|------------|-------------|----------------|----------------------------|--------------|
| Imi n tatelt      | 220        | 0           | 200            | 200                        | 90,91        |
| Roken             | 31         | 0           | 29             | 29                         | 93,55        |
| Aguoni            | 7          | 0           | 7              | 7                          | 100,00       |
| Afouzar Iligh     | 19         | 0           | 17             | 17                         | 89,47        |
| Imi ntatelt Iligh | 100        | 0           | 96             | 96                         | 96,00        |
| Tissnassamine     | 53         | 0           | 52             | 52                         | 98,11        |
| Tisfriouine       | 56         | 0           | 54             | 54                         | 96,43        |
| ouayloul          | 8          | 0           | 0              | 0                          | 0,00         |
| <b>Total</b>      | <b>494</b> | <b>0</b>    | <b>455</b>     | <b>455</b>                 | <b>92,11</b> |

Source : Monographie commune/ SIC, 2011

Tableau 54: Situation de raccordement des habitations au réseau électrique

| Douar             | Nb foyers  | Réseau ONE | Total des foyers desservis | %             |
|-------------------|------------|------------|----------------------------|---------------|
| Imi n tatelt      | <b>220</b> | <b>202</b> | <b>202</b>                 | <b>91,82</b>  |
| Roken             | <b>31</b>  | <b>27</b>  | <b>29</b>                  | <b>93,55</b>  |
| Aguoni            | <b>7</b>   | <b>7</b>   | <b>7</b>                   | <b>100,00</b> |
| Afouzar Iligh     | <b>19</b>  | <b>17</b>  | <b>17</b>                  | <b>89,47</b>  |
| Imi ntatelt Iligh | <b>100</b> | <b>92</b>  | <b>92</b>                  | <b>92,00</b>  |
| Tissnassamine     | <b>53</b>  | <b>52</b>  | <b>52</b>                  | <b>98,11</b>  |
| Tisfriouine       | <b>56</b>  | <b>53</b>  | <b>53</b>                  | <b>94,64</b>  |
| ouayloul          | <b>8</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>                   | <b>0,00</b>   |
| <b>Total</b>      | <b>494</b> |            | <b>452</b>                 | <b>91,50</b>  |

Source : Monographie commune/ SIC, 2011

Tableau 55 Situation des équipements des écoles

| Nom du douar     | Unité scolaire | Nombre de salles | Electricité | Eau | Sanitaires | Cantine | Bibliothèque |
|------------------|----------------|------------------|-------------|-----|------------|---------|--------------|
| Imi Ntateit      | 1              | 5                | Oui         | Non | Oui        | Oui     | Non          |
| Rkon             | 1              | 2                | Non         | Oui | Oui        | Non     | Non          |
| Agni             | 1              | 1                | Non         | Non | Non        | Non     | Non          |
| Afouzar Aligh    | 0              | 0                | 0           | 0   | 0          | 0       | 0            |
| Imi Ntlate Aligh | 1              | 5                | Non         | Oui | Oui        | Oui     | Non          |
| Tisnassamine     | 1              | 2                | Non         | Oui | Oui        | Non     | Non          |
| Tisfriouine      | 1              | 3                | Non         | Non | Oui        | Non     | Non          |
| ouilloul         | 0              | 0                | 0           | 0   | 0          | 0       | 0            |
| <b>Total</b>     | 6              | 18               | 1           | 3   | 5          | 2       | 0            |

Source : directeur école centrale Ibn Yacoub, novembre 2011

## ANNEXES ECONOMIE

Tableau 56: les professions pratiquées

| Profession                         | Nombre      | %             |
|------------------------------------|-------------|---------------|
| Exploitant                         | 1           | 0,07          |
| Ouvrier provisoire dans la commune | 269         | 19,31         |
| Ouvrier permanent dans la commune  | 24          | 1,72          |
| Ouvrier résident à l'étranger      | 2           | 0,14          |
| Ouvrier émigrant au Maroc          | 363         | 26,06         |
| Fonctionnaire                      | 40          | 2,87          |
| Bonnes                             | 7           | 0,50          |
| Femme au foyer                     | 683         | 49,03         |
| Autres                             | 4           | 0,29          |
| <b>Total</b>                       | <b>1393</b> | <b>100,00</b> |

Source : Monographie commune/ SIC, 2011

Tableau 57: le nombre de chômeurs

| Douar             | Femmes     |      | Hommes     |      | Total      |   |
|-------------------|------------|------|------------|------|------------|---|
|                   | Nombre     | %    | Nombre     | %    | Nombre     | % |
| Imi n tatelt      | 132        | 64,1 | 74         | 35,9 | 206        |   |
| Roken             | 28         | 87,5 | 4          | 12,5 | 32         |   |
| Aguoni            | 7          | 77,8 | 2          | 22,2 | 9          |   |
| Afouzar Iligh     | 6          | 75,0 | 2          | 25,0 | 8          |   |
| Imi ntatelt Iligh | 69         | 69,0 | 31         | 31,0 | 100        |   |
| Tissnassamine     | 47         | 78,3 | 13         | 21,7 | 60         |   |
| Tisfriouine       | 39         | 60,9 | 25         | 39,1 | 64         |   |
| ouayloul          | 4          | 66,7 | 2          | 33,3 | 6          |   |
| <b>Total</b>      | <b>332</b> |      | <b>153</b> |      | <b>485</b> |   |

Source : Monographie commune/ SIC, 2011

Tableau 58: Structure des exploitations

| Taille des exploitations | SAU |      | Exploitation |      | Superficie moyenne par exploitation |
|--------------------------|-----|------|--------------|------|-------------------------------------|
|                          | Ha  | %    | Effectif     | %    |                                     |
| 0 à 0.5 ha               | 20  | 7.5  | 40           | 21.7 | 0.5ha/exp                           |
| 0.5 à 1 ha               | 40  | 14.5 | 50           | 27.1 | 0.8                                 |
| 1 à 2 ha                 | 120 | 42   | 70           | 38   | 1.7                                 |
| 2 à 5 ha                 | 80  | 28   | 20           | 11   | 4                                   |
| Plus de 5 ha             | 20  | 28   | 4            | 2.3  | 5                                   |
| Total                    | 240 | 100  | 176          | 100  | 1.52                                |

Source : monographie agricole commune Ibn Yacoub, ORMVA Ouarzazate, 2007

Tableau 59 : Situation des infrastructures de petite hydraulique des oasis de la Commune en 2012

| Nom de l'Oasis      | Superficie irriguée | Nom des sources pérennes  | Longueur des khattaras | Longueur des seguias | Tour d'eau               | Etat actuel des réseaux   |
|---------------------|---------------------|---|------------------------|----------------------|--------------------------|---|
| <b>Agni</b>         | 38                  | Source Ain Afla Ougni   |                        | 1000 m               |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La source Afla Ougni est menacée par l'oued Agni</li> <li>- Débit faible de la source Afla Ougni</li> <li>- Infiltration et pertes d'eau au niveau des seguias Afla Ougni (400m)</li> </ul>  |
|                     |                     | Ain Noudouar  | 300                    | 1000                 |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La source Ain Noudrar et sa khattara sont menacées par les crues</li> <li>- Pertes d'eau sur un linéaire de 400m</li> </ul>  |
|                     |                     | 5 puits équipés en motopompe gasoil   |                        |                      |                          |   |
| <b>Ighil</b>        | 15                  | Source Ain Tinglasse (saisonnaire) : khattara (700m), seguia (800m)                       | 1500                   | 1000                 | 32 jours (1heure à 12 h) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sources, khattaras et seguias sont menacées par les crues</li> </ul>   |
|                     |                     | Source Ain Tafouzarte (saisonnaire)   | 700                    | 800                  |                          |   |
|                     |                     | Source Ain Touhalte   | 1000                   | 2000                 |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 seguias Taouhalte (1000m) et Idqane(1000m)</li> </ul>  |
|                     |                     | Près de 300 puits agricoles dont 70 équipés en groupe de pompage diesel(profondeurs 20 m) |                        |                      |                          |   |
| <b>Rkon</b>         | 10                  | Ain Rokn :  | 700                    | 3900                 |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 seguias (Ifdaden, tamsal oufella, tamsal ouzdar, targa nigrane, doutgmi)</li> </ul>  |
| <b>Tisnassamine</b> | 48.5                | Ain Takaste<br>Ain Aghbalou<br>Ain Doutgmi  |                        | 1000<br>1500         |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux du projet d'irrigation (bassin et canaux) n'ont pas donné satisfaction selon population (fuite des bassins), la conduite de refoulement du puits au bassin d'accumulation est menacée par les affouillements de l'oued</li> </ul>  |
| <b>Tisfriouine</b>  | 25                  | Source Ain Mqorn (Nwassif)<br>Source Ain Tamda<br>Source Ain Tamzguida                    |                        |                      |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La source est détériorée</li> <li>- La seguia a besoin d'aménagement, l'oued attaque la seguia Nouassif</li> <li>- Les terrains agricoles ne bénéficient pas des eaux de crue de l'oued <ul style="list-style-type: none"> <li>- La seguia Targa Imenzay est sous dimensionnée</li> <li>- La seguia Ourti traverse l'oued et s'expose à des dégâts à chaque passage de crue</li> </ul> </li> <li>- Seguia Ain Tamda exposée à pollution</li> <li>- Source Ain Tamzguida est exposée aux dépôts des calcaires, ce qui réduit les dimensions de la seguia</li> </ul> |
| <b>Total</b>        | 136.5               |   |                        |                      |                          |   |

*Source : ateliers participatifs des douars de la commune, janvier 2012*

## ANNEXES VOLET INSTITUTIONNEL

Tableau 60: Liste des membres du conseil communal

| Nom du conseiller    | Appartenance politique | Niveau Scolaire                   | Rôle Dans le conseil                           | Date de Naissance | Fonction Actuelle |
|----------------------|------------------------|-----------------------------------|--|-------------------|-------------------|
| M'barek ABANNA       | PAM                    | Universitaire                     | PRESIDENT                                      | 27/02/1965        | Avocat            |
| MOUMOU Abderrahman   | USFP                   | Primaire                          | 1 <sup>er</sup> VICE PRESIDENT                 | 1960              | Commerçant        |
| AOUHABADE Abdeslem   | PAM                    | 4 <sup>ème</sup> Année de collège | 2 <sup>ème</sup> VICE PRESIDENT                | 1967              | Ouvrier           |
| AIT DAOUD Lhassane   | USFP                   | Sans                              | 3 <sup>ème</sup> VICE PRESIDENT                | 01/01/1962        | Ouvrier           |
| IBLADEN Mohamed      | USFP                   | SANS                              | SECRETAIRE du conseil de la commune            | 01/01/1955        | OUVRIER           |
| AIT BRIK Zaina       | PAM                    | Sans                              | Adjoint du secrétaire du Conseil de la commune | 1963              | SANS              |
| AIT BRAIM ALI Ahmed  | PAM                    | Primaire                          | Président du comité chargé                     | 10/12/1979        | Commerçant        |
| BEN M BARK Naima     | USFP                   | Primaire                          | Adjoint Président du comité chargé             | 03/02/1980        | Sans              |
| LAKOUISSI Lhassane   | UC                     | 2 <sup>ème</sup> année du Collège | Président du comité chargé                     | 01/01/1974        | Commerçant        |
| IRHIRANE Abdelouahid | USFP                   | 4 <sup>ème</sup> année du collège | Membre du conseil                              | 1950              | Retraité          |
| AIT MBAREK Abdeslam  | USFP                   | sans                              | Membre du conseil                              | 01/01/1960        | ouvrier           |
| HIMMI Lhassane       | PAM                    | sans                              | Membre du conseil                              | 1951              | Ouvrier           |
| DAICHE Mohamed       | UC                     | sans                              | Membre du conseil                              | 01/01/1964        | Ouvrier           |

Source : services de la commune Ibn Yacoub, 2012

Tableau 61: Liste du personnel de la commune Ibn Yacoub

| Nom et prénom        | Date de naissance | Niveau d'instruction                               | Grade  | Fonction  |
|----------------------|-------------------|--|--|---|
| RAJA Abderrahman     | 01/01/1963        | Universitaire                                      | Administrateur Adjoint                             | Régisseur en Recettes                                   |
| AIT AHMED Abdellah   | 1969              | 7 AS (Science EXP)                                 | Technicien 3 <sup>ème</sup> grade                  | S.G. Pce de Tata  |
| ANGURI Ahmed         | 12/03/1980        | Baccalauréat + Diplôme Technique                   | Technicien 4 <sup>ème</sup> grade                  | Technicien de la commune                                |
| AIT LAAGUID Ahmed    | 1959              | 3 <sup>ème</sup> Année du Collège                  | Rédacteur  | Régisseur en dépenses                                   |
| ERRAOUY Omar         | 1966              | 7 AS (Lettres Modernes)                            | Adjoint Administratif 4 <sup>ème</sup> grade       | Chef bureau état civil et Adjoint Régisseur en Recettes |
| OUBOUKRIM M'barek    | 01/01/1966        | 5 AS (Science)+ Diplôme du formation Professionnel | Adjoint technique 4 <sup>ème</sup> grade           | Chef bureau d'ordre                                     |
| ZAOUITE Balla        | 1957              | sans   | Adjoint technique 4 <sup>ème</sup> grade           | Balayeur  |
| IGHISSI Ahmed        | 1966              | sans   | Adjoint technique 4 <sup>ème</sup> grade           | Collecteur  |
| AIT OIAHMANE Lhachmi | 1965              | Primaire   | Adjoint technique 4 <sup>ème</sup> grade           | S.M.B d'Akkaighane                                      |
| AIT OIAHMANE Brahim  | 25/12/1978        | 7 AS (sciences Exp)                                | Adjoint technique 4 <sup>ème</sup> grade           | Adjoint au bureau état civil                            |
| RACHID Mohamed       | 01/01/1969        | 4 <sup>ème</sup> année du Collège                  | Adjoint technique 4 <sup>ème</sup> grade           | Adjoint au bureau état civil                            |
| RACHID Abdellah      | 29/01/1973        | 2 <sup>ème</sup> Année du Collège                  | Agent public 3 <sup>ème</sup> catégorie temporaire | chauffeur   |

Source : services de la commune Ibn Yacoub, 2012

Tableau 62: Liste des associations de la commune Ibn Yacoub

| Nom  | Activités                                   | Date de création | Nb de membres | Financement                                | Evolution de la structure  |
|--|---|------------------|---------------|--|--|
| Association Tisfriouine  | Activités de développement                  | 2005             | 7             | adhérents                                  |  |
| Association Tifaoute pour le développement et la coopération (Tisfriouine) | Développement                               | 2011             | 7             | INDH                                       |  |
| Association Tisnassamine pour le développement et la coopération           | Développement                               | 2009             | 7             | Adhérents                                  | -  |
| Association Achorafa (Imi Ntatelte)  | Gestion des affaires de la Zaouia Yaacoubia | 2009             | 7             | Dons des adeptes et visiteurs de la Zaouia | Organisation du moussem annuel de la Zaouia  |
| Association Tifaouine (Imi Ntatelte)                                       | Activités de développement                  | 2006             | 7             |  | Acquisition d'un tracteur et chariot pour la collecte des déchets solides du chef lieu de commune. |
| Association Ismgane pour le patrimoine (Imi Ntatelte)                      | Culture                                     | 2008             |               |  | Organisation d'un moussem d'Ismgane (chants Ganga de l'ethnie noire d'Ibn Yacoub)                  |
| Association de développement et de l'action (Rkon)                         | Activités de développement                  | 2000             |               |  |  |
| Association Agni de développement et la coopération                        | Activités de développement                  | 2004             |               |  |  |
| Association Azaghar Afouzar  | Activités de développement                  | 2009             |               |  |  |
| Association Iligh  | développement                               | 2007             |               |  |  |
| Association féminine Afouss Ghoufousse                                     | Artisanat et autres activités féminines     | 2010             |               |  |  |

Source : SIC 2011

Tableau 63: nombre de fonctionnaires intervenant sur le territoire de la commune

| Secteur     | Compétence            | Nb fonctionnaires |        |       |
|-------------|-----------------------|-------------------|--------|-------|
|             |                       | Femmes            | Hommes | Total |
| Santé       | Médecins              | 0                 | 0      | 0     |
|             | Infirmiers            | 01                | 01     | 02    |
| Agriculture | Techniciens agricoles | 0                 | 0      | 0     |
| Education   | Instituteurs          | 09                | 11     | 20    |
| Commune     | Fonctionnaires        | 0                 | 12     | 12    |

Source : Monographie commune/ SIC, 2011

Tableau 64: Situation des budgets de la commune Ibn Yacoub

|                                 | 2005      | 2006      | 2007      | 2008      | 2009      | 2010      | TOTAL      |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| <b>Fonctionnement programmé</b> | 1 125 878 | 1 171 882 | 1202266   | 1255183   | 1726926   | 1538678   | 8 020 813  |
| TVA                             | 903 000   | 967 000   | 1044000   | 1148000   | 1435000   | 1478000   | 6 975 000  |
| <b>recettes</b>                 | 222 878   | 204 882   | 158 266   | 107 183   | 291 926   | 60 678    | 1 045 813  |
| TVA%                            | 80        | 83        | 87        | 91        | 83        | 96        | 87         |
| recettes propres%               | 20        | 17        | 13        | 9         | 17        | 4         | 13         |
| excédent recette                | 273 668   | 417 103   | 409 115   | 593 744   | 838 415   | 796 328   | 3 328 373  |
| <b>fonctionnement réalisé</b>   | 852 210   | 754 779   | 793 151   | 661 439   | 888 511   | 742 350   | 4 692 440  |
| décaissement fonctionnement%    | 76        | 64        | 66        | 53        | 51        | 48        | 59         |
| <b>Investissement programmé</b> | 1 167 738 | 1 494 975 | 1 860 815 | 1 930 873 | 2 645 650 | 3 330 962 | 12 431 013 |
| <b>Investissement réalisé</b>   | 89 866    | 43 274    | 523 667   | 123 637   | 51 717    | 6 000     | 838 161    |
| décaissement investissement%    | 8         | 3         | 28        | 6         | 2         | 0         | 7          |

Source : Division des collectivités locales/Province de Tata, 2012